

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du 28 septembre 2022 - 18h00 - CCM - Séance 100 % physique
Openbare zitting van 28 september 2022 - 18u00 - GCM - Zitting 100 % fysiek**

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Question d'actualité - Actualiteitsvraag

Mme la Présidente :

Bonjour à tous. Bonjour à toutes! Alors on aura l'occasion d'accueillir un nouveau conseiller tout de suite mais pour introduire notre séance, nous avons une question d'actualité rentrée par Monsieur El Khannouss. Monsieur El Khannouss, je vous rappelle, s'il vous plaît, de respecter les temps prévus dans le cadre du règlement d'ordre intérieur, règlement que vous connaissez excessivement bien et qui nous donne cinq minutes par question.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Madame la présidente. Alors, comme l'ensemble des conseillers ici, nous avons pu lire dans la presse qu'une fois de plus, un de nos fonctionnaire et en l'occurrence un gardien de la paix a été victime d'une agression. Il s'avère que quelques jours auparavant, c'était un ouvrier en charge du nettoyage de nos voiries et alors, on le sait tous, et ça circule dans l'administration, ce n'est pas la première fois. Il y a eu un certain nombre d'agressions qui ont visé aussi bien du personnel qui est sur la voie publique que certains qui travaillent au sein de notre administration et pour un peu comprendre ce qui se passe, je voudrais vous poser un certain nombre de questions.

- Pourriez-vous me donner les circonstances de ces deux dernières agressions reliées par la presse?
- Pourriez-vous me dire si les auteurs des agressions ont été identifiés?
- Pourriez-vous aussi me dire qu'est ce qui a été mis en place pour soutenir et accompagner les victimes de ces agressions?
- Celle-ci, c'est plus technique. Je voudrais connaître le nombre d'agressions qui ont visé nos gardiens de la paix en 2019, 2020, 2021 et jusqu'à aujourd'hui en 2022 ?
- Pourriez-vous aussi me donner les mêmes chiffres concernant le personnel communal qui a aussi été des victimes d'agressions, j'en ai parlé. Les agents de sécurité de la commune, le personnel de voirie, les fonctionnaires du service des étrangers et de l'état civil pour les mêmes années ?
- Enfin me dire ce que vous comptez mettre en place à l'avenir pour faire reculer ce fléau et protéger notre personnel ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Tout d'abord, vous dire que vous n'avez pas le monopole de l'indignation. Ce qui est arrivé à nos deux fonctionnaires en marche sur la voie publique est tout à fait inacceptable et l'administration, dès qu'elle a été informée, a été au secours et avec tous ces moyens à l'appui de nos membres du personnel, comme elle le fait à chaque fois depuis que nous sommes

arrivés et que nous avons à faire et à vivre ce type de moments. Mais avant de vous répondre de manière tout à fait précise, comme vous le demandez sur le contexte de chacune de ces deux agressions, je voudrais quand même vous dire que j'ai été à nouveau extrêmement choqué sur la manière dont vous vous adressez à la presse au sujet de choses sérieuses qui concernent Molenbeek et nos agents communaux. Je m'explique. Vous osez prétendre dans la presse que j'agirai de façon laxiste en matière de sanctions administratives sur notre territoire.

M. El Khannouss :

Je ne prétends pas c'est une réalité !

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, c'est ma réponse.

M. El Khannouss :

Je vous répondrai.

Mme la Présidente :

Messieurs les techniciens, est ce que peut être je peux avoir le micro s'il vous plaît? Merci. Mais il y a plus grave parce que ça, c'est une accusation que vous avez déjà portée et que vous continuerez de porter, je n'ai aucun doute par rapport à ça. Mais plus grave qu'il y aurait une corrélation entre mon soi-disant laxisme et les agressions de ces agents. Alors là, franchement, je vous le dis tout net, c'est absolument indigne. C'est indigne en tant que tel. Ça le montre en fait à tous les conseillers ici la manière dont vous pouvez désinformer, dont vous pouvez manipuler au seul but d'attaques politiques de bas étage, c'est ça que vous faites ici, c'est très évident. Alors permettez-moi de vous dire que je ne suis pas l'agresseur dans cette affaire. Donc il faudrait quand même sérieusement reprendre un peu vos billes et réfléchir. Ce n'est pas correct, ce n'est pas correct vis à vis de nos agents communaux de les instrumentaliser de cette manière.

Alors soit, je vais maintenant venir au fait. Tout d'abord en ce qui concerne notre gardien de la paix. Il a vécu une agression lourde et violence verbale d'abord, puis physique, le 20 septembre, vers 19 h, place des Étangs noirs. L'individu qui l'a agressé a commencé par une attitude tout à fait inappropriée vis à vis de la fonction, tant dans ses propos que par des premiers gestes. Il a craché par terre. À ce moment, le gardien a voulu entamer le dialogue. Il faut préciser que nos gardiens se promènent toujours à deux. Donc les deux gardiens se sont avancés et ont voulu entamer le dialogue et c'est à ce moment que l'agresseur et je ne le sais pas, mais on peut imaginer qu'il n'était pas dans un état tout à fait normal, c'est à ce moment que l'agresseur a immédiatement fait usage de violence et il lui a asséné coups de poing, coups de pied et encore une fois, crachats et insultes. Alors, ce travailleur est malheureusement encore aujourd'hui en incapacité de travail. Donc c'est très sérieux ce qui s'est passé ce jour-là. Comme je vous l'ai dit désormais, et je viendrai au chiffre après, effectivement, nos services ont chaque fois une attitude qui est le soutien total à l'agent et donc on propose le contact avec le service communal d'aide aux victimes et on met en contact avec le service des affaires juridiques, on incite au dépôt de plainte et on accompagne de dépôt de plainte et également on accompagne la constitution d'un dossier pour violence au travail. C'est deux niveaux, c'est le registre des plaintes à l'interne de l'administration et ce sont les documents qui concernent l'accident de travail pour les assurances de la commune. Donc tout ceci a été fait. Tout ceci a été fait par les soins du coordinateur des gardiens de la paix, un agent tout à fait dévoué, proche de son équipe et par le service d'aide juridique et le service d'aide aux victimes.

Alors concernant l'agent de la propreté publique, ce sont d'autres faits. Il a été agressé durant le nettoyage de la rue d'Ostende. C'est un habitant qui n'était pas satisfait de la propreté de sa rue qui l' a pris à partie et qui lui a donné un coup. Nous avons mis en place le même dispositif que pour le gardien de la paix, accompagnement par une personne de confiance, service d'aide aux victimes alerté, plainte à la police, registre de plaintes, accidents de travail et enfin la commune se portera partie civile pour les deux, comme nous l'avons fait depuis tout un temps aux côtés de chacun de nos agents. Il faut noter que pour cela, il faut que toutes les démarches en police aient été faites, ce qui n'est pas encore terminé pour ces deux agents.

Alors, par ailleurs, avant de vous donner les chiffres, je dois vous dire que la préoccupation, dans mon chef, est réelle au sujet de toutes les agressions dont peuvent être victimes non seulement nos gardiens de la paix et nos ouvriers sur le territoire, mais également nos policiers ainsi qu'une série de nos agents de première ligne, que ce soit aux différents guichets ou sur le terrain. Raison pour laquelle j'avais demandé in tempore non suspecto, il y a déjà plusieurs semaines, au service de prévention de lancer une campagne de sensibilisation prévention à l'attention de tous les habitants pour atteindre l'objectif d'un meilleur respect vis à vis des travailleurs communaux de première ligne et donc, je pense que vous vous souviendrez qu'une brochure avait été éditée il y a quelques années. L'idée, c'est de retravailler sur ce type de document qu'on va distribuer dans toutes les boîtes et il y a une réunion en ce sens qui est déjà prévue la semaine prochaine pour fixer le slogan, l'étendue, l'échéancier de cette nouvelle campagne.

Alors je dois aussi vous rappeler que l'année passée, devant des faits qui ressemblaient et je vais dire les chiffres, les chiffres ne sont ni plus ni moins alarmants cette année. Ils sont alarmants, ils sont mauvais, mais ils ne le sont pas plus cette année que l'année passée. Face à ce que nous vivions déjà l'année passée, je dois vous rappeler que j'avais déjà pris contact à deux reprises avec le procureur du Roi par écrit, pour demander la plus grande sévérité et la plus grande diligence dans les enquêtes menées pour montrer que ce type de choses, que ce soit à l'égard de nos fonctionnaires ou à l'égard de nos policiers, n'est pas acceptable et donc il n'y a absolument aucun soutien à ce type de pratique. Bien au contraire, nous protégeons de toutes nos forces nos fonctionnaires par rapport à ceci.

Alors sur les chiffres. Vu le délai assez court puisque vous avez rentré cette question ce matin, je vais vous fournir des chiffres globaux pour 2021 en 2022 et revenir par écrit pour les chiffres plus précis. Vous demandiez plus d'années, vous demandiez spécifiquement les gardiens, ça, je n'ai pas su le faire dans le délai mais donc pour 2021 d'abord, il y avait eu quatorze faits de violences au total, c'est à dire cinq violences physiques et neuf violences verbales. Pour 2022, à ce jour, nous sommes à la fin du mois de septembre, mais nous n'avons pas encore entamé le mois d'octobre, à ce jour, nous sommes à huit faits de violences, c'est à dire deux fois des violences physiques. Ce sont les cas dénoncés. Donc ils arrivent en même temps mais ce sont les deux cas de violence physique de 2022 et six fois des violences verbales.

Voilà donc comme ça l'ensemble des membres du conseil dispose de l'ensemble des informations. Il nous tient à cœur de défendre évidemment autant nos ouvriers que nos employés, qu'ils soient sur la voie publique, qu'ils soient hommes ou femmes, et quelles que soient leur couleur ou leur origine. Nous sommes aux côtés de tous nos agents qui sont agressés. Ce n'est pas normal que ce type d'agression ait lieu et ce n'est pas parce qu'elle serait pratiquée par un habitant de notre territoire qu'elles seraient acceptables. Pas du tout, elles sont inacceptables.

Pour finir, Monsieur le Conseiller, je voudrais vraiment vous inciter une fois de plus à l'honnêteté intellectuelle. Pour un combat politique ici ça, je pense qu'on est tous là pour faire

de la politique qui mérite mieux malheureusement que ce que vous en faites chaque mois ici au conseil. Merci à tous de votre attention.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Madame la présidente. Alors j'aurais aimé de votre part un chouïa d'humilité par rapport à cette gestion qui vous échappe. Vous commencez votre intervention en me disant que je n'aurai pas le monopole, je dirai de l'intérêt qu'on peut porter à des victimes d'agressions.

Mme la Présidente :

Attendez, Monsieur El Khannouss, pardonnez-moi vous aurez évidemment le dernier mot, mais je vois que l'échevin Van Leeckwyck voulait prendre la parole. Je vous propose, comme ça, ça fait partie de la réponse collègue et vous répondrai en dernier comme il se doit.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Monsieur El Khannouss, je profite de ... (incompréhensible)

Mais pourquoi ? C'est très simple. Dans la question d'actualité que vous avez je vais dire, provoqué avec le journaliste, vous avez mis dans le bas de l'article, comme madame la bourgmestre vient de le dire, vous faites un lien entre les agressions et les SAC et vous osez dire et heureusement que des membres de ma famille en sont vigilants et je tiens à affirmer haut et fort que vos propos repris dans l'article de presse sont inexacts. Je ne vous ai jamais dit ce que vous avez repris dans cette phrase. Vous osez l'affirmer ? Je vais demander un droit de réponse aux journalistes et si vous insistez là-dessus...

M. Eylenbosch :

A la section réunie tu l'as dit !

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Vous avez dit, si c'est autant de sacs finissent à la poubelle, c'est entre autres parce qu'il y a de l'interventionnisme du politique. La phrase, c'est ça qu'elle dit. L'échevin des Finances nous l'a d'ailleurs confirmé. Alors, a confirmé quoi?

M. El Khannouss :

Je le préciserai.

M. Van Leeckwyck :

Je n'ai jamais dit ce que la phrase qui précède cette affirmation. Evidemment Michel et vous, c'est la même chose. Allez, merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Monsieur Van Leeckwyck. Avec cette tentative de vouloir trouver une petite échappatoire mais je vous répondrai. D'abord, je vais répondre à notre cher bourgmestre ici qui n'assume pas ses responsabilités.

A aucun moment je n'ai fait une corrélation entre les agressions et votre personne en tant que bourgmestre, évidemment. Je vous accuse, vous, en tant que responsable politique, d'avoir dès le début de la législature, donné un signal en demandant à la police, mais aussi aux gardiens de la paix de lever le pied et la corrélation que moi je fais et d'ailleurs les chiffres que j'ai évoqués dans l'article que l'échevin des Finances évoque sont parlants. Entre le nombre de constats de SAC qui sont faits, c'est à dire les sanctions administratives et le nombre de celles-ci qui aboutissent, ça en dit long. Cinq cent quatre-vingts sanctions administratives, il y en a 85 ou 86 qui aboutissent. Ça, c'est pour moi le résultat d'une politique de laxisme dont vous avez la responsabilité, madame la bourgmestre et à aucun moment je ne vous rends vous responsable évidemment de l'agression physique. Mais votre message que vous avez envoyé et c'est confirmé, attention, parce que j'ai même des documents écrits qui m'ont été envoyés par certains responsables que je pourrais mettre en évidence et vous verrez que ce serait très compliqué pour vous de pouvoir affirmer le contraire. Vous avez une responsabilité politique assumez-là. Aujourd'hui, si nous avons des dérives comme celles que nous connaissons aujourd'hui, c'est parce que vous avez donné un signal négatif en début de législature en demandant à la police et aux gardiens de la paix de lever le pied.

D'ailleurs, monsieur Van Leeckwyck, vous l'avez confirmé en section réuni. Lorsque j'ai donné l'explication, j'ai posé des questions par rapport au nombre de SAC, ce que vous avez dit exactement et je vais vous reprendre mot par mot avec la virgule près. Voyez, ce n'est pas une question technique, c'est une question politique qui a été voulue par la bourgmestre. C'est exactement ce que vous avez dit. Maintenant vous n'assumez pas. Mais soyez courageux, en plus je suis d'accord avec vous. Pour une fois, soyons d'accord. Vous savez très bien qu'il y a eu un signal, je viens de le dire. La grande différence entre vous et moi, c'est que moi je l'assume et je le dis devant la bourgmestre qui est en face de moi et vous savez très bien et ça se discute aussi au sein de votre groupe, donc ayez le courage de l'affirmer. Il y a eu un signal négatif. Moi, ce que je souhaite aujourd'hui, ce n'est pas de rentrer dans la polémique. Moi, ce que je souhaite, madame la bourgmestre, c'est que vous assumez vos responsabilités et que vous mettez tout en œuvre pour que les gardiens puissent faire leur travail correctement, c'est à dire qu'ils aient la possibilité de pouvoir sanctionner quand c'est nécessaire, le soutien nécessaire pour pouvoir assumer leur responsabilités. Ils font un des boulots les plus ingrats de la commune et donc ils ont besoin du soutien qui s'impose. Et aujourd'hui, le résultat que nous avons, ce sont les conséquences de cette politique qui a été initiée par la bourgmestre dès le début de la législature. Je suis désolé de le dire et au lieu de m'attaquer et presque de m'insulter, assumez vos responsabilités.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Votre raisonnement est tout à fait fallacieux. Ce n'est pas parce que je dis que c'est politique, que c'est pour cela qu'il vous donne raison. Simplement, c'est vous qui alliez sur une voie ou vous vouliez déjà dire ce qui était dans l'article. C'est vraiment ridicule. Désolé pour vous, moi j'arrête le débat là et je pense que si vous continuez comme ça, je vous attaque en diffamation. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss pour le dernier mot.

M. El Khannouss :

Monsieur Van Leeckwyck, vos menaces vous les gardez pour vous. Si vous n'êtes pas capable d'assumer vos responsabilités, d'ailleurs, en tant qu'échevin des Finances, je pense qu'on aura l'occasion d'en débattre tout à l'heure, vous allez voir que vous n'êtes pas la personne adéquate à la fonction. Ça, c'est un autre problème. Vous voulez déposer plainte? N'hésitez pas. Vous savez, si vous vous sentez diffamé, j'ai de nombreux témoins ici qui peuvent attester que vous avez tenu ces propos là et assumez-les.

J'ai le dernier mot, je peux terminer mon propos, je suis interrompu. Excusez-moi, je termine, je n'ai pas fini, j'ai été interrompu.

Mme la Présidente :

Alors, je voudrais maintenant, n'oubliez pas qu'on était censé avoir cinq minutes pour la question. On est largement au-delà. Alors s'il vous plaît, maintenant que vous avez explosé le temps, comme d'habitude, vous finissez. Allez-y, concentrez-vous et finissez.

M. El Khannouss :

Si je ne suis pas interrompu, il n'y a pas de problème.

Je veux simplement dire, Madame la bourgmestre et Monsieur l'échevin des Finances, si vous souhaitez déposer plainte contre moi pour calomnie ou diffamation, n'hésitez pas, je suis à votre disposition. Assumez vos propos. Il y a de nombreux témoins ici qui peuvent attester des propos que vous avez tenus. Vous avez bien dit que c'était une orientation politique voulue et donc assumez vos propos. Je clos l'incident ici vous concernant.

Par rapport au gardien de la paix et au personnel communal, j'ose espérer que vous allez mettre tout en œuvre pour pouvoir apporter le soutien et envoyer un message clair. Vous l'avez dit dans votre intervention et je vous en remercie, que la violence, qu'elle soit verbale ou physique, est tout simplement inacceptable et on doit apporter, nous en tant que conseiller communal, mais vous, surtout en tant que président du collège, tout le soutien nécessaire à nos fonctionnaires pour que puissent faire leur travail.

Mme la Présidente :

Je suis tout à fait d'accord avec ça et c'est ce que nous faisons et je vous remercie de le rappeler.

1. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Abdelkarim Haouari.

Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Abdelkarim Haouari.

Le Conseil prend acte.

De Raad neemt akte.

**2. Secrétariat communal - Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.
Gemeentelijksecretariaat - Opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.**

Mme la Présidente :

Alors des suites de la prestation de serment de Monsieur Houari, je vous prie de prendre connaissance du tableau de préséance qui change une nouvelle fois.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Ce n'est pas une motion d'ordre, mais j'aimerais bien la prochaine fois récupérer ma place dans ce conseil communal. J'en ai un peu marre de faire le yo yo. Si certains ont envie de m'envoyer dans la rue qu'ils le disent, mais en tout cas, je n'ai pas l'intention de bouger pour l'instant. Je n'ai rien contre mon camarade du MR ici mais j'aimerais bien récupérer ma place la prochaine fois. Je l'ai déjà dit plusieurs fois mais...

Mme la Présidente :

En fait, vous êtes arrivé en retard, mais j'ai expliqué. C'est moi qui ai fait des changements en manière tels que vous puissiez être réunis tous les deux.

M. Ikazban :

Oui mais pas réunit à n'importe quel prix.

Mme la Présidente :

... et qu'on puisse avoir ...

M. Ikazban :

Franchement, c'est la dernière fois que je le demande. Voilà.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

3. Finances - Budget communal ordinaire 2021 - Modifications budgétaires de clôture (99) de l'exercice 2021.

Financiën - Gemeentelijke gewone begroting 2021 - Begrotingswijziging (99) betreffende de afsluiting van het dienstjaar 2021.

Mme la Présidente :

Alors on a ici des affaires vraiment sérieuses. Il s'agit de sous. Il s'agit non seulement de clôturer définitivement nos comptes et l'année 2021 et puis d'aller dans le budget communal 2022 faire les modifications nécessaires à une série de nos projets. L'ensemble de ce que nous allons faire-là est particulièrement important pour la suite de la vie communale.

Je donne la parole à l'échevin des Finances.

Monsieur l'échevin, vous présenterez d'abord peut être le point trois et le point quatre et puis on distinguera la modification budgétaire 2022.

Je vous donne la parole.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Mais le point trois, je vais faire la même remarque que d'habitude. Les modifications budgétaires d'un an neuf se font toujours à la clôture du compte. Il s'agit de modifications techniques qui n'impactent ni le compte ni le budget et ne concernent que les dépenses de l'ordinaire existants et engagés régulièrement au cours de l'exercice concerné. Donc ça, c'est pour les modifications budgétaires.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 23 votes positifs, 10 votes négatifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 23 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.

4. Recette communale - Comptes annuels de l'exercice 2021. Gemeenteontvangerij - Jaarrekeningen van het dienstjaar 2021.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à l'échevin des Finances, monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Mesdames, Messieurs, chers conseillers, pour débiter ma prise de parole, je tiens à remercier chaleureusement madame Els Mauclet, Receveur, pour le travail accompli pour la clôture du compte 2021. Cette clôture ne fut pas de tout repos. Je tiens également à remercier l'équipe qui l'entoure, mais aussi toutes les personnes qui ont participé aux travaux en amont de cette clôture, tels que le service des finances et madame Nathalie Vandeput, directrice des finances, ainsi que madame Aelbrecht et le service des ressources humaines. Plus largement, je tiens à remercier tous les services qui ont dû fournir des rapports afin de clore ce compte 2021. Je remercie évidemment les conseillers communaux qui furent présents lors de la section réunis de ce lundi, ainsi que leur participation active avec leurs diverses questions.

En ce qui concerne le compte 2021, nous pouvons nous estimer heureux que cette année nous clôturons avec un résultat positif de l'exercice propre de 5.131.165 € et de 4.803.427 € à l'exercice cumulé dans les conditions dans lesquelles nous sommes depuis 2020, au même titre que l'ensemble des services publics, ce n'est pas mal. Toutefois, nous sommes conscients que les années à venir seront compliquées. Mais aujourd'hui, nous faisons le constat du compte 2021 et non la préparation du budget 2023. Le résultat positif au compte est dû au fait que si nous avons bien tout dépensé, ce que nous avons mis au budget de dépenses, au budget de 2021, certains postes en recettes ont été, je puis dire, améliorés.

Je vais passer en revue quelques postes. Enfin, je vais commencer ici d'abord par quelques post plutôt négatifs. Donc, en ce qui concerne la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, vous l'aurez remarqué, nous avons une rentrée de 9.935.400 €, ce qui

représente une diminution de 416.599 € par rapport à ce qui était budgétisé. Toutes les communes sont impactées et c'est dû à la situation économique de 2020. De nombreux travailleurs ont été mis au chômage temporaire en raison du confinement du Covid au printemps 2020 et cela a comme conséquence une diminution de l'IPP sur l'année suivante, donc 2021.

En ce qui concerne les taxes, nous ne sommes pas à l'abri de changements de comportement qui peuvent impacter nos rentrées. Exemple pour le résultat de certaines taxes comme la diffusion publicitaire, avec une différence presque de 23 % en moins. En revanche, nous avons aussi des droits nets plus élevés qu'attendu pour d'autres taxes. C'est le cas de celle de l'occupation diverses de la voie publique avec une augmentation de 65,80 % de rentrées supplémentaires, ou bien la taxe des immeubles inoccupés, avec une augmentation aussi par rapport au budget. Mais ceci, évidemment, ne nous a pas empêchés évidemment d'adapter les montants budgétaires pour 2022 pour mieux correspondre à la réalité du terrain.

Je vais parler aussi la taxe additionnelle à la taxe de circulation. Nous constatons une diminution pour 2021 et donc dans le cas de ce compte, 2021, mais là aussi pour préparer nos prochains travaux budgétaires, j'ai fait des recherches et j'ai pu constater une démission des immatriculations sur Bruxelles de 2019 à 2020 de 141.752, on passe à 119.952 et encore de 2020 à 2021, de 119.952 à 115.143. Dans les points positifs, mais je parle d'un point de vue financier, nous avons eu parking Bruxelles en mars 2022 qui nous a promis une somme plus élevée que ce qui était prévu initialement pour 2021. Pour rappel, il était prévu la somme de 1.600.000 € mais la promesse de parking Bruxelles fait monter cette somme à 3.680.356 €. Comme nous avons reçu cette information en mars 2022, il était trop tard pour réaliser une modification budgétaire et aussi, comme l'a présenté ce lundi le receveur, une augmentation significative au niveau des articles 465, 466 qui sont autre contribution spécifique de l'autorité supérieure. Je prends comme exemple le code 465.12, contribution des autorités supérieures fonds de la politique des grandes villes, nous voyons une augmentation de 4.618.061€ ou encore un versement d'une subvention exceptionnelle Covid de 3.311€ ou aussi une autre contribution spécifique de l'autorité supérieure dans les frais de fonctionnement. Ou alors aussi toujours dans les autres contributions spécifiques d'autorités supérieures pour l'enseignement néerlandophone, une subvention pour le Covid ou pour l'informatique. Cette énumération, je la fais surtout pour montrer que ce boni n'est pas en guillemets, un boni qui sera récurrent et ce sont bien des cas exceptionnels que nous avons reçu certains subsides.

En ce qui concerne le futur, nous savons que cela va être compliqué et donc nous avons déjà mis en place des groupes de travail sur divers domaines. Mais ça, je reviendrai sur le sujet plus tard. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Donc si je résume en ce qui concerne le compte 2021, on a essentiellement eu la bonne surprise d'avoir de meilleures recettes. On a quelques points de dépenses qui diminuent également et quelques points de recettes qui diminuent et quelques points de dépenses qui augmentent. Mais globalement, ce sont essentiellement des recettes plus importantes qui nous permettent de présenter un compte en positif.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Tout d'abord, je vais effectivement me joindre à Monsieur Van Leeckwyck pour les remerciements qu'il a présentés au service pour le travail qui a été fait et principalement en la

personne de Els Mauclet qui nous a accompagnée dans la section réunie et qui a donné les réponses qu'elle pouvait donner aux questions qui lui ont été posées. Elle nous a envoyé également des informations complémentaires comme cela avait été demandé et pour ça aussi, je l'en remercie, même si c'est arrivé aujourd'hui relativement tard, il était déjà 17 h.

En analysant les comptes qui nous ont été présentés on nous annonce un boni alors au cumulé 4 millions d'après ce que je viens encore d'entendre répété par l'échevin. J'ai été un petit peu gratter et donc j'ai trouvé différents éléments qui me permettent de douter de cette réalité. Pourquoi? Quand je vais regarder les créances qui sont encore ouvertes pour des soldes de montants qui doivent être encore perçus, vous avez, si je comptabilise de 2010 à 2016 et je n'ai comptabilisé que les montants qui étaient supérieurs à 10.000 €, je retrouve 13.390.000€, 13.390.000€ qui théoriquement auraient dû se retrouver en irrécouvrables parce que ce sont des créances qui sont ouvertes depuis déjà plus de dix ans maintenant puisqu'on parle déjà de 2010, 2011, 2012 puisque nous sommes en 2022 et que donc en plus de ça, les sujets qui sont indiqués en regard de ces montants, c'est de l'inhabitabilité, des antennes mobilophonie, des terrains non bâtis, des divisions d'immeubles, de l'insalubrité, des imprimés, j'en passe et des meilleurs, donc, c'est à dire vraiment des postes qui sont aujourd'hui, à mon sens, presque garantis de ne pas toucher 0,01 € en retour. Même s'il y a éventuellement des actions en justice, on sait très bien que pour ce genre de sujet, peut-être les antennes mobilophonie, ça on verra encore, mais pour les autres sujets, je suis presque certain que soit on a affaire à des personnes qui se retrouveraient en situations sociales difficiles et qui ne pourront jamais nous le payer ou que le dossier ira à fonds de courses sans qu'ils soient traités par la justice, vu l'encombrement des tribunaux. Ça, c'est une chose.

Pourquoi est-ce que je vous dis que ça devrait être mis en irrécouvrables? Vous avez reçu, madame la Présidente, un courrier daté du 10 décembre 2021 qui est adressé à vous, Madame la bourgmestre, ainsi qu'au au collègue et dans ce courrier, il est clairement indiqué que notre commune ne rentre pas dans le cadre de l'assouplissement temporaire de la règle d'équilibre au service ordinaire, puisque le déficit du résultat à l'exercice propre après prélèvement n'est que partiellement dû à l'impact négatif de la crise sanitaire et que donc ceci, c'est la remarque qui est faite le 10 décembre 2021 et cette remarque est accompagnée d'un autre entrefilet qui lui est très important et qui dit : « je m'inquiète également du niveau encore fort élevé des créances ouvertes, particulièrement au niveau des taxes et redevances communales. Je constate toutefois l'important travail de nettoyage des créances ouvertes déjà réalisé par le passé et je vous encourage à persévérer dans le nettoyage des créances qui ne peuvent plus être perçues en comptabilisant des non-valeur, comme le développe la circulaire relative à la clôture des comptes communaux de l'exercice 2020 des droits constatés et pour lesquels plus aucune perception n'est à espérer, influence favorablement mais de manière fictive, les résultats de la comptabilité budgétaire » et entre parenthèses, il est marqué résultats budgétaires et résultats comptables pour bien préciser, mais également ceux de la comptabilité générale. Ici, vous avez dans ce courrier presque un ordre de vous dire tout ce qui est en non-valeur et sous lequel vous avez eu presque une certitude que vous ne récupérerez pas les montants que vous devez les mettre en non-valeur, donc, c'est à dire en irrécouvrables. Si je prends ce montant de 13 millions qui se trouve dans les créances datées de 2010 à 2016, comparé à votre résultat, vous faites une perte de 9 millions à l'exercice et ça, c'était bien caché dans les documents que nous avons reçu puisque c'était dans un document de 243 pages et que c'est écrit en tout petit que j'ai dû prendre une loupe pour pouvoir lire les chiffres et pouvoir les déchiffrer et arriver à faire le total parce qu'il n'y a aucun tableau sur lesquels les totaux sont repris et donc je crois qu'il est important que cela soit pris en compte, sachant surtout que quand on voit l'année 2022 avec ce qui est en train de se passer comme séisme financier à l'ensemble des entreprises et des administrations, vous aurez de très grosses difficultés à réaliser un budget correct parce qu'il va falloir attirer de l'argent supplémentaire pour le budget 2023 et ça ne va pas être coton d'y arriver. Je peux vous le dire, parce que, comme la totalité de la population se trouve en difficulté financière par elle-même, je ne vois pas où vous allez pouvoir le retrouver.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Je vais commencer par lire à tous les collègues de ce conseil communal, pour ceux en tous cas qui ne l'aurait pas lu, ce que dit le décide. C'est un article unique. Aujourd'hui, nous allons approuver les comptes 2021 et le début de ce décide dit de certifier que tous les actes relevant de la compétence du collège des bourgmestre et échevins ont été correctement portés au compte 2021. En écoutant religieusement mon collègue Michel Eylenbosch, on se rend compte finalement que ce n'est pas le cas. Il y a eu, d'ailleurs on a pu le voir lors des présentations en section réunies, j'ai posé un certain nombre de questions par rapport à l'évolution du personnel, par rapport aux conséquences de la destruction de l'ASBL Molenbeek Sport, avec le transfert du personnel et le coût supplémentaire que ça a eu sur les dépenses du personnel de la commune. J'ai parlé aussi des dépenses énergétiques qui, en 2021 déjà, étaient assez alarmantes, mais que dans le budget 2022 n'étaient pas pris en considération et donc, aujourd'hui, on nous présente un compte qui signifie clairement que les chiffres qui nous ont été donnés, d'autant plus que nous avons vécu un épisode historique. Il faut savoir qu'ouvrir un compte et fermer un compte, c'est rarissime, sauf s'il y a des graves problèmes qui sont détectés, ce qui est le cas. D'ailleurs, la réponse de la bourgmestre lors du précédent conseil communal était très emblématique. Elle parlait d'elle-même. Ça l'a dérangeait visiblement que je posais cette question pour savoir qu'est ce qui allait provoquer l'ouverture et la fermeture de ce compte qui a duré, je le rappelle, près de trois mois. Trois mois pour essayer de chipoter, essayer de nous présenter des comptes qui, à mon humble avis, ne correspondent pas à la réalité des chiffres.

Alors que dit ce compte aujourd'hui? Aujourd'hui, on nous annonce un compte avec un boni de 5.000.000€ à peu près en ordinaire et 2 millions et des poussières en extraordinaire. Mais en fait, la réalité, c'est que le gouffre est énorme. J'ai évoqué en sections réunies le déficit que nous connaissons, mais j'ai surtout évoqué la dette. Il faut rappeler que nous avons une dette en 2012 qui avoisinait les 150 millions d'euros. Nous avons fait en sorte que celle-ci puisse être stabilisée et même diminuée. Je vous invite à aller voir le catalogue des statistiques reprenant la liste de toutes les dettes. Nous sommes aujourd'hui à 178 millions d'euros de dettes avec une charge de l'endettement qui est colossal. Mais les conséquences pour les Molenbeekois vont être dramatiques. Dramatiques parce que vous avez supprimé aussi bien la prime qui était accordée aux citoyens pour pouvoir compenser l'augmentation du cadastre qui a été fait sous l'ancienne législature. Je le prédis et je vous le dis, vous allez augmenter le précompte immobilier, le cadastre des molenbeekois pour pouvoir continuer à dépenser sans réfléchir et les causes de cet endettement, évidemment, il y a des causes qu'on peut expliquer, que ce soit la charge du personnel avec l'augmentation de l'indexation, les x indexations que nous avons eues, mais il y a aussi cette gestion catastrophique que j'ai déjà évoquée à maintes et maintes reprises ici au sein de ce conseil communal.

Je vous rappelle, Madame la bourgmestre, que votre cabinet aujourd'hui coûte plus d'un million d'euros. Votre cabinet aujourd'hui coûte plus d'un million d'euros. Vous avez plus de dix personnes équivalent temps plein alors que votre prédécesseur, madame Schepmans, en avait six, avec des niveaux qui sont des niveaux A4 et des niveaux A7. Il y a certains chez vous qui gagnent plus de 120.000 € brut par an de salaire, ce qui est colossal et on se demande bien à quoi servent toutes ces personnes qui sont payées par les deniers des Molenbeekois aujourd'hui, alors qu'il y a des services qui crient famine. Dans les écoles, on a parlé ici d'un incident avec des enfants qui ont quitté l'école et on le sait tous et les syndicats revendiquent qu'on engage du personnel de surveillance, il y a en moyenne six surveillants qui

manquent par école dans nos écoles. Ça c'est les chiffres donnés par les syndicats et le fait que vous ne répondez pas rapidement à ce besoin fait qu'il y a des accidents comme celui qu'on a connu avec un enfant qui s'est retrouvé au bord du canal.

Il y a aussi la problématique, on en reviendra tout à l'heure avec l'interpellation de Monsieur Hamzaoui sur la manière dont fonctionne le Service des Etrangers. C'est une véritable catastrophe en termes de services rendu à la population. Aujourd'hui, un étranger vivant sur notre territoire qui doit avoir rendez-vous doit attendre 3 à 4 mois avant d'avoir un rendez-vous parce qu'il n'y a pas suffisamment de personnel et que le fonctionnement est très particulier. Alors pour les Ukrainiens, c'est de 2 à 5 jours. Donc je dis ça, je ne dis rien, on en viendra tout à l'heure.

Donc votre gestion aujourd'hui qui est reflétée par ce compte, va mettre les Molenbeekoïses et plus particulièrement en cette période de crise dramatique que nous connaissons, avec cette incapacité de pouvoir assumer les factures énergétiques avec le pouvoir d'achat qui est grignoté et donc je dis simplement aujourd'hui ce compte qui est présenté est un compte qui ne correspond pas du tout à la réalité. Mon groupe en tout cas, après que mon collègue Karim Haouari se sera exprimé là-dessus, votera contre, bien évidemment.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci Madame la Présidente. Tout d'abord, j'aimerais remercier l'ensemble du conseil communal pour l'accueil et donc je commencerai mes remarques par rapport au compte. Une remarque, une remarque par rapport à l'ordre des points. Si je peux me permettre entre le point trois et quatre, donc le point trois. Comme vous l'avez dit, Monsieur l'échevin, c'est effectivement une modification qui n'appelle pas de questions particulières. C'est la modification de clôture. Mais je pense, pour bien faire, qu'il faudrait d'abord voter le compte, c'est à dire d'abord voter le point quatre et ensuite voter le point trois, puisque le point de la modification budgétaire 99 injecte le résultat du compte. Donc si le compte n'est pas voté pour moi, il n'y a pas de résultat.

Mme la Présidente :

C'est le contraire monsieur Haouari.

M. Haouari :

Non, il faut d'abord voter le compte et c'est ce résultat là qu'on injecte dans ...

Mme la Présidente :

Non, il faut d'abord faire la dernière modification budgétaire et puis ensuite clôturer le compte. Je vous en prie, continuez.

M. Haouari :

Alors par rapport aux comptes budgétaires, donc, comme cela a été dit, le rapport financier. Enfin, je remercie les personnes qui ont établi le rapport financier qui est très intéressant et en analysant le compte, on se rend compte que beaucoup de questions sont à soulever. D'abord par rapport au timing. Donc, comme cela a été dit par mon collègue

monsieur El Khannouss, on a clôturé le compte et rouvert le compte. Donc j'ai l'impression, les raisons, je ne les ai pas eues. Je n'ai pas pu assister à la section réunie, mais on considère ça comme étant une opération ordinaire. A ma connaissance, en tous les cas, ces dernières années, jamais à Molenbeek on a clôturé un compte, rouvert un compte et reclôturé. La clôture d'un compte nécessite plusieurs opérations de contrôle. Donc j'aimerais bien avoir plus d'explications par rapport à cette opération de réouverture des comptes.

Pour ce qui est des éléments du compte proprement dit, le compte nous permet de voir quelle a été l'exécution du budget de l'année de l'année 2021. Ça permet aussi de voir un peu comment a fonctionné l'administration durant cette même année. Force est de constater qu'il y a de gros points d'interrogation, à commencer par les frais de personnel. Donc, dans le courrier qu'évoquait monsieur Eylenbosch, qui n'est rien d'autre que l'ordonnance d'approbation des comptes 2020, il est aussi mentionné qu'il y a eu des dépassements dans les frais de personnel en 2020. La même chose se répète en 2021. Donc, il y a eu un dépassement de 1 million et demi d'euros dans les frais de personnel. Or, la dernière modification budgétaire en 2021 a été faite en fin d'année. Je ne comprends pas comment se font les estimations des dépenses de personnel, pourtant, elles devraient être plus précise que cela, arriver à dépasser les dépenses de personnel d'un million et demi d'euros alors, comme je viens de le dire, que la modification budgétaire a eu lieu en fin d'année nécessite à mon sens des explications.

Alors, les frais de fonctionnement. On ne dépense que 90% des frais de fonctionnement. Il reste un montant non dépensé au niveau des frais de fonctionnement de 1.400.000 €, ce qui est un montant assez important. Je ne sais pas comment cela est possible, d'autant plus que, et comme on entend ici et là, plusieurs services nécessitent du matériel de fonctionnement courant. Je me réfère au service de la propreté publique. Je me réfère aux écoles. Je me réfère à d'autres services. Je me demande pourquoi on prévoit autant en frais de fonctionnement et qu'on arrive à ne dépenser que 90%. Pourquoi ne pas aller plus loin dans la dépense?

Par rapport au timing, j'aimerais revenir là-dessus, donc on peut me dire que c'est humain, c'est une erreur, l'erreur est humaine, il y a eu ça. Cela dit, et il faut rappeler quelles sont les conséquences de ce retard. Les conséquences de ce retard, c'est que les modifications budgétaires ne peuvent pas passer tant que le compte n'est pas approuvé. D'ailleurs, c'est pour ça que nous avons la modification budgétaire numéro un de l'année 2022 qu'aujourd'hui après le point cinq après le compte. Donc la conséquence est, comme on le voit, la modification budgétaire comporte plusieurs choses importantes, notamment en matière d'investissement donc le retard dans le compte implique des retards en matière d'investissements et, par conséquent, pénalise les services. On peut voir le détail de la modification budgétaire. On voit qu'il faut acheter du matériel pour plusieurs services, notamment pour les écoles et d'autres services et donc ce retard impacte négativement le fonctionnement correct de la commune

Par rapport au budget, oui, par rapport à ce détail, il faut rappeler aussi qu'en 2022, il y a une particularité, c'est que le budget a été présenté très tardivement. La commune a fonctionné pendant plusieurs mois avec des douzièmes provisoires, donc était incapable de fonctionner correctement, notamment en matière d'investissements. En douzièmes provisoires, il est impossible de procéder à des dépenses d'investissement. Donc je pense que le budget est passé au mois d'avril, au mois de mai avec le délai de tutelle délais de publication légal qui est de dix jours et le délai de tutelle le budget n'a pu être exécuté que vers la fin du mois de juin. Donc tout cela a des répercussions et des conséquences négatives sur le bon fonctionnement de la commune et par conséquent sur le citoyen. Voilà, je vous remercie pour l'écoute.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Haouari. Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Pour nous, ce sont les épaules les plus larges qui doivent contribuer le plus. Or ici, c'est le contraire dans ce budget, aussi bien au niveau de certaines rentrées que de certaines dépenses.

Mme la Présidente :

Monsieur Vancauwenberge, pardonnez-moi. Tout à l'heure, on a un point budget, mais ici on est sur le point compte. Juste pour être sûr que vous êtes dans le même point, on est sur les comptes.

M. Vancauwenberge :

Oui, oui, c'est un lapsus.

Donc au niveau des rentrées donc, il y a les recettes de stationnement. Donc c'est tout le monde qui est au même tarif. On a plus que doublé les recettes à ce niveau-là. Que vous soyez travailleur, qui a besoin de sa voiture et avec une petite voiture pour aller travailler ou que vous êtes rentier, donc c'est la même tarif pour tout le monde. La même chose pour le PRI, il a aussi augmenté. Donc, la précédente campagne électorale, on avait vous aviez promis pour diminuer ce précompte qui est injuste parce qu'il n'y a aucune progressivité, que vous soyez un travailleur qui a durement bossé pour avoir son logement, son appartement ou que vous soyez multipropriétaires ou spéculateur, c'est le même tarif. Or, ici aussi, on a augmenté les tarifs parce qu'on a supprimé la prime dont bénéficiaient les travailleurs pour leur précompte immobilier. Et ça, ce n'est pas anodin parce que j'ai discuté avec une famille il y a quelque temps. Lui, c'est un ouvrier dans une entreprise depuis 20 ans. Son épouse travaille comme femme d'ouvrage. Ils ont acheté une dizaine d'années et maintenant ils disent on envisage de déménager parce qu'on n'en plus, parce qu'il y a le précompte et puis il y a toutes les autres augmentations qui viennent s'ajouter à ça. Donc pour beaucoup de gens, c'est vraiment un gros problème. Pour vous, c'est peut-être un détail, mais pas pour beaucoup de gens. Ce qu'on voit aussi dans les rentrées, les additionnels, l'IPP comment la population est pauvre et s'appauvrit même à Molenbeek.

Alors au niveau des dépenses, là vous faites payer le personnel. Donc il y a une augmentation pour le personnel de 61 millions à 65 millions. Donc ça correspond plus ou moins à la statutarisation et à Molenbeek Sport donc l'incorporation de Molenbeek Sport alors vous aviez dit que chaque agent serait remplacé? Moi je pose la question est ce que vous affirmez toujours que tout le monde est remplacé? Non seulement on voit sur le terrain, qu'il y a beaucoup d'endroits où il manque du personnel mais ici d'après les chiffres, mon avis, c'est peu probable que tout le monde a été remplacé.

La même chose au niveau de frais de fonctionnement, donc aussi une diminution, 1 million et demi, alors que selon une étude de la Région de Bruxelles, pouvoirs locaux sur les recettes et dépenses en 2019, on voit déjà que Molenbeek est parmi les communes ici à Bruxelles qui a le moins de dépenses, qui dépense le moins en matière de personnel et aussi en matière de frais de fonctionnement et malgré tout ce que vous demandez à votre personnel il n'y a aucun cadeau. Vous avez même refusé de payer les chèques repas comme dans les autres communes. Vous aviez refusé ça. Moi je trouve ça vraiment scandaleux. On s'étonne alors qu'il y a un démotivation du personnel, mais c'est inévitable quand on voit ça. Donc j'ai

un peu peur de ce que vous allez faire pour les années qui viennent, surtout cette année avec toutes ces indexations et inflations. Voilà, merci pour votre attention.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci madame la présidente. Merci Mr Van Leeckwyck pour cet exposé et merci à vos équipes pour le travail fourni et la présentation de ce lundi en section réunies qui me semblait être clair et permettait de poser toutes les questions techniques utiles et nécessaire.

Si en effet, on peut se réjouir d'un résultat positif lié à des recettes plus importantes qu'espéré, il va de soi qu'il s'agit de l'année 2021, encore sous l'effet du Covid, entraînant un taux d'absentéisme de longue durée dans certains services. Un boni en fin d'année 2021 sur une telle période de pandémie est certainement une excellente nouvelle, mais surtout exceptionnelle. Nous allons devoir redoubler d'attention en 2022 alors que trois trimestres sont déjà passés. Il va être impératif de mesurer les investissements de notre commune durant les mois à venir afin de pouvoir faire face à cette crise sans commune mesure qui risque de durer encore plusieurs années. Les citoyens vont devoir faire face à des choix jamais rencontrés, à savoir manger ou payer les factures d'énergie, les amendes éventuelles, les taxes ou autres impôts. Le choix sera vite fait. Notre commune s'appauvrit chaque jour un petit peu plus et les rentrées communales chutent de manière vertigineuse. Certains propriétaires ne savent plus où mettre de la tête pour faire face au précompte immobilier, aux exigences pour répondre aux normes environnementales et d'isolation. Ils doivent non seulement faire face à des investissements importants pour entretenir leur biens, mais aussi à une augmentation constante du précompte liée, entre autres, à l'index. Vous me direz qu'il est possible d'obtenir des primes régionales ou autres, mais il faut avoir fait de sérieuses études pour compléter un dossier et accéder à la prime, souvent dérisoire par rapport à l'investissement. Nous devons donc faire preuve de vigilance pour boucler les comptes à venir sans étrangler encore plus les citoyens qui contribuent encore et encore à alimenter les caisses publiques. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Présidente. Je remercie également madame Mauclet et son service pour la clôture de cet exercice et je vais revenir sur la remarque qui a été faite par mon collègue Monsieur Haouari par rapport à l'ordre des points, la modification budgétaire en point trois et les comptes en point quatre. Je pose la question, madame la secrétaire communale, parce que dans l'article 240 de la nouvelle loi communale, on précise bien que chaque année, le conseil communal approuve les comptes annuels de l'exercice précédent et les transmet à l'autorité de tutelle pour le 30 juin au plus tard et aucune modification budgétaire ne peut être approuvée par le conseil communal postérieurement au 1^{er} juin si les comptes de l'exercice précédent n'ont pas été approuvés. Donc voilà, je mets en évidence en tout cas cette remarque et je passe aux autres remarques par rapport aux comptes.

Alors, à entendre mes collègues et aux analyses faites dans les divers documents que nous avons reçus, je mets en tout cas en évidence plusieurs points, notamment l'augmentation des dettes, les dettes qui impactent en tout cas le budget, les budgets et de facto, la population

molenbeekoise. On constate des chiffres noyés pour tout ce qui action judiciaire. Donc j'imagine qu'il y a une multiplication de ces actions judiciaires pendant cette année-là. Je vous demande, Monsieur l'échevin, de nous communiquer toutes les données par rapport à toutes les actions judiciaires. Si vous n'avez pas cette information là pour le moment, ce n'est pas grave, merci de les envoyer par email plus tard. On peut constater dans la réalité aussi un manque important au niveau du personnel dans divers services comme au Service des Etrangers par exemple sur lequel je vais revenir plus tard. Donc Madame la bourgmestre, ma question est simple le boni que vous avez dans ce compte, à quoi sera-t-il utilisé? Est-ce que vous comptez par exemple renforcer les équipes dans certains services ou est-ce que vous comptez utiliser ce boni là pour autre chose ? Si c'est le cas, merci de nous préciser la destination de ce de ce boni.

J'avais juste deux petites questions, une petite question pour Monsieur Achaoui, par rapport au budget environnement, qu'est ce qui est devenu ce budget ? Comment a été utilisé ce budget ? Est-ce que vous l'avez utilisé à 100 % ou pas? En tout cas dans les comptes, je ne vois pas le chiffre qui concerne la partie environnement et pour madame Garcia, j'aimerais également savoir comment a évolué la partie qui vous a été consacrée, notamment pour tout ce qui est propre. Voilà un grand merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui. Il n'y a plus d'autres interventions. Je donne la parole à monsieur l'Echevin Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Bon, finalement vous êtes encore assez gentil je trouve. Les questions sont raisonnables. Il y a quand même là-dedans des questions techniques aussi. Donc je vais voir dans quelle mesure je peux y répondre.

Bien si on veut revenir à l'histoire de l'ouverture et de la fermeture. Bon, c'est vrai que je peux comprendre tout à fait que vu de l'extérieur, on dit qu'est ce qui se passe mais on peut savoir quand même qu'il y a encore deux communes actuellement qui n'ont pas encore clôturé leur compte, c'est Anderlecht, l'autre commune je ne sais plus. Ici, à la limite, il valait mieux rouvrir et clôturer en clôturant correctement que de remettre parce qu'on aurait pu très bien ne pas clôturer et remettre les chiffres et en mettant une annotation mais c'est quand même un peu ridicule et vous voyez, contrairement à ce que vous voulez faire croire, que les comptes sont clean. Enfin il n'y a pas d'erreur ou tout a été fait dans les normes. Maintenant je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit et la note qu'on a reçu de la tutelle, nous savons que nous avons pas mal de créances que nous allons devoir mettre en irrécouvrables et ça c'est presque du technique. Madame Mauclet travaille à ce à cela. Mais si on doit tout mettre en une fois, comme vous le dites, ça fait un gros montant et il y a encore, par exemple parce que j'ai eu une réunion cet après-midi, on est toujours en discussion, par exemple pour les antennes parce que cette histoire des antennes, malheureusement, c'est toutes les communes. Il y a déjà eu une tentative de reprendre l'histoire de toutes les antennes Proximus, sans succès, enfin faire un consortium entre guillemets, au niveau de la région ou les sociétés même sont venues nous contacter pour voir si on ne pouvait pas faire un compromis. Donc il y a encore quand même des ouvertures sur ceci.

Alors vous parlez de la dette de 178 millions? Ça se sont tous les emprunts que nous avons fait pour les investissements. Cette dette, évidemment, c'est important. Mais ce qui est à suivre, c'est les 15 millions qui reviennent à l'ordinaire et que nous payons tous les ans et là, nous avons un tableau où, justement nous limitons nos investissements. On ne peut pas investir plus, sinon notre charge de dette va augmenter et ces investissements, ben là, de nouveau, vous allez nous dire oh, vos écoles deviennent des maisons délabrées, les enfants

n'ont plus de toilettes. Si vous regardez tout ce qui a été entrepris ces dernières années, c'est quand même beaucoup de la rénovation et ceci, c'est pour la population et pour nos enfants. Maintenant, c'est vrai et c'est quelque chose que nous devons discuter en collège, avec tout ce qui se passe pour le moment, nous allons devoir être très vigilants.

Alors, pour le personnel, je laisserais soit la bourgmestre ou madame Aelbrecht répondre.

Alors, les frais de fonctionnement. Oui, c'est vrai, ça n'est pas une mauvaise remarque non plus. On l'a constaté. Les services auraient pu dans certains cas, commander plus. Là, on va voir un peu ce qui s'est passé. Mais bon, en attendant, ça permet d'avoir moins dépensé.

Monsieur Vancauwenberge, pour le PRI en 2021-2022, il n'y a pas eu d'augmentation. Les augmentations que vous voyez peut-être, c'est simplement parce qu'il y a une meilleure rentrée au niveau PRI. Nous, en tant que collège, on n'a rien pratiqué de particulier. Par contre, c'est vrai dans les travaux que j'ai déjà entrepris et ça, ça n'engage que moi, je n'en ai pas encore parlé au collège et puis ça ne dépendra pas du collège, c'est quelque chose que je dois faire au niveau de la région il y a toute une réflexion qui peut se faire au niveau du PRI, comme par exemple vous dites, peut-être qu'il y a, ça se fait déjà d'ailleurs, quand c'est des bureaux, ils ont un PRI plus élevé. Il y a peut-être moyen de travailler là-dedans, mais ça c'est à voir. L'IPP, mais là non plus c'est l'IPP actuel et je vous ai expliqué, c'est de moins en moins.

Monsieur Hamzaoui, les actions judiciaires, je n'ai pas ça sous la main, mais on peut vous envoyer ça parce que je pense que c'est une question que l'on avait déjà reçue. Je pense qu'il y a un tableau qui a déjà été fait.

Le boni, comme je vous ai dit, le boni n'est pas un boni. Enfin, comme je le dis, on est bien conscient et allez dire d'engager du personnel, engager du personnel, ça veut dire que ce sont des dépenses récurrentes. Ici, il n'y a pas mal parce que j'ai pu examiner en détail ce qui a provoqué ce boni, en plus de ce droit constaté de parking Bruxelles, ce sont beaucoup des petits subsides qui ont pu être négociés et qui sont des subsides exceptionnels suite au Covid. Donc c'est toujours dangereux de déjà aller dire on va utiliser le boni avec ceci, ceci cela.

J'ai fait un peu le tour de la question, je pense. Enfin, si madame la bourgmestre veut compléter, bien sûr.

Mme la Présidente :

Alors tout d'abord, sur la question plus technique de l'ordre des points, je vais demander à la receveuse qui est avec nous, de répondre. Madame Mauclet, vous voulez bien répondre à la question sur l'ordre, dans notre ordre du jour, des points s'il vous plaît ?

Je donne la parole à madame Mauclet, Receveuse communale.

Mme Mauclet, Receveuse communale :

Ils passent devant les comptes parce qu'il y a un impact. C'est un impact technique qui corrige dans le service ordinaire, les dépenses et donc c'est ce chiffre là que vous trouvez dans le compte dans le livre. Donc, c'est comme l'année passée, comme avant, c'est d'abord l'année 99, les comptes et après naturellement, la modification budgétaire pour l'année N.

Mme la Présidente :

Merci madame Mauclet. Alors ça me permet d'enchaîner directement sur ce qui est aussi comme les années précédentes et qui semble vous troubler cette année les irrécouvrables. Il y aura toujours des irrécouvrables et il y aura toujours des non-valeur et il y aura toujours une masse en suspens dont on ne sait pas combien on va recevoir. Donc je vous invite à relire tous les courriers de la tutelle qui correspondent à celui que vous avez lu cette année. Ils vont tous dire la même chose. Il y a toujours des montants en suspens dont on ne sait pas encore si on peut les considérer comme acquis ou non, je ne sais pas comment dire ou non à recouvrer. Donc moi, je ne peux que me féliciter et je veux encore remercier le service de madame Mauclet, madame Mauclet et le service de madame Vandeput et madame Vandeput parce qu'en fait, ce qui est exceptionnel dans le courrier que vous avez lu, Monsieur Eylebosch, c'est qu'on mentionne un important travail déjà effectué comme une louange vis à vis de notre travail. Et donc moi, je pense que cette lettre, c'était une lettre que nos services ont reçu avec joie. Voilà.

Alors, mesdames et messieurs, vous dire que tout va bien ici en matière de sous ça, ça serait évidemment un mensonge, c'est évident. Maintenant, il ne faut pas tourner la réalité. Bien sûr que les comptes représentent réellement les comptes. Les comptes représentent les comptes, les comptes sont le témoin de ce qui a été fait et c'est bien pour ça qu'on est là et qu'on peut vous dire, tel budget avait été surévalué, tel budget avait été sous-évalué, voilà ce qu'on a réalisé, ce sont les comptes. Donc il ne faut pas tourner les choses et ceux qui décideront de ne pas voter les comptes et elles le feront pour des raisons politiques ils ne le feront pas parce que les comptes ne reflètent pas la réalité. Bien sûr que les comptes reflètent la réalité. Et c'est tout le rôle d'ailleurs de notre receveuse que je remercie d'être avec nous ce soir pour les précisions techniques éventuelles.

Alors j'ai entendu aussi certains des conseillers qui disent voilà, les impôts sont des mauvaises impôts et puis ce sont les mêmes juste après qui disent mais il faudrait tout de même engager plus de personnel. Ben écoutez, voilà, on a une population qui a une assiette fiscale difficile, On a énormément d'enfants, on a énormément de pensionnés qui n'ont pas de fortes pensions. Et puis entre les deux, on a une classe travailleuse qui travaille d'arrachepied mais qui a beaucoup de chômage, singulièrement le chômage des jeunes, chômage des femmes. On n'a pas une assiette fiscale facile, on n'a pas, quand on lève l'impôt, beaucoup qui revient. Et donc effectivement notre commune qui par ailleurs pour toutes ces personnes dont je viens de parler, a besoin d'investir et aurait besoin, parce que ceux qui ont dit ça ont raison, auraient besoin de personnel communal supplémentaire eh ben on travaille un peu juste et moi je veux remercier les services d'avoir déjà fourni des efforts en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement en 2021. Parce qu'évidemment que l'année prochaine, tout comme cette année, ce sont des choses qu'il faudra continuer à faire. C'est difficile. Mais je vous invite à ne pas tout mélanger. Dans l'ordinaire on ne va pas mettre des investissements machines. Ça, c'est dans l'extra. J'entends des choses qui n'ont pas de sens en termes budgétaires, en terme comptable, ce n'est pas ça. Donc ici, ce compte y reflète la réalité. Eh bien malheureusement, effectivement, nous nous débattons avec une situation difficile. Nous n'avons pas assez de membres de personnel par rapport à nos besoins, mais nous n'avons pas les moyens pour en avoir plus.

Alors pour finir, parce que ça, c'est quand même important sur la question du personnel. La question du personnel en 2021, elle est marquée par quoi? Elle est marquée par deux choses. Premièrement, un index. Forcément, ça fait augmenter la ligne par rapport à ce qui avait été inscrit au budget. Puis elle est marquée par autre chose le Covid. Le Covid pourquoi? Parce que vous savez qu'on a fait des efforts en ouvrant non seulement un centre de dépistage, mais après un centre de vaccination, on a dû l'inscrire avec des membres du personnel qui ont tourné. C'est une grande équipe et bien sûr, on a inscrit les montants qu'on recevait en subsides sur les lignes frais de personnel. Mais ce sont des entrées sorties. Donc

ça paraît énorme. Pas du tout. Derrière, vous avez la ligne subside qui a augmenté au prorata. Donc ça, c'est une entrée sortie. On a fait fonctionner nos centres de tests et nos centres de vaccination sur un subside qu'on a été chercher et je remercie l'administration pour ça et pour tout le travail qui a été effectué pour servir nos concitoyens dans cette période et ça, c'est une différence importante dans ce que vous avez vu en termes de frais de personnel. Voilà.

Pour terminer, j'avais encore une remarque à faire, c'est l'intégration de Molenbeek Sport. Ecoutez, si vous regardez bien les chiffres et si vous voulez, une fois qu'on fasse une section réunie plus spécifiquement là-dessus, on peut le faire. Qu'a marqué l'intégration de Molenbeek Sport ? Premièrement, une rectification de toutes les procédures qui n'allait pas. Parce qu'il faut se souvenir de cet audit. On était en défaut sur tout et en particulier sur la question des marchés publics. Donc ça s'est résolu aujourd'hui dans le giron communal. C'est important, On est dans la légalité désormais dans la gestion de l'ancien Molenbeek Sport. Puis une intégration des travailleurs qui se passe très bien. Ils sont là, ils travaillent très bien, ils fonctionnent très bien. Et enfin, et c'est là où je voulais en venir, parce que ça, c'est ce qu'on commence à voir là. En fait, dans cette formule, on arrive enfin à récupérer les sous et à se faire payer de manière juste et logique pour l'utilisation de nos infrastructures. On récupère beaucoup plus ou plus exactement, on perd beaucoup moins par rapport à ce qui était le cas dans l'ASBL. Et donc là, le bilan financier est extrêmement positif. Mais si vous le souhaitez, je le répète, on peut faire une section réunie spécifiquement là-dessus. Je vois que c'est un sujet qui intéresse certains. Je le comprends. Il n'y a pas de souci, On peut faire ça. Voilà ce que je voulais ajouter.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente. Franchement, je suis au bord du désespoir. Quand je vous entends vous exprimer sur le compte 2021, j'ai l'impression qu'on ne parle pas de la même chose. Alors vous avez cette capacité d'enrober les choses pour faire passer, je ne vais pas dire la pilule mais le suppositoire. Pour qu'il n'y ait pas de réactions négatives vous essayez d'abord de nous faire passer pour des espèces de demeurés en disant, ce sont les mêmes qui demandent du recrutement. Ce sont les mêmes qui demandent de l'investissement dans les infrastructures, mais ce sont les mêmes qui veulent qu'on supprime les taxes. Mais bien évidemment, si ces taxes, qui sont un moyen de faire rentrer des moyens financiers dans les caisses de la commune, se faisaient parce qu'on avait une gestion vertueuse et une gestion en bon père de famille des deniers de la commune, je serai le premier à vous soutenir mais malheureusement ce n'est pas le cas et je vais vous le démontrer. Votre gestion depuis quatre ans est tout simplement catastrophique. Je ne vais pas vous énumérer toutes les pertes financières que vous avez provoquées et qui font qu'aujourd'hui la commune est en situation dramatique. Je conclurai tout à l'heure par Molenbeek Sport, mais je vais quand même vous rappeler que nous avons un jugement qui a disparu huit procédures judiciaires, d'ailleurs, on aura le plaisir de revenir ici au sein de ce conseil pour en parler. Le montant avoisine 2 millions d'euros de pertes sèches car nous avons été condamnés un certain nombre de fois par la justice. Nous avons aussi de très, très nombreuses procédures judiciaires dans lesquelles nous avons perdu et nous n'avons jamais pu connaître les montants exacts, que ce soit par rapport à les divisions d'immeubles, que ce soit par rapport à la suite du dossier sur les taxes des terrains non bâtis, etc. C'est votre cabinet, comme je l'ai dit, madame Moureaux, votre cabinet posez une fois la question objectivement et honnêtement, combien coûte votre cabinet? Vous avez une véritable armée mexicaine dans votre bureau et il coûte le double de ce qu'a coûté le cabinet de madame Schepmans sous l'ancienne législature. Vous avez aussi d'autres soucis. Je ne vais pas rappeler l'affaire de mon ami Gjanaj, les tapis rouges qui a fait que la Région a demandé que l'Echevin rembourse cet argent et que vous vous êtes arrangés entre amis pour qu'il y ait dépassement du délai à la région pour que ça tombe dans le déficit qu'on retrouve d'ailleurs dans les chiffres aujourd'hui et ainsi de suite. Nous avons la

Molenbeek Sport. Vous me faites vraiment rire. Soit, vous êtes d'une malhonnêteté incroyable, soit vous ne connaissez pas le dossier. Quand vous parlez des conséquences du transfert de Molenbeek Sport, en tout cas des infrastructures et du personnel au sein de la commune. Est-ce que vous savez que ce personnel d'ailleurs, pour lesquels il n'y a même pas eu de nouveaux contrats, le coût de la charge salariale est de plus de 500.000€ par an. Visiblement, vous ne le savez pas. Ils dépendaient de la commission paritaire 329 ou nous avons nous augmenté les salaires dans le cadre de la prévision de l'intégration de la Régie qui aujourd'hui fait perdre entre 300.000€ et avec l'augmentation des dépenses énergétiques, 500.000€ et même beaucoup plus argent qu'on aurait pu récupérer si vous aviez eu l'intelligence de vouloir soutenir les projets positifs.

Mme la Présidente :

Allé maintenant on va écouter une vraie intervention sur les comptes.

M. El Khannouss :

Et je vais terminer madame si vous le voulez bien

Mme la Présidente :

Votre temps est écoulé.

M. El Khannouss :

Je vais terminer si vous le voulez bien, en vous disant simplement que vous nous racontez des carabistouilles par rapport à ce compte 2021, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Chacun jugera de lui-même qui raconte des carabistouilles.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci Madame la présidente. Donc merci pour les réponses. Monsieur l'échevin des Finances, je n'ai pas bien compris votre remarque par rapport au fait qu'on aurait pu ne pas clôturer ou clôturer avec des annotations. Je n'ai pas bien compris. Un compte doit être clôturé en bonne et due forme. Donc cette remarque par rapport aux annotations, je n'ai pas bien compris. Par contre, je vous remercie pour votre honnêteté par rapport aux dépenses frais de personnel.

Donc comme vous l'avez dit, vous l'avez-vous même remarqué, fait remarquer aux services qu'il était possible de dépenser un peu plus par rapport au fonctionnement courant. L'administration et là, Madame la bourgmestre, je ne parlais pas de machines, je parlais de fonctionnement courantes, administration de petit matériel. Vous faites, les deux membres du collège qui se sont exprimés donc madame la bourgmestre, vous dites que ceux qui ne voteront pas ce compte ne voteront pas pour des raisons politiques. Monsieur Van Leeckwyck, vous dites que la remarque de Monsieur El Khannouss, lors de son intervention par rapport au fait qu'il remet en cause la clôture de ce compte, vous avez dit lors de votre introduction que vous avez eu une bonne nouvelle au mois de mars, c'est bien ce que vous avez dit au mois de mars de parking Bruxelles par rapport à 2 millions d'euros supplémentaires aux recettes au mois de mars. Je vais vous rappeler les dispositions de la circulaire de clôture. Les droits constatés, engagements, imputations. La constatation des droits peut être poursuivie

jusqu'au 15 février. 15 février, pas mars pour autant qu'elle soit justifiée par un document établi en bonne et due forme et se référant exclusivement à l'exercice précédent, 15 février. En début de séance, vous avez dit que l'information, vous l'avez au mois de mars. Donc voilà juste pour dire que la remarque de mon collègue monsieur El Khannouss n'était pas tout à fait erronée et donc de dire qu'il est difficile de confirmer que toutes les règles ont été respectées lors de la clôture de ce compte. Merci pour l'écoute.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui, monsieur l'échevin, je n'ai pas dit que vous avez augmenté le taux de PRI, mais vous avez supprimé la prime et avec la prime, ce ne sont pas les multipropriétaires que vous touchez, ce ne sont pas les spéculateurs, ce sont les simples familles de travailleurs que vous touchez, c'est eux qui touchaient cette prime. Donc vous faites payer les simples familles tout comme vous faites payer votre personnel parce que je n'ai pas eu de réponse non plus sur la question si on a remplacé tout le monde.

Ce qui est positif, c'est que vous parlez de progressivité. C'est un peu bizarre qu'un échevin MR en parle, mais pas votre partenaire du PS. Voilà, nous ne sommes pas contre les impôts, nous voulons des impôts plus juste et nous voulons que les épaules les plus larges portent le plus grand poids. Et ce n'est pas ce que vous faites.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci Madame la présidente. J'entends bien ce qui a été dit concernant la problématique des irrécouvrables ou de mise en non-valeur. J'entends aussi l'échevin qui nous dit qu'il y a encore des négociations qui sont en cours concernant les montants de pratiquement 1 million pour les antennes GSM mais où il y a visiblement une négociation qui serait en cours pour diminuer le montant. Je serais curieux de connaître quelle hauteur de montant. Mais il n'y a pas que ça. Il y a d'autres postes que je vous ai cités et là vous ne revenez pas dessus. Donc c'est bien la preuve que dans ces montants-là, il y a des montants qui pourraient être mis en non-valeur ou en irrécouvrables et je trouve dommage que ça ne se fasse pas parce que ça permettrait à ce moment-là d'avoir d'abord un budget vérité et un budget qui serait lisible correctement pour tout le monde et qui permettrait d'être un document de travail pour le budget suivant qui doit être effectué pour 2023. Aujourd'hui, vous êtes toujours avec ces problématiques-là. Hier, nous étions en réunion au niveau du conseil de police où le budget 2023 nous a été présenté et là aussi, ils ont fait des manques de prévisions, à mon avis pour le budget 2023, parce qu'ils ne voulaient pas, comment dire, estimer les futures augmentations auxquelles on devrait faire face, que ce soit en termes de personnel ou en termes de chauffage. J'espère que cette erreur ne sera pas faite ici dans les prochains comptes. Et une chose qui pour moi est importante, c'est que nous ayons une section réunie par rapport à, j'ai 3.145 lignes qui touchent à des budgets de créances et donc moi j'en ai fait état. Non, je n'ai pas fait état des 382 puisque je vous ai dit que je n'ai pris que celles qui dépassaient 10 000 €. Donc j'ai représenté dans mon calcul probablement moins de 8 % des lignes qui sont reprises dans le document ici et qui reprend la totalité des créances et je crois qu'il serait important que nous ayons une explication et une information correcte, poste par

poste, pas ligne par ligne, j'ai bien dit poste par poste pour que l'on sache exactement où on en est et que des décisions soient prises par rapport à ces différents montants. Je ne nie pas naturellement que la majorité des créances sont probablement de 2021 et de 2020 et donc celles-là, ce n'est pas ça que je demande à mettre en irrécouvrables, mais que celles qui sont plus anciennes soient prises en compte. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la présidente. Mais donc voilà. Par rapport à l'article de loi que je vous ai cité, j'interpellerai la tutelle par rapport à cet ordre du jour que vous avez établi. Puis un deuxième point, nous serons attentifs au budget que vous allez nous présenter d'ici la fin de l'année nous l'espérons, et pas comme l'année passée en mars. Voilà.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Hamzaoui. J'entendais les collègues qui avaient envie de répondre.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. Achaoui, Echevin :

Merci, Madame la présidente, Je voulais en effet répondre sur un sujet qui me tient à cœur et que justement, les recettes de Parking Bruxelles pour lesquelles on a longuement travaillé et à juste titre, effectivement, nous sommes d'abord, on doit se réjouir des montants en recettes qui ont été comptabilisés sur 2021, qui constituent un élément positif. Pour une plus grande clarté ce montant est composé de plusieurs éléments. D'abord, rappeler que, justement, pour une garantie de recettes annuelles, nous avons signé une convention qui nous permettait, dans tous les cas de figure, une entrée évidente annuelle, chose qui n'était pas faite précédemment et donc ça s'inscrit dans cette logique-là. Donc ça c'est une première partie. Quoi qu'il arrive, indépendamment des droits constatés, nous avons ce qu'on appelle la garantie recettes dans tous les cas de figure.

Deuxième élément, dans ce montant important, il y a effectivement des droits constatés qui concernent l'année en cours, mais aussi des recettes qui concernent des années antérieures pour lesquelles nous avons mis avec le parquet de Bruxelles une procédure beaucoup plus allégée qui permettait justement d'aller recouvrer des montants beaucoup plus importants qui restaient justement pour éviter les irrécouvrables de pouvoir les encaisser rapidement et donc il y a une grosse partie effectivement, donc un travail qui est important. Il ne s'agit pas simplement des droits constatés purement annuels, mais un certain nombre d'éléments qui constituent ce montant. Ce qu'il faut retenir, c'est que de plus en plus, on aura des recettes importantes avec la généralisation de la zone verte, mais surtout surtout, une procédure qui a été optimisée pour justement permettre des recettes garanties à tous les niveaux.

Les droits constatés que vous avez soulignés, monsieur Haouari, effectivement, il y a une deadline février, mais dans cette perspective-là, nous avons la possibilité de constater davantage au-delà de mars, ce qui a été fait et ça a été accepté par l'inspecteur. Nous avons discuté cet élément important et effectivement, lorsqu'on va dans la comptabilité analytique de ces montants, on constate que sur 2021, il y a eu des droits constatés en cours et qui ont été récupérés l'année même. Donc voilà, tous ces éléments font que le montant est conséquent mais qui se justifie pleinement. Ce sont des recettes pures enregistrées et encaissées.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à madame Garcia-Fernandez, Echevine.

Mme Garcia-Fernandez, Echevine :

Monsieur Hamzaoui, vous posiez la question des chiffres, de connaître les chiffres par rapport à la propreté publique. Alors en ce qui concerne le subsidie qui est alloué par la Région, il s'élève pour 2021 à 808.866 €. Il faut savoir que c'est 35 000 € de plus que celui de 2020 et vous le savez, peut-être qu'au niveau de la région, Monsieur Maron a décidé déjà en 2020, fin 2020, que ce chiffre ne serait plus alloué, enfin, que ces montants ne seraient plus alloués aux communes sur des bases démographiques. Donc ça veut dire que certaines communes se sont retrouvées avec moins et nous, on a eu la chance à Molenbeek d'avoir, ce n'est pas énorme, mais on a reçu 35.000 € en plus. Donc ça je m'en félicite évidemment. Alors ces subsides servent essentiellement à l'achat de matériel roulant, du matériel qui est très important pour nous parce que ça nous permet de diminuer la pénibilité du travail pour nos agents. Je pense par exemple au camion plateau. Vous savez que quand nos agents passent et ramassent des sacs poubelles, parfois ces sacs sont très lourds alors si on n'avait pas ces camions plateau, ils devraient faire deux fois le travail, c'est à dire qu'ils devraient ramasser en rue, arriver au dépôt et les remettre dans un autre camion qui va partir à l'incinérateur, mais toujours à la main tandis que ces camions plateaux, permettent à ces sacs de tomber directement dans le camion qui va partir à l'incinérateur.

Je pense aussi notamment et je terminerai par cet exemple là au camion grappin. Vous savez, il y a des personnes qui laissent, notamment des frigos, des salons dans la rue, c'est extrêmement lourd et si on n'a pas de camion grappin, ça veut dire que les hommes doivent à la main les lever et les mettre dans les camions. Donc ces subsides pour nous sont extrêmement importants.

Ce que je vous dirais aussi, c'est que les services de la propreté publique ont participé à deux appels à projets, deux fois 100 000 €. On n'a pas encore eu la réponse parce que ça date d'il y a un mois. Le premier appel à projets va nous permettre aussi si nous remportons l'appel, d'acheter des poubelles urbaines. Ce sont des poubelles urbaines qui vont permettre le tri sélectif parce que ça, nous devons bien sûr tous aller vers le tri sélectif quand la directive européenne sera d'application. Mais ça a un coût, un coût important. Le deuxième appel à projets était un appel à projets pour une application et du matériel logistique, pas seulement pour la propreté publique d'ailleurs et ça aussi, ce matériel devrait, c'est des tablettes notamment, devrait permettre aux agents d'avoir un travail qui serait plus facile, c'est à dire de ne pas devoir toujours faire les mêmes tours pour aller chercher par exemple des dépôts clandestins. Mais ils seraient directement avertis quand il y aurait un dépôt et le citoyen aussi. Donc ce serait un système de couleurs. Ça, je vous l'avais expliqué déjà dans le cadre du plan propreté et ça va dans cette ligne-là.

Je terminerai par la masse salariale, c'était Monsieur Ben Salah qui avait posé la question il y a il y a quelques temps. Donc la masse salariale, je le répète pour 2021 est de 4.159.484,18 €, Voilà.

Mme la Présidente :

Merci madame Garcia-Fernandez.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 23 votes positifs, 10 votes négatifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 23 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.

**5. Finances - Budget communal 2022 - Modification budgétaire n°01-2022.
Financiën - Gemeentelijke begroting 2022 - Begrotingswijziging nr. 01-2022.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck, Echevin des Finances.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Voilà, donc nous vous présentons les premières modifications budgétaires 2022. En ce qui concerne ces modifications budgétaires, elles ont été acceptées par l'inspecteur car la condition était l'équilibre et donc la somme des majorations, diminutions en dépenses et en recettes donne bien une neutralité des résultats. Le total des mouvements pour l'ordinaire est de 2.962.531€ et les principaux mouvements sont, donc on a appliqué la troisième indexation de salaire qui donne une majoration de 1,028.645 €. Vous savez, la semaine passée, le CPAS avait parlé de son boni, donc nous en avons fait une modification budgétaire en diminution et alors nous avons diverses majorations en recettes et dépenses à la suite de l'obtention de subsides en 2022 comme par exemple, plaisir d'apprendre, mémoire du génocide, donc toute une série de subsides. Ça c'est en grandes lignes. Pour l'extraordinaire, c'était la même chose. Il fallait aussi un équilibre. Mais là, les mouvements s'élèvent à 6.525.995 €. Là c'est aussi différents projets ou mouvements que la DIDU a mis en place et qui sont évidemment subsidiés puisqu'on ne pouvait pas mettre en place de nouveaux projets sans subsides. Voilà, je vous écoute pour vos questions.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci Madame la présidente, je vais être court . Par rapport à l'ordinaire, j'aurai une question, c'est par rapport aux dépenses salariales. J'aimerais juste vous demander si vous avez changé votre méthode d'estimation des dépenses salariales pour éviter de tomber dans le même problème que les années précédentes 2020 et 2021, donc en dépassement de crédits par rapport aux dépenses de personnel et puis alors je vois que, au service d'investissement, il y a beaucoup d'investissements qui sont financés par emprunt. J'aimerais savoir si le marché des emprunts a déjà été soumis au conseil communal. Je l'ignore. C'est ma première séance. Est ce qu'il a déjà été soumis au conseil communal ? Je suis aussi étonné de voir qu'une modification budgétaire fin septembre donc, qui ne sera exécutée après les dix jours de publication et les 40 jours de tutelle que vers le 20 novembre qu'il y ait autant de nouveaux emprunts, que ce soit dans le budget je comprends mais en modification budgétaire fin septembre, ça m'étonne un peu. Est ce qu'il y a une explication particulière par rapport à ce recours aux emprunts? Merci pour l'écoute.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci Madame la Présidente. Monsieur l'échevin, je reviens avec mes irrécouvrables mais c'est curieux que dans la modification budgétaire, vous n'en faites pas allusion alors que vous devriez commencer à y travailler. La deuxième chose et je vois dans vos modifications également absolument rien sur les problèmes énergétiques et donc je suis un petit peu surpris que vous trouvant au mois d'octobre, vous n'avez pas encore prévu les modifications qui ont probablement déjà été impactées depuis le 1^{er} janvier et qui sont en train de se préciser très rapidement et d'une façon violente sur la fin de l'année. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Est ce qu'il y a d'autres questions?

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck, Echevin :

Donc pour les investissements, c'est passé au conseil mais vous voulez dire les investissements, donc la somme des investissements pour 2020, les marchés des emprunts, oui, c'était passé le conseil communal précédent.

Alors oui, en effet, vous avez raison. Bon pour quand même revenir sur cette clôture du compte qui a été retardé, c'est vrai que je la défend en disant oui, cela a été retardé mais ce n'est pas pour manœuvrer de façon erronée, mais ça évidemment, même si ça n'a pas occasionné comme vous avez demandé, ça n'a pas pénalisé parce qu'on s'est organisé avec l'échevin Mr. Jef Van Damme pour envoyer des demandes de dérogation à la tutelle pour certains projets, justement pour ne pas perdre des subsides mais c'est vrai que, à partir du moment où on clôture un compte si tard et qu'on a des modifications budgétaires si tard, ce n'est pas l'idéal. Mais nous sommes dans les temps et nous nous sommes organisés pour que ça ait le moins d'impact possible.

Michel, je suis d'accord avec toi pour ce que tu viens dire pour l'énergie. Donc moi j'ai demandé au service depuis déjà le mois de mars et heureusement ils avaient encore pour 2022 des contrats où actuellement ça ne fait pas exploser les factures. Donc c'est en train de suivre et ça, ça fait partie des groupes locaux qu'on appelle maintenant des GT, des groupes de travail sur l'énergie. En tant qu'échevin des Finances, je participe aux différents groupes, évidemment, mais tout ce qui est énergie et on prend ça à bras le corps, c'est M. L'échevin Achaoui qui s'en occupe. Donc comme je vous l'ai dit on est quand même conscients, madame la bourgmestre l'a répété, des enjeux futurs. Donc on y a bien pensé. Je pense que j'ai oublié quelque chose. Ah oui, les frais de personnel.

Mme la Présidente :

Alors je propose que sur l'énergie, M. Achaoui complète et moi je vais compléter avec l'aide aussi de Mme. Aelbrecht sur le personnel. Ça vous va ?

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. Achaoui, Echevin :

Un complément d'information, justement, en tant qu'échevin de l'Énergie, ça a été rappelé que pour 2022 il n'y aurait pas trop de grosses surprises parce qu'on a encore des contrats qui courent jusqu'au fin de l'année en terme de prix fixe. Par contre, la situation qui a été discutée au sein de Sibelga, la situation va effectivement se compliquer en 2023 ou ces contrats de prix fixes vont tomber. Donc il va falloir passer évidemment à des prix variables et comme nous le savons fort bien, les fournisseurs aujourd'hui ne veulent plus de contrats fixes et donc on va se retrouver dans une situation un peu chaotique en termes de coût d'énergie. Mais pour 2022, je peux vous assurer que les coûts qui sont aujourd'hui bien lissés remplissent parfaitement et donc il n'y a pas de surprises d'autant plus que nous arrivons à la fin de l'année et donc il n'y aura pas de grosses surprises en termes de coûts. Mais effectivement, 2023, ça sera autre chose.

Mme la Présidente :

En ce qui concerne les dépenses du personnel. C'est toujours la même histoire. On a évidemment une hantise, c'est à un moment donné, à la fin de l'année, de se retrouver avec des engagements pris auprès de membres du personnel qu'on ne pourrait pas remplir. Ça, c'est ce qu'il faut à tout prix éviter. D'un autre côté, bien sûr, on ne peut pas non plus avoir une sous-utilisation trop grande et donc se retrouver avec 50 % du montant qu'on a budgété qui n'est pas utilisé. On est entre les deux. On essaie d'avoir toujours assez pour payer nos membres du personnel, mais l'interprétation que vous avez, c'est l'inverse en fait. On est toujours avec une légère sous-utilisation. Je vais laisser madame Aelbrecht, d'un point de vue plus technique, me compléter.

Je donne la parole à madame Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction.

Mme Aelbrecht, Secrétaire faisant fonction :

Vous vous dites qu'on n'a pas assez prévu dans le budget, mais quand vous lisez la note que la receveuse a faite, elle a mis le personnel de la commune, donc là, on a été juste en dessous des prévisions et la différence que vous dites là de presque 2 millions, c'est dans les frais de personnel enseignant mais ça, c'est la fédération qui la paie. Donc on a le montant en recettes et en dépenses. On est que boîte aux lettres, mais les dépenses de l'administration communale, dépenses du personnel étaient bien prévues. On n'a pas dépassé le montant. Vous pouvez le voir dans le rapport de la receveuse.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci Madame la Présidente. Merci Monsieur Achaoui pour le complément d'information. Ça me rassure un petit peu par rapport à la situation que nous avons. Mais à mon avis, on va avoir de grosses discussions dans le budget 2023 par rapport à ce sujet-là, parce que ça va être un impact très important. Et madame la bourgmestre, je suppose que vous avez participé à l'établissement du budget de la zone de police où on sait déjà que la dotation de la commune va monter de 13 % par rapport à cette année-ci. Malheureusement, ce qui me fait peur, c'est qu'aussi bien au niveau du budget personnel que du budget Énergie ils n'ont pas pris les indexations après le mois de septembre 2022 pour les coûts de personnel et ils n'ont mis que 30 % d'augmentation sur les frais énergétiques. Et ça, ça me fait très très peur par rapport au budget de la zone de police qui pourra exploser et qui pourrait avoir

un très gros impact sur notre budget en cours de route si jamais il y a un dépassement de leur côté.

Alors, Monsieur l'échevin, je vais faire simplement une petite remarque, mais d'une façon amicale, j'ai admiré la pirouette que vous avez eu en début d'intervention par rapport à votre déclaration sur les responsabilités. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci pour les explications. J'entends qu'en 2021 les frais de personnel incluent les frais du personnel enseignant. Par contre en 2020, ce n'est pas le cas. La remarque de la tutelle ne parle pas du personnel enseignant, elle parle du personnel communal. J'entends bien. Je ne comprends pas qu'au niveau du personnel, il devrait en principe avoir des retours. Donc avec les maladies, les 4/5, etc., les frais de personnel sont en principe prévus à 100 % avec tous les retours qu'il y a, les demandes 4/5, de mi-temps, les maladies qui ne sont pas supportées par la commune il devrait y avoir des retours. C'est pour ça que je suis étonné qu'au niveau des frais de personnel, on arrive encore à dépasser, ne serait-ce que de peu. C'est ce qui m'étonne. Merci.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 30 votes positifs, 2 votes négatifs, 5 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 30 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 5 onthoudingen.

6. Affaires juridiques - Confirmation de l'ordonnance de police concernant l'accès aux installations sportives en ce qui concerne les supporters visiteurs lors des matches de football saison 2022-2023.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening betreffende de toegang tot de sportfaciliteiten wat betreft de bezoekende supporters tijdens de wedstrijden van het voetbalseizoen 2022-2023.

Mme la Présidente :

C'est une ordonnance que j'ai prise. C'est la même que l'année passée. Donc vous savez que notre club de football, le RWDM, évolue en deuxième division encore cette année. Évidemment, on souhaite tous qu'ils passent en première division l'année prochaine. Quoi qu'il en soit, ceci demande une collaboration des services de prévention, police avec le club de manière assez intense. Ici, il s'agit de prévoir de quelle manière sont autorisées ou non les venues de supporters, etc. C'est la même ordonnance que l'année passée.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 37 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

7. Secrétariat communal - VIA asbl - Remplacement de trois représentants de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale de VIA - Législature 2018-2024.

Gemeentelijk secretariaat - VIA vzw - Vervanging van de drie vertegenwoordigers van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor de Algemene Vergadering van VIA - Legislatuur 2018-2024.

Mme la Présidente :

Nous avons, de par la création de l'asbl VIA, la possibilité d'y envoyer des représentants de la commune. Auparavant, y siégeait au nom de notre commune, notamment Khadija Zammouri, Leïla Agic et Lisa De Leener. Khadija Zammouri, Leïla Agic et Lisa De Leener ayant démissionné, il nous est demandé d'envoyer en remplacement un membre des familles politiques concernées. J'ai reçu la communication du groupe MR/VLD que Atia Lonne, remplacerait Khadija Zammouri. J'ai reçu la communication du groupe PS sp.a que Patrick Bacart remplacerait Leïla Agic. Je n'ai pas encore reçu de communication du PTB pour le remplacement de Lisa De Leener. Alors on ne l'inscrit pas aujourd'hui. On le fera une prochaine fois. Alors il y a lieu d'enlever l'article trois ainsi que la mention de madame De Leener dans le deuxième, vu en manière telle que ceci corresponde à ce qui est devant le conseil aujourd'hui. Madame la secrétaire, est ce qu'il faut un vote pour ceci?

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
37 votants : 37 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
37 stemmers : 37 positieve stemmen.*

Jef Van Damme entre en séance / treedt in zitting.

8. Secrétariat communal - Approbation de l'extension jusqu'en 2053 de l'affiliation de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à la Société Coopérative Intercommunale de Crémation.

Gemeentesecretariaat - Goedkeuring van de verlenging tot 2053 van het lidmaatschap van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek aan de Intercommunale Coöperatieve Vennootschap voor Crematie.

Mme la Présidente :

Alors ici, il s'agit de confirmer notre affiliation jusqu'en 2053.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.
Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.
Joke Vandenbempt quitte la séance / verlaat de zitting.*

9. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services pour la préparation de dossiers stratégiques en matière de développement territorial sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean - DIDU-VISION_001-CDC 20.002 – Approbation du Programme.

L'amendement déposé par Monsieur De Block est rejeté par 24 votes négatifs et 13 votes positifs.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten met het oog op de aanstelling van een studie bureau voor het voorbereiden van strategische dossiers op het vlak van territoriale ontwikkeling op het grondgebied van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek - DIDU-VISION_001-CDC 20.002 - Goedkeuring van het programma.

Mme la Présidente :

Ici on va sur une chose importante. Nous devons approuver aujourd'hui le programme final qui nous a été remis par le studio Paola Vigano et consorts. Donc, vous vous souviendrez qu'on a commencé il y a deux ans de cela, à travailler avec des bureaux d'études, à essayer de définir une vision 2050 pour Molenbeek. On est passé par différents ateliers. On a eu tout un travail politique en trois étapes avec diagnostic, stratégie, priorités et puis un programme. On a eu la dernière présentation de programme lundi passé, en commission réunie où chacun des conseillers a pu prendre connaissance de l'entièreté du document et poser les questions au bureau. Je remercie Paola Vigano et ses associés d'avoir été présents. C'était un beau débat et une belle présentation. Je veux rappeler que ce programme est composé forcément d'une vision qui amènera, si on souhaite y arriver, une série d'acquisitions et une série de gestes d'ici à 2050. Donc on va vraiment dans le temps et donc je ne vais pas redétailler tous les gestes. Je vais détailler les objectifs et la vision. Les objectifs et la vision, en premier lieu, on sait que Molenbeek est une commune d'inondation. On a encore fait face à des inondations la semaine passée. On est en fait sur le lit de plusieurs rivières qui ont été enterrées un peu imprudemment, qui resurgissent régulièrement. Il nous manque des bassins d'orage, mais aussi des techniques de sol adaptées par rapport à ça. C'est un problème qui est amené à s'amplifier dans le futur avec les résultats du changement climatique et donc c'est le premier objectif de vision, c'est réduire les risques d'inondation. Alors ça va amener à redécouvrir les vallées et ça va amener à pouvoir canaliser l'eau de manière naturelle. Jusqu'à 2050, on a du travail pour pouvoir arriver à ça.

Alors, deuxième problème que connaît Molenbeek aujourd'hui et malheureusement, notamment par certains choix régionaux contre lesquels nous nous sommes élevés, je pense à la tour Saintelette, les effets îlots de chaleur. Donc on a un centre historique en particulier qui est hyper bétonné et quand il fait chaud, il fait encore plus chaud chez nous, parfois plus deux, plus trois, plus quatre, plus cinq degrés par rapport à d'autres quartiers. C'est très, très difficile à vivre et ça aussi, c'est amené à s'amplifier potentiellement si on ne fait rien. Donc ça, c'est un deuxième objectif.

Alors vous savez qu'on est en pleine redécouverte de la marche et de la mobilité douce. On est aussi en pleine difficulté par rapport à la nécessité que gardent beaucoup de nos concitoyens d'avoir des voitures et donc, il y a une nécessité d'avoir une vision par rapport à où est ce qu'on va de ce côté-là. C'est un autre objectif.

Alors quatrième objectif, on a un défi qui avait été très bien emblématisé par un de nos anciens conseillers communaux auquel je veux rendre hommage ici Hassan Rahali, qui est la nécessité d'améliorer la qualité du bâti. C'est le quatrième objectif avec notamment la création d'une maison écologique en ligne de mire d'en vision.

Alors on a la nécessité de réfléchir, de repenser de manière intelligente et créative notre offre d'équipements publics et donc autant au niveau des équipements scolaires que des

équipements culturels, et aussi la présence de l'activité économique. Ça, c'est un autre grand objectif de notre vision.

Pour finir, on doit forcément, et c'est le cas dans cette vision, intégrer aussi les changements qui vont se produire à nos marges, notamment du côté de Tour et Taxis, mais aussi à l'intérieur de notre territoire mené par la Région et Jef Van Damme et moi, on essaye à tout prix de ne pas laisser la région seule prendre les décisions, mais bien d'être partie intégrante des décisions en votre nom, au niveau par exemple d'un site comme celui de la gare de l'Ouest ou d'un site comme celui de Lion City. Ce sont des sites d'ampleur régionale. Ce sont des sites pour lesquels il y a de grands développements et donc, dans Vision, on propose aussi d'appréhender ça, notamment en allant placer des équipements scolaires là où il faut, au regard des nouveaux développements qui sont attendus et qui sont prévus par la Région. Ça, c'est le travail qu'on a appelé le travail de membrane, le travail de dialogue. Donc Vision, c'est essayer d'arriver à se projeter dans le futur. On sait combien c'est difficile surtout à une échelle aussi longue. Donc on n'est pas sur 2030, on est sur 2050, avec forcément une forte appréhension du défi climatique, mais aussi un respect total des habitants qui sont déjà là et dont on a tenu à évaluer l'évolution des besoins en manière telle que ce soit quelque chose qui non seulement réponde à des besoins perçus aujourd'hui, mais répondent aussi à des besoins perçus demain. Un très vaste exercice pour lequel je remercie tous les conseillers communaux parce que je pense que tous les conseillers, depuis le début, se sont inscrits dans une vision très, très constructive, que ce soit forcément la majorité qui a l'habitude de le faire, mais aussi l'opposition. Je veux remercier ici les conseillers de l'opposition qui se sont inscrits dans ce travail de manière constructive à chaque fois, en amenant des choses qui ont été prises en compte par après et donc je vous remercie tous pour ce travail. Je pense que ce soir on va pouvoir voter largement cette vision d'avenir qui nous inscrit au regard des générations futures, mais aussi pour ceux qui sont déjà là aujourd'hui, avec une vision de notre ville qui est une vision de mixité, qui est une vision de porosité, qui est une vision de culture mais qui est aussi une vision d'emploi et qui est aussi une vision écologique et pour finir, une vision transgénérationnelle. Merci à tous pour le travail.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la présidente. Je vais commencer tout d'abord par remercier l'équipe qui a constitué les documents que nous avons eus et les remercier en tout cas pour le travail qu'ils nous ont présenté. Évidemment ce document, donc la vision de 2050 est un document non contraignant. C'est un document non réglementaire, mais c'est plutôt aussi un document d'orientation et un document qui va motiver les différentes majorités qui vont prendre place à Molenbeek pour développer des projets et améliorer le quotidien des Molenbeekois.

Il est important pour le politique en tout cas, d'avoir une vue d'orientation et une ligne directrice à suivre pour les prochaines années, voire les prochaines décennies. En tout cas, cette fusion de 2050 a pris en considération, comme nous l'avons vu lors de la section réunie, l'état actuel de notre commune à plusieurs niveaux, le logement, l'économie, l'environnement, la mobilité, l'enseignement, les inondations, comme madame la bourgmestre l'a précisé et plein d'autres sujets. Donc ce sont des pistes et des propositions, des pistes qui ont été proposées et ces pistes seront revues bien évidemment à chaque projet et à chaque modification qui sera mise en place.

L'amélioration du cadre du bâti a été également pris en considération la création des espaces verts, la rénovation du logement, les connexions entre les quartiers qui étaient qui étaient manquantes et, comme je l'ai précisé, bien d'autres sujets. En tant que écologistes, nous soutenons bien évidemment cette vision nécessaire pour notre territoire. Par contre, madame la bourgmestre, nous aimerions savoir quelle sera votre stratégie et votre plan

d'action, un pour limiter la gentrification et deux pour chercher les subsides nécessaires pour développer les projets et la vision, en tout cas, la vision proposée par ce bureau et troisièmement, comment comptez-vous intégrer l'acteur majeur, en tout cas la Région, dans cette vision de 2050 et puis, quatrièmement, est ce que vous comptez également mettre en place une stratégie pour tout ce qui est consultation citoyenne pour pouvoir mener à bien les projets et les propositions développées dans cette vision ?

Pour finir, je n'ai qu'à dire en tout cas que nous soutenons cette vision et que nous votons bien évidemment pour cette proposition.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Merci Madame la présidente. Avec le PTB, dans l'état actuel de ce plan, on ne peut pas voter pour. Je vais expliquer trois ou quatre raisons pourquoi nous pensons que le plan élabore certaines pistes intéressantes et je trouve que c'est important que la commune ait un plan pour le futur. Je pense que Molenbeek a énormément de défis qui méritent vraiment un plan d'attaque, des réponses claires. Mais il y a plusieurs problèmes sérieux avec ce plan qui nous empêchent de voter pour aujourd'hui.

D'abord, le plan est le résultat de trop peu de consultation et de participation des citoyens molenbeekoïses. Je pense que dans la présentation on parle de 62 citoyens consultés pour élaborer le plan dit plan pour 2050. Pour le PTB ça c'est niet. Donc on a un amendement très concret et on propose vraiment de voter les deux points dans les conclusions, le point qui est soumis par vous, mais aussi un point qui demande en fait qu'on va avec ce plan vers les Molenbeekoïses, qu'on organise des assemblées de quartier, des assemblées citoyennes et on prend un an pour cela, pour réellement organiser la participation avec ce plan et qu'on ait réellement l'avis des Molenbeekoïses sur ce plan. Parce que même les conseillers ici ont dû, quelque part, parfois, accepter comme acquis, comme fait accompli le plan qui est présenté et puis on fait nos remarques et puis intéressant mais il n'y a rien qui change dans le plan très concrètement. Entre les remarques aux sections réunies et aujourd'hui, il n'y a rien qui change. Donc c'est chouette c'est intéressant mais d'une vraie participation, un par les élus du peuple ici, mais en plus par le citoyen, je pense que ça vaut la peine. Donc un amendement très concret de prendre un an de soumettre ce plan à des assemblées citoyens partout à Molenbeek.

Le deuxième problème, c'est que, en fait, le plan dit combattre et se positionner contre la gentrification, mais en fait, un ne prend pas la mesure et deux développe des axes qui amènent une certaine gentrification et qui risquent d'amener une gentrification. Le premier problème, c'est que la gentrification a déjà lieu. Elle est en cours aujourd'hui. Il y a des secteurs dans Molenbeek où les prix grimpent. Le quartier maritime, au canal, c'est une réalité. Alors la chose qu'il faut faire, c'est évidemment garantir que la rénovation ne va pas s'arrêter. Les nouvelles constructions ne vont pas s'arrêter. Ça vous l'avez dit clairement qu'en fait, face à cette région et au plan du PS et Ecolo à la Région, en fait, on ne sait rien y faire et vous l'avez vécu avec le projet Dockside. Vous dites non, la Région dit oui. Ils ont un plan canal qui va, gentrifier et qui a comme but de gentrifier toute la zone du canal du nord au sud et donc vous, vous taisez sur ce plan Canal, il y a zéro mot là-dessus, sauf de dire articulation, saisir les opportunités mais il n'y a pas une vision claire aux Molenbeekoïses ou vous dites en fait, ce plan Canal va tuer Molenbeek et l'habitabilité à Molenbeek au niveau des prix des logements. Ça, c'est la réalité.

Alors le PTB propose, un que comme à Lille ,comme à Barcelone, la commune peut décider par exemple d'imposer un règlement communal de 30 % logements sociaux dans toute nouvelle construction, dans tout nouveau projet important pour garantir que les Molenbeekois puissent rester à Molenbeek. Se battre pour l'encadrement des loyers, limiter les loyers pour que les loyers arrêtent de flamber. Puis vous dites, vous comptez sur la rénovation future par les ménages, la somme de tous les ménages et vous dites même que les ménages non pas n'ont pas l'argent. On ne va pas investir massivement dans la rénovation des logements privés parce qu'en fait, sinon on va remplacer la population. Il y a gentrification accélérée. Donc on va en fait un peu attendre le temps que via l'investissement dans l'éducation, en fait, le ménage acquiert une certaine capacité financière. Mais c'est parce que vous ne sortez pas du quart du marché. Vous ne sortez pas du car que chacun pour soi. Alors qu'il y a des alternatives. Pourquoi pas une société de rénovation et d'isolation publique qui fonctionne avec un système de tiers payant?

Je vais prendre encore deux minutes. Vraiment désolé pour le plan 2050 si on peut s'exprimer que cinq minutes là-dessus, ça fonctionne. La Société publique d'isolation et de rénovation elle est active. A Vienne ils rénovent massivement, ils construisent, ils isolent. Le tiers payant ou en fait les frais de rénovation sont avancés par une banque, le public et une société publique et après les ménages peuvent rembourser. En Allemagne ils ont permis de rénover 1 million d'habitations. Ça fonctionne, les politiques où on pousse les gens avec des primes individuellement à rénover. En fait, on voit à Bruxelles, dans la région, que ça ne fonctionne pas. En fait, c'est donner à ceux qui ont déjà et ceux qui en ont besoin, toutes les familles dans les taudis, dans des situations précaires en fait, ne peuvent pas

Mme la Présidente :

Monsieur De Block vous sortez largement du cas...

M. De Block :

Et je finis là, s'il-vous plaît, désolé pour 2050, c'est dans 30 années. Je vais prendre s'il vous plaît deux minutes.

Au niveau de la mobilité, il y a des propositions concrètes d'ici 2030, entre autres de supprimer des places de parking, de changer, de bouleverser et là, je trouve ça important. Un, je vois l'intention et elle positive de remplacer et de compenser les places de parking supprimées par des places hors voirie. C'est l'intention. Il n'y a pas encore de garantie, mais est-ce que ça sera au prix de la carte de riverain ou non? Le PTB dit oui. Est ce qu'il y a une garantie sinon taxe kilométrique, zone de basse émission? En fait, c'est payer, payer, payer et les familles qui ont besoin d'une voiture qui ne savent pas s'en passer en fait, seront exclus de Bruxelles. Ça sera la réalité parce que les tramways, on peut l'attendre pour 2040.

Mme la Présidente :

Là on est clairement, vraiment tout à fait dans un autre débat. Alors ce n'est pas un plan, c'est une vision, mais on va y revenir quand on va répondre.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la présidente. Il faut quand même rappeler à nos collègues du conseil communal que cette vision qui nous a été présentée à travers les 600 pages, compulsé et à travers l'exposé très enrichissant qui nous a été fait lors de la section réunie, a coûté et va coûter près de 500.000 €. En 2020 nous avons voté ici un point pour cette première phase qui

a coûté plus de 200.000 € hors TVA. Aujourd'hui, il nous est présenté de voter un montant de 172.000, TVA comprise, pour continuer leur travail de prospection. Alors cette vision, effectivement, moi je pense qu'elle est intéressante quand nous sommes dans une situation financière qui est extrêmement intéressante, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. On a eu un débat sur le compte aujourd'hui et on a exposé la situation catastrophique dans laquelle nous sommes et surtout ce à quoi nous allons être confrontés très prochainement. Ce qui nous est proposé aujourd'hui, j'ai l'impression que c'est du réchauffé, même si les idées sont innovantes. Moi, j'ai souvenir qu'en 2007, lorsque j'étais dans l'ancienne majorité, on nous a exposé un schéma directeur extraordinaire pour la friche de la gare de l'Ouest. D'ailleurs, mon collègue, monsieur Ikazban, était présent avec ce magnifique projet qui tenait compte non seulement de la question de la mobilité, la question de la mixité dans le logement qui tenait compte des besoins directs des habitants qui allaient habiter dans ces nouvelles constructions et nous sommes aujourd'hui en 2022, donc quinze ans plus tard, on nous propose d'y mettre un espèce d'Aqualibi. Donc cela veut dire que nous dépensons, nous dépensons, nous dépensons avec des études et des études et encore des études alors que certains sujets qui ont été évoqués en section réunies relèvent, je dirais, de la responsabilité de la compétence de la Région.

Lorsqu'on parle de la mobilité. Cette vision globale qu'on doit avoir pour la Région bruxelloise et on l'a vu, ce qu'a provoqué le projet Good Move doit se faire d'abord au niveau régional et ensuite ça doit être décliné au niveau local pour qu'on puisse avoir une intégration harmonieuse de la commune dans un plan plus global. Lorsqu'on parle de la perméabilité du sol, je suis désolé, mais il existe de très, très nombreuses études au niveau de Bruxelles-Environnement qui reprennent ce qu'on nous a présenté lundi ici en matière de perméabilité du sol. Donc aujourd'hui, on est face à cette proposition de pouvoir continuer. On n'a pas le choix, on est déjà engagé, mais je rappelle simplement que ce genre de dépenses, ce genre de vision d'ailleurs, qui est faite par une entreprise qui se trouve en Italie. C'est vrai que parfois on peut avoir de l'extérieur des visions nouvelles par rapport aux questions de mobilité et par rapport aux questions de l'habitat. Ici, moi, ce que je déplore, c'est qu'une fois de plus, ça a été rappelé par mon collègue Dirk De Block. On n'a pas consulté la population, une soixantaine d'habitants qui étaient consultés. J'ai posé la question à la dame qui nous a fait cette excellente présentation et elle a reconnu qu'il n'y avait pas eu de consultation de la population. Elle a reconnu qu'on n'a pas beaucoup tenu compte du tissu économique de notre commune. La question, par exemple, de livraison est ce que les camions pourront arriver aux commerces pour faire les livraisons qui s'imposent? Eh bien non! Donc, nous avons une étude ici qui a été décidée. D'ailleurs, la question que je pose est ce que c'est payé sur fonds propres ou pas? Je pense que oui en regardant le l'article budgétaire. Mais est-ce que c'est le moment de faire ce genre d'étude? Est-ce qu'une commune qui est littéralement faillite, qui va chercher l'argent dans la poche des Molenbeekoïses qui crée des taxes en veux-tu en voilà les taxes sur les machines automatiques, est ce que c'est le moment de faire une énième étude dont des parties de celle-ci ont déjà été faites à d'autres niveaux de pouvoir et je pense à la Région bruxelloise ? Donc une seule question, c'est est ce que c'est payer sur fonds propres et cumuler en 2020 et aujourd'hui on n'arrive à quel montant? Merci.

Mme la Présidente :

En fait tout ce que vous avez dit est faux mais on va l'expliquer après.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci madame la présidente. D'abord, je voudrais faire une petite remarque à propos des îlots de chaleur. J'ai lu une étude qui montrait que les panneaux photovoltaïques, en fait émettent de la chaleur, donc le panneau lui-même, à l'arrière du panneau, il y a une chaleur

assez intense et on expliquait dans cet article qu'il fallait faire attention dans les zones urbaines qu'en fait ces panneaux pouvaient augmenter sérieusement la température ambiante et donc augmenter encore l'importance de ces îlots de chaleur.

La deuxième chose, c'est que j'étais étonné qu'on parle des bassins d'orage dans la mesure où c'est quand même le core business de Vivaqua et que c'est comme des études qui sont faites par Vivaqua. Mais plus spécifiquement, vous savez bien que c'est la mobilité qui m'intéresse fort et que j'entends que 30 % des véhicules devraient être supprimés, je dis mais bon. On se rend bien compte que la gestion de la mobilité en Belgique est politisée à outrance, tant par les nominations que par les décisions, et que sans une coordination efficace entre les régions et dans les différents niveaux de pouvoir, que les décisions flattent d'abord un certain électorat, au lieu de prendre les problèmes de toute la population dans un ordre réfléchi et je dirais, j'oserais dire, intelligent. Ce n'est pas une politique qui part des besoins des citoyens, en commençant par les plus faibles vers les autonomes, puisqu'elle est pensée par des gens en bonne forme physique en général, qui ignorent à peu près tout des difficultés, tant des plus faibles, des PMR, des gens âgés que des secours ou des métiers divers et de leurs exigences. Résultat les quartiers sont mal adaptés, les gens se sentent incompris et non respectés.

On a été chercher des spécialistes Italiens. On pourrait s'en étonner, mais il manque généralement du personnel spécialisé en suffisance dans les administrations pour l'établissement de bons plans d'urbanisme pour tenir compte de l'ensemble des contingences dans un environnement complet et avec les habitants spécifiques de quartier et je ne reviendrai pas sur la problématique des transports en commun et de leur inadaptation, tout le monde le sait, mais croire qu'il y a des citoyens qui circulent dans la région maintenant pour le plaisir et sans une bonne raison, au prix du carburant et des difficultés à s'y déplacer, c'est franchement une absurdité.

Un autre point est qu'il est injuste que les Bruxellois paient pour l'usage d'une des voiries largement utilisées par des utilisateurs extérieurs. Ils devraient participer, tous les extérieurs, devraient participer aux investissements, tant des voiries que des transports en commun dont ils bénéficient. On voit d'ailleurs énormément d'indépendants tomber en faillite les uns après les autres et fuir Bruxelles. La politique actuelle est déjà une spirale répressive injuste qui impacte dramatiquement la survie même de la cité, de ces services et de ceux aux citoyens. Que faire dans l'avenir quand a été installé déjà des aménagements bâclés, moche, qui handicapent les citoyens, qui transforment les rues en mondes sauvages, sans parler des inadaptation de métro, bus, tram, train des quartiers ou vers des hôpitaux mal desservis, les entrées de garage ou des entreprises qui ne sont pas prises en considération, le choix des sens d'arbres collant, des marronniers qui envoient, des démarrons qui bloquent les petites roues, qui bloquent les, poussettes et les autres engins avec des petits trous je veux dire, le recouvrement de sol qui impacte les piétons, des ronds-points mal dessinés, des bandes électriques mal placées, des dégagements mal pensés pour les services de secours, etc. C'est grave que les gens âgés et PMR soient isolés déjà maintenant gravement. On les retire de la vie sans qu'ils meurent. On voit que les familles sont de plus en plus enclines à l'abandon. Des statistiques, donnent seulement 30 % des gens en homes qui ont des visites. Le droit à la mobilité n'existe pas comme tel. Certains pensent que leur pouvoir ne leur permet d'empoisonner l'éveil des Bruxellois et d'autre, même si dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, il est question de droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres. C'est un droit qui n'est plus vraiment respecté. On se rend bien compte d'abord avec les dépenses qui sont investies non seulement pour les carburants, mais pour toutes les contraventions et les frais divers qui compliquent et qui rendent dangereux et onéreux tous les déplacements. J'attire aussi l'attention sur la suppression des 30 % de véhicules parce que ça va être un sacré manque à gagner pour la région. J'en ai presque terminé. Je vous ai parlé de l'incidence de l'isolement sur la santé physique et mentale l'autre jour. Par ailleurs, personne n'est dupe du nombre d'accidentés lors des journées sans voiture et en général sur les usagers faibles qui circulent avec une

méconnaissance complète du code qui régit l'usage de la rue et qui font fuir les faibles de nos rues.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci Madame la présidente. La section réunie qui s'est tenue il y a deux semaines, je n'en ai personnellement pas eu le sentiment d'en apprendre beaucoup plus que lors de la présentation précédente. Je tiens tout de même à remercier l'équipe pour le travail réalisé, même si le coût est cependant très important. Je constate déjà aujourd'hui combien il est difficile de faire changer les mentalités des citoyens ainsi que leurs habitudes. Pas plus tard que lors d'un des derniers conseils, des citoyens nous faisaient entendre les difficultés rencontrées au niveau mobilité dès lors que l'application des décisions régionales ou communales ne sont pas toujours faites en concertation. Vu l'ampleur de ce projet d'une vision 2050 pour Molenbeek, vu le contexte économique connu qui aura un impact sur des décennies à venir, ce plan ambitieux risque économiquement d'être intenable tant du point de vue communal, régional mais aussi privé.

D'autre part, entendre que d'ici 2030, plus de 25 % des véhicules devraient disparaître pour une ville paisible, voire près de 50 % dans certains quartiers, ceci fait peur car de nombreux citoyens partiront pour garder leur liberté de choix de mobilité. Comment feront les indépendants pour rendre les services attendus par les citoyens dans ce contexte? A quand des transports en commun dignes d'un tel projet qui permette à tous de voyager en toute sécurité et aux PMR de se déplacer aisément? Ce plan est peu, voire pas connu des citoyens qui, comme mon collègue le dit, ont été consultés à raison de 0,06 % et seront probablement mis devant le fait accompli. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie madame la présidente. Eh bien ce plan est très intéressant et je tenais à remercier évidemment tous ceux qui ont œuvré enfin cette vision parce que c'est une vision et je remercie tous ceux qui ont œuvré et ce bureau de nous avoir proposé ce cette vision. Cela étant dit, je regrette sincèrement que cette vision n'a pas pu comme mes collègues l'ont suffisamment souligné, pris l'avis d'un plus grand nombre de citoyens. Je rappelle le chiffre qui nous a été cité 62 participants et sur une commune de près de 100.000 habitants, je vais dire c'est très peu, voire quasi anecdotique. Mon vœu le plus cher est qu'enfin les citoyens soient entendus quand il s'agit de projets qui modifieront considérablement leur quotidien. Vous loupez de manière répétitive les rendez-vous avec les citoyens et les ignorer beaucoup trop souvent, surtout quand il s'agit d'aussi grands projets que celui d'un bouleversement de leurs habitudes.

M. Ben Salah :

et de leur quartier. C'est vrai, quand on propose un bouleversement pareil, on cherche forcément le bien-être et la satisfaction du plus grand nombre. Ce qu'on ne ressent pas malheureusement dans cette démarche, et pourtant, la mission primaire d'une administration

publique, c'est avant tout et surtout de nous les politiques. C'est avant tout le bien de nos concitoyens. J'ai posé également une question sur la démographie pour pouvoir savoir si on a pu déterminer entre guillemets le nombre d'habitants futurs qui seraient susceptibles d'habiter dans notre commune, qui vivraient dans une commune telle que la vision proposée a été établie par les personnes qui nous l'ont présentée et ma question a été sans réponse de la part de ces personnes qui ont proposé le plan. Donc voilà, de manière systématique, je souhaiterais savoir pourquoi vous ignorez d'une certaine manière la décision et les propositions des citoyens qui souhaiteraient, entre guillemets, participer et qui en définitive pourraient adhérer à de tels projets. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui, merci madame la bourgmestre. J'ai envie de dire beaucoup de choses en fait, mais je vois déjà qu'il y a moins de cinq minutes au compteur. Donc ça va être difficile. Premier élément, on n'est pas devant un plan, on est devant une vision. Alors j'aimerais dire à mon ami et collègue Ahmed El Khannouss, il n'est plus là. Pardon, il est là. Non, non, installe-toi, écoute-moi bien, écoute-moi bien. J'aimerais lui dire parce qu'on a un grand point commun lui et moi, c'est qu'on connaît cette commune depuis des années, qu'on y a grandi. Et donc on connaît cette commune depuis des années. On connaît ses problèmes, on connaît ses difficultés et si je ne me trompe pas, il y a plus ou moins 30 ans, en fait, tous les problèmes qu'on a connus dans cette commune, tous les problèmes qu'on a dû gérer dans cette commune ces dernières années, c'est parce qu'il y a plus ou moins 30 ans, on n'avait pas de vision. Il n'y avait pas de vision dans cette commune. Je dirais même qu'on s'en foutait peut-être même des habitants de cette commune. On ne se préoccupait pas des gens dans cette commune, on se préoccupait pas du bâti, ni du social il y a plus ou moins 30 ans, donc on est avant les années nonantes. Il y a des rues, des quartiers qu'on ne rénovait pas. Il y a même de l'éclairage qu'on ne rénovait plus. Moi, je me souviens d'un ancien bourgmestre qui m'expliquait, qu'il ne rénovait plus l'éclairage parce qu'il savait qu'on allait les casser après. C'est scandaleux aujourd'hui en 2022 d'entendre ça, mais c'est une réalité. On connaît tous ces problèmes et tous ceux qui se sont succédé ici dans ce collège, ils ont dû d'abord réparer ça. Ils ont dû d'abord réparer les balafres de Molenbeek-Saint-Jean, regarder la rue Sainte-Marie. Ceux qui connaissent Molenbeek, regardez comment c'est avant, ton parc Bonne Vie dont tu as reparlé, comment ils étaient avant, terrain vague. Tous les travaux du métro qui ont dévasté cette commune parce qu'on ne se préoccupait pas des gens qui vivaient ici, parce que ce n'était pas des gens qui avaient de la valeur pour certains. Voilà. Et un des grands problèmes de Molenbeek et d'autres communes, c'est qu'il n'y avait pas de vision. Il n'y avait pas un intérêt. Ici, on est devant une vision, on est devant des idées, des principes de base. Vous m'interrompez, madame la Bourgmestre, si je me trompe, on n'est pas devant un plan concret, définitif. Moi, pour moi, ici, on n'est pas devant une Bible figée ad vitam aeternam. Jamais. Ce n'est pas ça que je vais voter ce soir. Ce soir, je vais voter pour qu'il y ait une vision, alors on peut partager. J'ai entendu mon collègue du PTB. Il y a plein de choses positives là-dedans, mais il ne va quand même pas voter. Mais non, c'est quelque chose qui va changer, qui va se modifier, qui va s'améliorer, avec qui? Comment? Mais avec les habitants. Et j'espère bien que d'ici 2050, moi je serai plus là, probablement. Toi non plus, probablement. Mais moi, j'espère bien que la concertation va se moderniser, que ça va changer, qu'on tiendra compte des habitants, qu'on n'aura plus des histoires de Good Move et tout le bazar et qu'on arrêtera d'emmerder les gens. Et alors, chers collègues, désolé, je vais essayer de le dire poliment, mais je pense que vous ne réaliserez pas de quoi on parle. En fait ici, je vais vous donner une image. J'ai l'impression en fait qu'on doit bâtir une maison. On doit choisir l'endroit où on va bâtir cette maison et donc on va peut-être réfléchir aux fondations, à la taille. Et ici, j'entends des remarques. On parle de quelle couleur on va peindre le mur. Quelle forme va avoir le futur

lampadaire du salon? Comment les interrupteurs? Attends, mais moi j'hallucine quand je vous entends. J'hallucine les gars, ici on est d'abord sur : est-ce qu'on est d'accord que Molenbeek mérite une vision d'avenir? Moi je dis oui, la réponse avec mon groupe, c'est dire oui. Est-ce que tout ce qu'on présente est parfait? Mais ce qu'on présente sera peut-être modifié. La bourgmestre qui est là, sera peut-être plus là. Je lui souhaite d'être là aussi longtemps que possible, mais en tout cas, elle sera peut-être plus là. Non mais, c'est ça l'intérêt de la politique, c'est que justement, aujourd'hui, la politique, ce n'est pas juste penser à nous et penser à demain, après demain, c'est penser aux générations futures, c'est penser aux générations futures. Non mais ça fait rigoler Monsieur El Khannouss. Mais moi, je suis sérieux. Vous savez, Monsieur El Khannouss, vous avez été échevin des Sports, hein. Vous avez découpé un ruban d'une nouvelle piscine. C'est parce qu'avant vous, il y a quelqu'un qui a travaillé le projet. Ça a pris dix ans. Je sais de quoi je parle, c'était moi. J'ai porté le projet de la rénovation pendant dix ans. Vous avez coupé le ruban. C'est ça la politique. Non, mais c'est important. Alors moi je veux bien. On parle des problèmes de parking, on parle de la mobilité, on parle de ceci, on parle ça. Mais moi, j'espère que d'ici quelque temps, mais on ne va plus parler de ces problèmes, de ces difficultés comme des problèmes et qu'on aura ancré dans les esprits une vraie concertation avec les habitants, avec des projets qui sont portés et réalisés pour et par les habitants le plus tôt possible dans le processus. Et moi, je crois que ce soir, notre responsabilité, c'est ça. C'est un, choisir si oui ou non on veut une vision pour Molenbeek et alors on doit voter oui parce que si on vote autre chose, ça veut dire qu'on ne veut pas de vision pour Molenbeek, même si elle n'est pas parfaite. Et deux, je termine là-dessus. Alors là, notre rôle à nous comme politiques et pour ceux qui vont nous succéder, c'est de faire en sorte de faire participer les citoyens et de relayer les problématiques et de mobiliser tous les acteurs de la commune les citoyens, les habitants, les commerçants, les associations, tous les acteurs de la commune. Voilà ce qu'il faut faire.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Bon, mon collègue, Mr Hamzaoui avait déjà pris la parole mais devant certains propos qui ont été tenus, j'avoue que je suis un peu étonné. J'ai l'impression déjà en fait, qu'on est dans une précampagne ou campagne électorale 2024 qui approche à toute vitesse. Et là, le point que nous abordons ce soir, en fait, ce n'est pas le constat de ce que font les partis de la majorité à la Région. Ou ce n'est pas la réussite des partis dans la majorité au conseil communal. Mais quel est ce point? Quel est l'objectif de ce point? Parce que j'entends bien les questions mobilité, les livraisons, prix du carburant. Je ne sais pas. Il y a plusieurs personnes qui ont parlé de plusieurs choses. Mais aujourd'hui, on parle en fait d'une étude qui montre quelle vision qu'on pourrait avoir. Mais évidemment, cette vision, ça nous donne une idée, mais après, il faut monter en majorité pour pouvoir les réaliser et si on veut bien les réaliser avec participation, avec des bons emplacements, si on ne veut pas de gentrification. Après, c'est aux partis qui resteront au pouvoir de décider comment ils vont le mettre en place. Mais je pense que cette vision-là, quand on la regarde bien, quand on analyse bien, ça peut correspondre à tous les partis. Honnêtement, mais ça dépend comment on l'interprète. Évidemment, il y a plusieurs personnes qui nous regardent, mais eux, ils ne savent pas de quoi il s'agit. Et Mr De Block qui disait, mais demain, pendant un an, on a expliqué ça devant les citoyens. Mais évidemment si on explique devant les citoyens en disant oui, on va supprimer toutes les places de parking, ça va être compliqué, mais ça ne va pas être génial. Mais en même temps, mais de quoi on parle? On parle d'une Molenbeek nourissante, productive, radieuse, verte et poreuse. Là-dedans, on parle de culture, des centres culturels ou la production des cuisines différentes, des cuisines de production alimentaire. On parle de

production intra-urbaine, autre Économie. Donc on parle d'autre économie. On parle d'espaces de travail qui s'adaptent aux qualifications de la population. Tout ce qu'on a parlé aux sections réunies, c'est tout ça, hein. C'est tout ça, le bien être, aller à pied, des espaces publics agréables, être dehors, les jardins qui structurent la ville, des rencontres. Oui, mais madame Evraud, vous souriez, mais vous dites, il y a de l'isolement, de plus en plus de personnes âgées. Et là, on est en train de parler des espaces publics partagés pour que les gens puissent se rencontrer. Mais 2050, on est en train de discuter de 2050 avec des problèmes de mobilité de maintenant. Imaginez, il y a 20 ans, votre carburant coûtait combien? Est-ce qu'il y aura encore du carburant dans 30 ans? Est-ce que nous serons encore là? On est en train de vraiment de réfléchir à une vision à long terme, d'une vision dans 30 ans. On ne sera même pas là. Et là, on est en train de faire le constat de tous les problèmes de maintenant. Mais ce n'est pas ça. On parle d'une vision, c'est l'objectif du point. On va voter pour une vision et ce n'est pas nos problèmes actuels. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, Monsieur Bacart.

M. Bacart :

Madame la présidente, je voulais simplement appuyer, même s'il a disparu, les propos de M. Ikazban. Il est revenu, parce qu'il y a quelques dizaines d'années, en tant que mandataire, à l'époque, lorsque je demandais, vous savez, on me donne un mandat pour 20 ans, 30 ans. Tout le monde me disait, moi, je suis élu pour X années. Je vais essayer d'être élu encore une fois. Et le reste, je m'en balance et je suis vraiment content de voir que maintenant, on pense, mais après nous, ben oui, certainement après moi. Mais bon, je n'espère pas pour vous, mais qu'on pense à long terme et que c'est enfin nécessaire. Parce que bon, d'accord, il y a des choses urgentes, s'il y a une maison qui brûle maintenant on ne va pas attendre 2050 pour aller l'éteindre. Je suis d'accord, mais je pense que penser, avoir une vision, c'est quelque chose qui est pour moi une culture totalement nouvelle dans cette commune. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Bacart.

Alors on va sans doute être plusieurs du collège à intervenir. Je vais commencer. Plusieurs d'entre vous ont bien recentré. La vision, c'est où est-ce qu'on veut aller dans très longtemps. Donc forcément, c'est assez compliqué à appréhender dans le réel d'aujourd'hui. On l'a tous dit et je voudrais dire aussi ce que ce n'est pas la vision, la vision, la vision, ce n'est pas remplacer la démocratie. Donc moi, je ne suis pas tout d'un coup devenu un membre du parti écologiste par exemple. Je peux le dire comme ça, ce n'est pas ça. La vision ne va pas remplacer la démocratie. Donc demain, la démocratie est là. Les partis feront campagne avec leurs priorités et chacun pourra s'inscrire dans cette vision, le cas échéant, l'amender. J'espère aujourd'hui avoir une base très, très large parce que je pense que cette vision, elle est basée réellement sur les problématiques les plus lourdes et elle peut permettre de se projeter. Et donc je pense qu'on ne sera pas amené à la changer très vite. Mais donc Vision ne remplace pas les partis politiques, Vision ne remplace pas la démocratie et Vision n'est pas un plan rigide. Non. Vision, c'est voir loin, c'est identifier des problèmes qui vont se poser pendant longtemps et c'est s'inscrire dans leur résolution. Et ce n'est certainement pas aller choisir le moindre caillou dans la moindre rue, ça n'a pas de sens, ce n'est pas ça. Alors ça veut dire quoi? Ça veut dire que s'inscrire dans cette vision, promouvoir cette vision, ça va forcément se passer en déclinant des stratégies. On va devoir décliner des stratégies, on va devoir décliner des stratégies de citoyenneté. On va devoir décliner des stratégies contre la gentrification, monsieur Hamzaoui, vous avez raison. On va devoir décliner aussi des

stratégies, que ce soit de manière diffuse, qui vont concerner plusieurs actions, plusieurs axes ou plusieurs thèmes. Par exemple le thème de la mobilité ou même peut-être des stratégies autour d'un seul endroit ou d'un seul projet. Mais tout ça n'est pas encore écrit. Tout ça doit venir après. Donc modérons tout de même nos allants. Je comprends que chacun a envie d'exprimer sa propre vision. Donc ça, je le comprends. Mais la Vision, il y a toute une série de choses que ce ne sera pas. Et ce n'est certainement pas rigide, ça sûrement pas. Maintenant, la Vision, qu'est ce que ça va nous permettre? Ça, c'est important. Qu'est ce que ça va nous permettre? On a eu tout à l'heure un débat important sur l'assiette fiscale. Comment est-ce qu'on peut faire rentrer des sous à la commune pour rendre des services aux citoyens? Ça veut dire alimenter le CPAS, ça veut dire payer des policiers, ça veut dire construire des écoles, avoir un enseignement de qualité, créer des lieux de rencontre. Donc on a besoin de sous pour faire ça. L'État sans sous, il ne sait pas et on a vu tout à l'heure qu'on a des citoyens qui n'ont pas beaucoup de sous. Et on se pose tous la question de savoir dans la crise actuelle comment on va faire pour continuer à assumer nos missions avec des citoyens qui ont moins de sous, plus de besoins, moins de contribution. Comment on va faire? Eh bien, je vais vous dire que Vision est une des clés par rapport à ça. Parce que pour rencontrer nos besoins, avoir un document de 600 pages, qui explique clairement où est-ce qu'on veut aller et qui nous guide dans des projets utiles avec une vision cohérente de l'avenir, eh bien, croyez-moi, ça va bien nous aider, ça va bien nous aider pour aller toquer à la porte de l'Europe. Ça va bien nous aider pour aller toquer à la porte du fédéral et ça va même bien nous aider pour aller toquer à la porte de la Région. On a l'habitude ici de critiquer la Région et c'est vrai que sur certains projets, on n'est pas en accord, mais sur d'autres, heureusement qu'on a leur aide. Heureusement que nous, Molenbeek, avec notre mauvaise assiette fiscale, avec notre paquet de besoins, on a des besoins quasiment infinis sur ce territoire. Heureusement qu'on peut compter sur la solidarité et heureusement qu'on se dote d'outils pour aller chercher de la solidarité. Et heureusement qu'ici, autour de la table de ce collègue et je remercie tous les collègues, on a des échevins motivés qui vont chercher cette solidarité, qui vont répondre aux appels à projets, qui vont créer parfois eux-mêmes leur propre appel à projets en sensibilisant sur une problématique chez nous qui, après, va intéresser aussi d'autres communes qui ont la même caractéristique que nous. Mais donc, si vous cherchez, outre le fait d'avoir une vision dont chacun d'entre vous a pu parler et dont je pense Jamal Ikazban a excessivement bien parlé, si vous cherchez une autre raison, c'est celle-là. C'est avoir une vision cohérente, dont 600 pages faites par des gens professionnels de la question, de pouvoir aller chercher de la solidarité à l'extérieur, aller chercher des sous pour financer ce qui manque aujourd'hui sur notre territoire dans une vision cohérente. Moi, c'est ce que je voulais ajouter d'emblée.

Je donne la parole à Olivier Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Merci madame la présidente. J'ai souhaité juste intervenir pour également donner un avis sur ce qui a été dit ce soir, notamment sur les questions du logement et sur les questions plus larges de mobilité. C'est un texte qui n'a pas pour objectif de résoudre toutes les problématiques qui ont été citées ici aujourd'hui, ça c'est bien évident. Cela donne des pistes pour rencontrer certains objectifs, évidemment. Alors, si vous voulez prendre thématique par thématique, comme on le fait en général, pour résoudre ces difficultés, eh bien on va dans le mauvais sens. La grande qualité d'un texte comme celui-ci, de Vision, c'est que c'est un texte intégré qui prend en compte toutes les problématiques, qui pris toutes les problématiques en compte. C'est plutôt intéressant puisqu'on oppose les thématiques les unes aux autres. Et évidemment, il y a des paradoxes, c'est évident. Je pense que ce texte nous permet de faire des choix plus pondérés dans l'avenir. En termes de mobilité, si nous ne faisons rien aujourd'hui, on sait très bien que cette question se posera inévitablement dans dix ou quinze ans. Ce texte apporte, non pas peut-être des réponses, mais des pistes de réponses. C'est ni plus ni moins que la vision, la portée d'une vision telle que présentée aujourd'hui. Et je trouve que même si l'exercice coûte de l'argent, il est extrêmement important. Je voudrais aussi dire

sur la participation, ce bureau d'études n'a pas sorti de son chapeau des diagnostics et des propositions comme ça. Ils ont étudié plein de textes existants et notamment des textes qui se trouvent dans des plans divers et variés régionaux, qui concernent la mobilité, les PAD, les CRU, les PRAS et les PRDD et autres acronymes. Et tous ces tous ces textes ont fait déjà l'objet de participations. Vous pouvez critiquer les participations, ça c'est encore autre chose, mais ont été déjà discutés dans diverses enceintes. Moi j'ai participé lors de la précédente législature, entre 2012 et 2018, à l'élaboration de plein de plans dans mes fonctions de mobilité et d'urbanisme. Et des enquêtes publiques ont été lancées et des arènes de débat ont permis d'accoucher de textes avec à la fois des experts et à la fois des personnes moins expertes. Je pense qu'il faut donner une plus grande base ici à cette consultation, plus que ces 68 personnes. Je voulais simplement rétablir cette petite vérité. Merci à vous.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Oui, je ne veux pas répéter ce qui a été dit, mais je veux revenir sur deux choses importantes. D'une part, le coût, la bourgmestre l'a déjà dit évidemment, ce plan sert à aller chercher de l'argent ailleurs. Et je suis intimement convaincu que pour chaque euro qui sera investi ou qui a été investi dans cette étude, il nous rapportera 100 € en retour, en projets et en argent pour des projets futurs qu'on va réaliser sur la commune. C'est notre point fort depuis des années. C'est d'aller chercher l'argent ailleurs, à l'Europe, à l'Etat fédéral, à la Région. Et nous avons d'ailleurs des fonctionnaires qui travaillent sur ça tous les jours et qui ont fait ici un travail remarquable. Et je tiens à les remercier ensemble avec le bureau d'études. Et donc ça, c'est le deuxième élément que je voulais évoquer. On peut dire en rigolant, oui, ce sont les Italiens. Qu'est-ce qu'ils ont à voir ici? Bien d'un, nous sommes tenus par des règles de marchés publics, donc nous ne choisissons pas librement qui nous voulons. Et c'est peut-être bien aussi parce que ça évite parfois des contournements qui se feraient peut-être si ces règles n'existaient pas, mais aussi le bureau qui a été choisi évidemment, a travaillé avec un partenaire, un bureau belge donc, ce sont deux bureaux qui ont travaillé ensemble et deux, c'est un bureau qui travaille depuis de longues années, depuis 20 ans à Bruxelles et qui connaît très, très bien le contexte bruxellois. Et donc, c'est sur ces deux points que je voulais revenir, un pour dire qu'investir dans une étude, même s'il ne donne pas ici et maintenant un résultat tangible, c'est aussi notre rôle en tant que politique, réfléchir sur le futur et investir dans des choses qui n'ont pas une retombée directe, financière, immédiate. C'est aussi notre rôle. Et deuxièmement, choisir un bon bureau d'études qui a fait un travail remarquable. Je crois qu'on peut en être fier. Qu'il soit à moitié italien, ça n'importe pas.

Mme la Présidente :

Alors j'ai Monsieur Achaoui qui voulait aussi prendre la parole. Allez-y!

M. l'échevin Achaoui :

Oui merci Madame la Présidente. Je voudrais simplement rajouter un élément important dans le contexte actuel, le volet Mobility qui a été évoqué et je pense qu'il a tout son sens. Plus que jamais, le principe fondamental qui est le nœud et le cœur de tout le principe de cette vision et de demain, c'est la concertation citoyenne. Et donc il est évident que dans le contexte actuel, nous allons mettre tout en œuvre, des participations citoyennes, consultations, concertation la plus large possible pour justement éviter ce que nous vivons aujourd'hui dans d'autres communes par exemple. Et ça, c'est fondamental. Et ça, je pense que cela a été dit par la bourgmestre et l'ensemble des intervenants. Le principe de concertation des habitants aujourd'hui, qui a une prise de conscience, il est fondamental. Et

moi, en tant qu'échevin à la Mobilité, je veux insister sur cet élément-là qui est important à mes yeux. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Mais donc, sur le thème de la mobilité, on est en train de plancher sur un dispositif de consultation. Mais il faut se rendre compte qu'avec les moyens qui sont les nôtres, s'engager dans un an de participation sur Vision, ça sincèrement, je pense que c'est dévier de l'objectif. Aujourd'hui, on a besoin de nos moyens en participation pour s'occuper de la mobilité, c'est à dire un problème précis. Je serais tentée de dire ponctuel. Ce n'est pas tout à fait ponctuel, mais vous me comprenez. C'est à dire, maintenant, on a une difficulté là-dessus et donc c'est là où on a besoin que les citoyens s'impliquent, et cetera. Pour le reste, je pense qu'en ce qui concerne la définition d'une vision à 2050, nous, au niveau de ce conseil communal, avec la représentation politique que nous avons tous ici et les milliers de citoyens qui sont derrière chacun de nous, en tout cas derrière certains d'entre nous, je pense qu'on a tout à fait la légitimité pour prendre ceci et ne pas, ne pas aller générer une usine à gaz non plus. Parce que je pense qu'une usine à gaz sur la sur la question de la vision, c'est tout sauf ce qu'il nous faut. Par contre, sur la mobilité, c'est extrêmement important aujourd'hui, qu'on puisse tenir compte des réalités vécues par chacun de nos citoyens et dans chacun de nos quartiers.

Voilà, alors Monsieur De Block, allez-y.

M. De Block :

Il y a beaucoup de choses à dire. Est ce qu'il faut un plan? Il faut un plan. Est-ce qu'il faut mettre de l'argent dedans? Il faut mettre l'argent dedans. C'est un bon investissement. Que ce sont des Italiens, je m'en fiche. On discute de la gentrification. Il n'y a personne qui a réellement répondu au débat, un peu de niveau que j'espère avoir ici sur la vision. J'ai été concret, j'ai proposé, je n'ai même pas cassé tout. Voilà, j'ai donné des exemples, des choses appliquées ailleurs. Mais il y a un problème réel la gentrification est là. Des Molenbeekois quittent déjà, des ménages, des enfants aujourd'hui, ne savent pas reprendre la maison parentale. Aujourd'hui, ils ne peuvent pas racheter et ils sont obligés de vendre et de quitter. Il y a des gens qui quittent à cause de différentes taxes et des problèmes de mobilité. C'est aujourd'hui. L'intention que vous disiez, on ne veut pas de gentrification, à la limite, je vous crois. Je vous crois. Mais dire ça, alors qu'il y a un éléphant dans la chambre qui s'appelle plan Canal et ne pas en parler, je pense que c'est créer des illusions chez les gens que cet éléphant, cette machine à gentrification, ne va pas déborder dans notre belle commune. Elle est en train de déborder déjà et c'est intentionné. Et parlons des Italiens. Rien contre les Italiens, mais je veux avoir vraiment un bureau d'études qui est convaincu politiquement et idéologiquement contre la gentrification. Vigano et le Studio participent dans plein de projets qui sont des projets pôles du plan Canal, avec une vision qui va pousser à la gentrification, le musée Canal, Bistebroek. Ils y participent et élaborent les plans comme ça. Et ça ne veut pas dire qu'ils sont brainwashé. Mais désolé, je vous pose des questions concrètes sur la gentrification. Je vous pose des problèmes concrets que, en fait, vous essayez de combattre la gentrification avec des mécanismes et des visions dans ce plan qui s'appuient sur le marché et sur la rénovation individuelle. Et je vous dis, ces deux choses-là, en fait, vous poussent vers la gentrification. Je vous propose une autre grille avec des espaces publics, avec des outils publics, avec une intervention publique qui existe d'ailleurs dans d'autres villes, qui doivent se battre contre la gentrification et qui se sont battus contre la gentrification. J'en ai cité Barcelone, j'ai cité Lille, j'ai cité Vienne, j'ai cité l'Allemagne et là, on me parle de participation dans le futur. On parle de la couleur des maisons. Désolé, j'ai fait l'effort d'avoir un peu le niveau ici, il y a une vision. Et oui, il y a une vision dans le plan, peut-être pas intentionnellement. Mais je peux vous dire qu'il y a une vision. Elle va amener à la gentrification. Elle ne sera pas en tout cas capable de l'arrêter dans l'état actuel de ce plan. Et je trouve qu'ici, on va avoir un débat.

Et désolé les gens qui disent qu'ils donnent des leçons, qu'aujourd'hui on est dans une vision. En fait, il y a déjà un diagnostic, il y a une vision ici dans la partie quatre, quatre c'est projet de transition, avec des fiches concrètes sur des quartiers concrets. Est-ce qu'avec cela, on va le réaliser pile poil comme c'est prévu maintenant? Evidemment que non. Mais désolé, ceux qui parlent encore dans Vision et tout peut être remis en cause. Désolé ici, c'est du concret déjà, c'est du concret déjà. Les gens, les citoyens, et s'il vous plaît, dans la section réunie, je sens qu'il y a un malaise sur la participation. Je sens qu'on a peur d'aller vraiment poser la question sur ce plan. Et oui, il y a des discussions difficiles. Mais franchement, quand on fait des plans pour nous, sans nous, c'est contre nous. Je pense que c'est Gandhi qu'il a dit mais c'est vraiment important. On a besoin de conquérir, de convaincre, de les impliquer et aussi de gagner la discussion peut être difficile pour certains aspects, mais aussi écouter. Et aujourd'hui, désolé, j'entends des collègues qui parlent, ouais, dans le futur, évidemment, on va participer, mais participons maintenant, organisons la participation. Je vous donne une proposition concrète qui, je te jure, ne va pas vous coûter 172.000 €. Il y a neuf quartiers à Molenbeek, je pense, douze désolé, douze ou quatorze effectivement. Voilà le découpage, il y a une réunion par mois. Une réunion par mois, vous invitez les gens, vous présentez la vision et le projet. Vous écoutez les gens, vous écoutez les gens réellement et ils auront pleins d'idées intéressantes et même des solutions que vous n'avez pas vues. Voilà. Moi j'ai confiance dans cette approche-là, et je trouve que dire balayer tout le monde qui tant ...

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block, votre temps est largement dépassé. Je propose qu'on passe la parole à madame Evraud.

M. De Block :

On en a parlé 1 h et parfois on parle 2 h, 3 h sur des cacahuètes.

Mme la Présidente :

Ici la décision, elle va surtout servir à payer le bureau d'études et à finir le travail avec eux. Donc, c'est le début d'autres choses derrière qui nous appartient. Ça, c'est la décision d'aujourd'hui qui est sur la table. Bien sûr, évidemment, c'est ce qui libèrera, approuver le programme, c'est ce qui libèrera le bureau d'études et donc qui nous permettra de liquider les montants qui, j'ai oublié de le signaler, en fait étaient déjà inscrits en 2020 et donc il n'y a rien devant nous en termes de dépenses. Ce sont des dépenses qu'il faut liquider aujourd'hui mais qui étaient déjà dans notre budget 2020. Madame Evraud, allez-y!

Mme Evraud :

Merci madame la présidente. Mais je voudrais quand même signaler que quand on fait des réunions, viennent aux réunions les gens qui peuvent se déplacer. Or, moi, j'essaie d'être le porte-parole le plus possible et de toutes mes forces, c'est justement pour tous ces gens qui ne peuvent pas se déplacer, qui sont handicapés, qui ont des problèmes de mobilité où le gars qui fait, qui travaille 17 h comme plombier et qui a vraiment pas le temps de venir expliquer qu'il ne sait pas prendre un vélo cargo avec sa tonne de matériel, ça m'énerve à la fin d'entendre, oui, on va faire des réunions. Oui mais on ne sait pas faire des réunions avec tout le monde. Donc ce ne sont pas des réunions constructives. La deuxième chose, je donne raison à M. De Block. J'avais insisté il y a douze ou quinze ans, je ne sais pas à un plan avec un bureau suisse présenté par Pascal Smet, on expliquait gentiment c'est une vision d'avenir. On expliquait qu'en Suisse, à Berne, on faisait ceci, cela et tous les gens étaient scandalisés en disant ce n'est pas possible, on ne va pas faire ça à Molenbeek. Ben si, c'est exactement ce qui s'est passé. Donc je vous donne raison. Un plan, ça fait peur parce qu'en général, c'est la manière dont on va être cuit.

La deuxième chose, c'est que bon, on a toujours eu des moyens de circuler, que ce soit avec des chevaux, des chiens, des bœufs, et cetera pour amener les choses près de chez soi. On fait maintenant des aménagements pour ne plus pouvoir amener les choses près de chez soi et ça commence à poser de gros problèmes à plein de gens. Et quand je parle d'isolement, je veux dire par là qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne savent plus avoir ni la visite de leurs vieux amis, ni la visite de leur famille ou qui ne savent plus se déplacer, tout simplement parce qu'il n'y a plus moyen de se parquer devant chez eux. Est-ce que c'est si difficile à comprendre? Je ne sais pas. Je désespère. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Bien, alors Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Alors j'ai failli abandonner mon droit de réplique. Quand j'entends mes collègues qui continuent à parler de plan alors qu'on est devant une vision, mais bon, soit. Alors j'ai entendu un de mes collègues dire qu'il faut que le bureau d'études doit être engagé politiquement. Non, le bureau d'études doit être neutre. Le bureau d'études doit faire des photographies, des projections, des suggestions, des propositions, des pièces à casser. C'est nous les politiques, ce n'est pas le bureau d'études, lui il doit être neutre. Nous, on ne doit pas être neutre. Nous, on n'est pas neutre. Donc ça, c'est une clarification qui doit être faite.

Et alors moi, je pense que si on veut éviter tous les dangers, gentrification, les conséquences de la mobilité néfaste, quand d'autres communes décident certains aménagements et que Molenbeek subit les conséquences. Si on veut faire respecter Molenbeek et faire respecter ses habitants, on doit avoir une vision. On doit avoir une photographie, on doit un peu prendre de la hauteur et voir un peu ce qui se passe partout et pas simplement avoir le nez sur le guidon. Moi, je le maintiens, c'est comme ça. Et puis les habitants, quand on consulte les habitants, il ne faut pas venir comme ça avec rien sous la main. À un moment donné, il faut venir avec des éléments, il faut venir avec des données. Il faut venir avec des statistiques. Non mais je suis désolé, tout le monde n'a pas la même connaissance de la réalité des choses. C'est important. Donc c'est aussi le rôle du politique. Ça, je voulais le dire également. Diagnostic, c'est important. Et alors je vais terminer là-dessus. Après, c'est les politiques qui doivent assumer leurs responsabilités en matière de concertation. Il y en a certains qui sont favorables à la concertation, d'autres moins, d'autres qui la voit autrement, d'autres qui font de la concertation pour certaines choses, pas pour tout, et ainsi de suite. Moi, ce que je peux te dire, je dis, moi, je serai probablement plus là en 2050, mais je peux te dire que je peux te dire que tant qu'il y aura des socialistes dans cette commune au pouvoir, on va concerter les gens, on va écouter les gens, on va parler avec les gens et on va relayer, relayer et relayer leurs préoccupations, leurs doléances. Et on n'imposera rien aux concitoyens molenbeekoïses et aux Molenbeekoïses. Ça, en tout cas, c'est une garantie parce que c'est dans notre ADN. Pourquoi? Parce que si les gens continuent à nous faire confiance, nous, on assume nos responsabilités parce qu'on va au pouvoir. Il y en a certains qui parlent, qui hurlent, qui reçoivent la confiance, parfois où une partie de la confiance des citoyens et qui n'assument toute façon jamais ou qui ne vont jamais prendre des responsabilités. Voilà, et je ne parle pas simplement du PTB qui ne va jamais au pouvoir parce que tu vas te sentir visé. Mais je parle aussi de tous ceux qui parlent par exemple de mobilité. Et demain, quand ils seront au pouvoir, ils ne vont jamais accepter l'échevinat de la Mobilité par exemple. J'en connais beaucoup. Donc il n'y a pas que le PTB qui refuse d'assumer ses responsabilités. Il y a beaucoup d'autres. En ce qui concerne ma formation politique, les socialistes de manière générale, je peux vous dire que tant qu'on est là et tant qu'on nous fera confiance, on fera en sorte que les citoyens soient écoutés et bien au-delà de l'écoute, participent activement au devenir de Molenbeek. J'ai dit.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci madame la Présidente. Je veux revenir en tout cas sur quelques points qui ont été évoqués par plusieurs de mes collègues. Alors, par rapport à l'équipe qui a été choisie pour réaliser, pour réaliser cette vision. C'est normal qu'il y ait en tout cas une équipe européenne qui a participé à ce concours. C'est un marché public, c'est une soumission, c'est un marché public qui est ce qui est soumis à une publicité européenne. Donc c'est normal qu'il y ait un bureau d'études italien, comme c'est normal d'avoir aussi un bureau d'études espagnol. Alors je ne sais pas pourquoi il y a une polémique autour de ce bureau. D'ailleurs, en tout cas, ce bureau aussi. Il a travaillé sur plusieurs projets sur Bruxelles, notamment la gare, la zone stratégique de la gare de Schaerbeek et plein d'autres zones stratégiques dans la Région bruxelloise.

Alors, par rapport à la gentrification, je pense qu'on peut limiter la gentrification en mettant en place un plan d'action, un plan d'action qui peut accompagner, qui peut accompagner comme je l'ai dit, c'est cette vision, cette vision d'avenir. La commune, la majorité en place aujourd'hui peut jouer un rôle en mettant une ligne directrice et en mettant un plan d'action, une étude qui peut accompagner cette vision, qui peut, qui peut être faite d'ailleurs avec la participation des citoyens, pour mettre en évidence, pour mettre en évidence les lignes claires à respecter pour tout projet à lancer, à lancer à l'avenir. Je vais revenir également sur un autre point qui a été évoqué, la vision n'a pas de valeur réglementaire, c'est un document d'orientation. Le PRDD, le PCD ont une valeur également d'orientation. Le PRAS, le PAD et le PPAS ont une valeur réglementaire et donc on s'inspire du PRDD et du PCD et c'est la même chose pour la vision. Donc ce n'est pas, on ne vous dit pas aujourd'hui que c'est un plan, c'est un plan qui va être mis en place. Non, c'est une vision d'avenir. C'est quelque chose sur lequel on va revenir pour lancer les projets dans les 30 ans, dans les 30 ans à venir. Alors vous avez également parlé, alors là, j'essaie de répondre parce qu'il faut, il faut mettre les points sur les i, les fiches, les fiches, proposées par exemple dans cette vision, ce sont des fiches qu'il faut prendre à pincettes parce que ce sont des propositions qui doivent être revues, évidemment avec la participation citoyenne. Demain, si on vient me dire que dans dix ans, si on vient me dire que Monsieur Hamzaoui, votre rue sera aménagée. Je ne vais pas accepter la vision qui a été faite. Je vais, je vais moi aussi vouloir participer à cet aménagement et il y a ce projet. On va devoir s'inspirer. On va devoir revenir à cette vision qui a été faite et s'inspirer pour refaire, pour refaire la rue. Donc on vous impose dans cette vision pour moi, comme je l'ai compris et comme certains de mes collègues l'ont compris aussi, c'est quelque chose sur lequel on va revenir pour s'inspirer. C'est vraiment pour orienter, orienter les projets qu'on va avoir dans cette commune.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui. Votre temps est écoulé

Monsieur Ben Salah, à vous la parole.

M. Ben Salah :

Très très brièvement et à travers ces débats qui ont qui ont visiblement été très intenses à propos de ce sujet. Et j'entends votre chef de groupe qui explique que c'est une vision. Je vous entends, Madame la présidente bourgmestre, quand vous dites que c'est une vision qui va être probablement considérablement modifiée durant durant les années qui suivent, vous nous expliquez qu'il va y avoir effectivement des chantiers et également un appel à des

propositions, voire une participation beaucoup plus importante des citoyens. Si je comprends bien aujourd'hui, après ce vote, et c'est ce que vous avez souligné par la même occasion, après ce vote, on aura la possibilité de pouvoir payer cette étude. Donc si je comprends bien, encore une fois, ce sont plus de 170.000 €, plus de 170.000 € pour une étude qui va fort probablement être considérablement, voire donc modifiée, voire ignorée de par la consultation des citoyens. Parce que je n'ose imaginer, comme vous l'avez si bien souligné, que vous allez entendre les citoyens et leurs remarques et leurs propositions. Donc, je suis très inquiet. On a voté des comptes, il y a quelques petites heures et le budget. Je suis donc très inquiet de voir de manière successive dans cette majorité, proposer des plans, des visions, utilisez les mots que vous souhaitez pour ensuite les ignorer et faire autrement. Donc voilà, je suis ravi aujourd'hui d'entendre que nous avons enfin une vision pour les années à venir. Je pensais que cette majorité en avait une lors des précédentes élections. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors Monsieur De Block vous présentez votre amendement s'il vous plaît, puis on va passer au vote. Allez-y!

M. De Block :

Ben voilà, l'amendement est très clair, c'est de proposer d'organiser des réunions de quartier, treize pour les treize quartiers dans l'espace d'un an. C'est tout simple. Je voulais réagir aussi à mes collègues. Le PTB participe déjà dans une majorité. Il va participer dans plein de majorités en 2024 dans plein et pourquoi pas à Molenbeek! Si évidemment, si vous écoutez aussi les interventions et si ce n'est pas juste comme avant le PS qui décide tout et tout.

Mme la Présidente :

Très bien. Alors écoutez moi-même, chers collègues, afin de clôturer et de voter. Moi j'ai bien entendu la proposition d'amendement de Mr. De Block et donc je vais proposer un sous-amendement. Le sous-amendement, c'est de remplacer l'amendement de Monsieur De Block par celui-ci : Donc le conseil communal décide, article unique, c'est celui que vous voyez là, devient l'article un et mon sous amendement c'est celui-ci, l'article deux, le conseil communal décide de soutenir le collège dans l'année qui vient dans l'organisation de la consultation la plus large possible des citoyens au sujet du contrat local de mobilité du Molenbeek historique, Parce que ça, c'est la problématique pratique qui se pose aujourd'hui devant nous et pour laquelle nous avons intensément besoin de consultation citoyenne. Voilà, écoutez, à ce stade, est-ce que quelqu'un d'autre a un contre amendement ou un sous amendement?

Alors Monsieur Hamzaoui, allez-y!

M. Hamzaoui :

Oui oui madame la bourgmestre, moi j'ai juste. Je voulais juste ne pas se limiter vraiment à une consultation citoyenne pour tout ce qui est mobilité, mais plutôt mais plutôt ouvrir cette consultation citoyenne à tous les autres sujets.

Mme la Présidente :

Mais donc, c'est ça le souci, vous voyez, c'est qu'en fait, si on ouvre à tous les sujets, on sera moins efficace en réalité sur la mobilité et aujourd'hui c'est sur la mobilité que c'est concret et qu'on en a besoin. Donc je pense que la vision est lointaine. Aujourd'hui, de manière concrète, on a une difficulté sur la mobilité, on a des questions sur la mobilité et on doit se les

poser. Elles vont forcément s'intégrer à un moment donné dans la vision et je crois que ça, c'est le défi aujourd'hui. Donc moi, je propose que la consultation citoyenne aujourd'hui, elle soit centrée sur la mobilité. Je crois que ça répondra à la préoccupation la plus importante aujourd'hui de manière très concrète. Alors est ce qu'il y a un autre sous-amendement contre-amendement avant de passer au vote? Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Il joint en partie la demande de mon collègue Hamzaoui. Nous avons, je le rappelle, obtenu contre vents et marées pour le quartier Beudin, que les habitants votent si oui ou non, ils validaient la proposition de rénover la rue Beudin et les rues adjacentes et perdre ainsi 30 à 40 % des places de stationnement. Les habitants ont massivement voté contre et donc la démocratie s'est exprimée. Je souhaiterais que l'amendement qui est proposé et là je rejoins totalement mes collègues qui le souhaitent, c'est qu'il concerne l'ensemble et plus particulièrement les choses qui touchent directement les habitants, que ce soit la mobilité quand vous le proposez, que ce soit des travaux comme ceux que vous proposez à Decock où vous allez arnaquer la population en leur faisant croire qu'ils vont avoir accès à un parking qui est insalubre et qui, à terme, même s'il est gratuit au début, deviendra payant parce que Parking Brussel ne veut pas le gérer. Donc moi je souhaiterais que la population systématiquement soit concertée et non seulement concertée mais qu'on organise comme vous l'avez très bien fait avec les habitants de Beudin, un vote, avec des questions très claires, oui ou non vous acceptez telle ou telle proposition parce que si, si, elles passent, voilà les conséquences. Ainsi, les habitants se prononceront en âme et conscience et comme ça on créera un cadre harmonieux pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Merci.

Mme la Présidente :

Dites en tout cas, c'est fascinant parce que vous êtes dans le révisionnisme le plus total. Vous savez que la consultation citoyenne sur Beudin, c'est moi-même qui l'ai proposée au collège. Elle ne vient absolument pas du conseiller au départ, c'est moi. Non, c'est moi qui l'ai proposée au collège pour la première fois dans cette région. Ça n'a rien à voir avec vous. Donc merci beaucoup. Alors ça, c'est fabuleux. OK, écoutez alors non, sache. Alors là, alors je pense qu'à ce stade nous allons passer au vote. Je voudrais qu'on passe maintenant au vote.

D'accord, on a un autre amendement qui est celui de parler de tout. Mais c'est le même que Monsieur De Block.

M. De Block, allez-y.

M. De Block :

Evidemment, j'ai un problème avec la technique du sous-amendement et je pense que dans d'autres communes, ça a été réfuté déjà. Pourquoi? Vous avez un texte que vous proposez. Et puis le droit démocratique de participation, c'est que les conseillers peuvent soumettre des amendements au vote. La technique du sous-amendement, en fait, enlève dans la pratique des votes sur quelque chose que je choisis que nous choisissons. Donc, si vous voulez un vote sur un amendement à vous qui dit on veut une consultation citoyenne sur la mobilité, vous introduisez l'amendement et vous soumettez au vote. Donc cette affaire, ou même le droit d'amender et de choisir l'amendement qu'on va soumettre au vote est sapé et miné. Il faut arrêter avec ça. Il faut arrêter avec ça et je le dis gentiment. Mais voilà, je trouve que ce n'est pas très respectueux pour presque le seul droit démocratique que les conseillers de l'opposition ont encore dans cette enceinte. Voilà.

Mme la Présidente :

Bien merci beaucoup. Alors Monsieur Hamzaoui, toujours sur ce sujet. Oui, après on vote.

M. Hamzaoui :

Je voulais juste faire une petite proposition. Je ne sais pas si on peut prendre en considération déjà de l'article un qui est mis dans le décide. Et puis dans l'article deux, on reprend tout ce qui, tout ce qui est lié en tout cas au sujet de la mobilité comme vous l'avez identifié et dans un article trois tous les sujets qui impactent les citoyens. Pourquoi je rajoute cet article trois, parce que par exemple, dans les propositions qui ont été faites par par le bureau d'études, dans la vision de 2050, je prends juste un exemple l'aménagement du boulevard du boulevard Louis Mettwie. Il prévoit donc un espace pour la mobilité, que ce soit motorisé ou pas. Mais il prévoit aussi des espaces verts, des espaces de récréation, des espaces de détente. Il n'y a pas que la mobilité qui est impactée, mais il y a aussi d'autres sujets qui sont qui sont qui sont impactés. Du coup, je pense que rajouter un article trois pour citer les autres sujets qui n'ont pas, qui n'ont pas en tout cas une relation avec la mobilité est nécessaire dans les propositions sur lesquelles nous devons voter.

Mme la Présidente :

Bien juste avant qu'on passe au vote. Je veux quand même expliquer quelque chose de manière très simple aux conseillers. Aujourd'hui, on a une cellule communication qui a un cadre de trois, qui est rempli à deux sur trois. Et donc en fait, ce que vous proposez, c'est juste impossible si on veut réussir la consultation citoyenne sur la mobilité autour du CLM, je vous assure qu'on ne peut pas faire autre chose en même temps. Maintenant, vous me croyez, vous me croyez pas? Vous revoyez l'histoire ou pas? Ça, c'est l'état de fait aujourd'hui.

Alors question, sous-amendement ou pas? Moi je pense que la technique, elle est dans tous les parlements, elle est dans toutes les assemblées, elle existe, elle est légitime. Je me tourne vers les parlementaires qui sont parmi nous, les anciens parlementaires qui sont parmi nous. Mais non, non, mais on en a un ancien qui connaît aussi très, très bien la technique qui est là et qui n'est pas suspect d'être mon ami. Donc je pense qu'il ne pourra pas me contredire. Ça existe. Voilà donc. Et donc voilà, je pense que ça.

Alors la technique anti-démocratique ou démocratique, à partir du moment où c'est une technique qui est dans tous les parlements du monde. Voilà, je comprends que le PTB n'aime pas ça, mais c'est comme ça. C'est la réalité qui s'oppose un petit peu à ce que vous voyez. Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

D'abord, je veux confirmer que déposer des amendements ou des sous-amendements ou des sous-amendements aux sous-amendement, c'est tout à fait possible et légal. Il suffit d'aller voir les travaux parlementaires dans n'importe quel pays. D'ailleurs c'est comme ça, sauf dans les dictatures. Mais je ne vais pas citer, sauf peut-être en Chine, oui, probablement et tout. Mais quand même deux remarques que je voudrais faire et je trouve que c'est un peu dommage parce que ça vienne de toi en plus, parce que tu as dit que tu voulais prendre de la hauteur et parler. Je suis quand même étonné qu'on vienne faire des amendements sur une vision. Déjà, je suis un peu surpris. On est là dans le cadre d'une vision et pas d'un plan, je suis quand même un petit peu étonné de la part de certains collègues en fait, qui veulent essayer, c'est vrai que madame la bourgmestre depuis que tout est retransmis à la télé. Moi, j'ai toujours dit que les caméras de télévision avaient un effet aphrodisiaque sur certains élus. Et ici, le fait d'être filmé, je sais très bien qu'il y en a certains qui s'énervent un peu plus et qui

essaient de faire passer des messages. Comme si dans ce conseil, certaines personnes, ils veulent la participation, d'autres ne veulent pas. Comme si dans ce conseil, certains voulaient le bien des citoyens et les autres ne veulent pas le bien de citoyens. Faut arrêter avec ces idioties. Je pense que tous ceux qui sont présents ici, majorité comme opposition, quand il s'engage en politique, c'est parce qu'ils veulent le bien des citoyens. Certains plus que d'autres. Mais c'est ce qui nous motive, c'est ça, c'est d'être là pour le bien de citoyens. Et je pense que maintenant, même ceux qui étaient récalcitrants ont compris que rien ne peut se faire sans une vraie concertation avec les habitants, sans une vraie co-construction. Et je pense qu'ici, l'engagement a été pris après l'adoption de ce point. C'est de toutes façons de continuer à travailler progressivement dans le cadre d'une concertation et bien plus que ça une co-construction. Donc de grâce, arrêtons de se muscler parce qu'on est filmé, parce qu'on est en direct, parce qu'il y en a certains qui vont aller découper des morceaux de vidéos et qui vont faire des petits montages. Tout le monde ici veut la participation citoyenne et tout le monde ici est là parce qu'il veut défendre les Molenbeekois et les Molenbeekoises. J'ai dit.

Mme la Présidente :

Merci. Alors à ce stade, je vous propose donc d'aller au vote. Allez, il vous a cité, vous l'avez cité? Moi je n'ai pas l'impression. Il a dit la Chine. Allez, on écoute encore une seconde Mr. De Block et puis on vote.

M. De Block :

Allez, je trouve, les faits sont les faits. Certains sont pour la participation. Le fait c'est 60 citoyens consultés sur un plan qui va les impacter. Une vision qui va les impacter partout. Je vous rappelle, je vous rappelle qu'il y a, je pense, deux ans, on a dû batailler plusieurs fois pour faire accepter ici en fait, une procédure de participation citoyenne autour de Delhaize. Vous vous rappelez? On a écrit ensemble la motion qui a eu du mal à accoucher.

Mme la Présidente :

Allez maintenant, écoutez, on a très très bien discuté, on a discuté, on a discuté pendant pendant 1 h et demie, on a discuté pendant 1 h et demie et donc maintenant on va, on va voter, on va voter. Maintenant on va voter.

Excusez-moi, j'ai deux amendements et un sous-amendement. Alors dans ces conditions, puisque les deux amendements se rapprochent très très fort, ce sont les vôtres. Et puis mon sous-amendement est quand même fort différent. Je vais proposer tout simplement qu'on fasse trois amendements et qu'on vote les trois amendements. Voilà tout simplement. Et donc on va commencer par voter l'amendement de Monsieur De Block. Et puis on votera le mien puisqu'on va le faire dans l'ordre et puis on fera le vôtre. Et comme ça, je pense que les droits de chacun seront pleins et intègres. D'accord?

Donc le premier amendement est celui de Monsieur De Block qui consiste à rajouter un article deux par lequel il demande douze réunions avec les citoyens dans l'année concernant la Vision. Le deuxième amendement, c'est le mien, c'est de soutenir le collège dans l'année qui vient pour l'organisation de la consultation la plus large possible des citoyens au sujet du contrat local de mobilité. Et pour finir, le troisième amendement. Je vais peut-être laisser Monsieur Hamzaoui l'énoncer. C'est lui qui souhaitait un troisième amendement soutenu par Monsieur El Khannouss. Il n'y a plus de troisième amendement? Si c'est le même que celui de Monsieur De Block. Ok, il n'y en a plus que deux. Allez, on vote sur celui de Monsieur De Block, Allons y. Alors c'est un amendement de Monsieur De Block, de Monsieur Hamzaoui et de Monsieur El Khannouss. Très bien. On vote sur celui-là. D'abord, allons-y un vote s'il vous plaît.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

L'amendement déposé par Madame Moureaux visant à ajouter un article 2 dans la décision est adopté par 34 votes positifs et 3 abstentions.

Het amendement ingediend door Mevrouw Moureaux om een artikel 2 aan het besluit toe te voegen wordt aangenomen met 34 stemmen voor en 3 onthoudingen.

L'amendement déposé par Monsieur De Block est rejeté par 24 votes négatifs et 13 votes positifs.

Het amendement ingediend door Mijnheer De Block wordt verworpen met 24 stemmen tegen en 13 stemmen voor.

Mme la Présidente :

Alors oui, bien alors sur la consultation sur la mobilité, les Engagés ne s'engagent pas. Voilà, très bien. Alors je suppose que vous allez justifier Monsieur El Khannouss. Allez-y puisqu'il y a trois abstentions du groupe, les Engagés menés par monsieur El Khannouss, qui va expliquer pourquoi il ne s'engage pas.

M. El Khannouss :

Je vais justifier une abstention après ce long débat où mon groupe ainsi que plusieurs groupes de l'opposition ont réclamé que systématiquement les citoyens soient concertés avec quelque chose de précis. Parce que je rappelle que ce qui est proposé aujourd'hui, ce que vous venez de voter à l'instant, c'est effectivement une concertation. Mais ça concerne seulement le problème de mobilité, c'est à dire les sens de circulation. Moi, ce que j'ai proposé avec plusieurs de mes collègues, c'est que systématiquement, lorsqu'il y a des travaux comme ceux pour le quartier Decock où la Commune va supprimer 150 places. Qu'on puisse concerter les gens et leur donne demander leur avis et leur demander qu'ils votent si oui ou non ils sont d'accord qu'on supprime 150 places. Leur annoncer qu'on va les arnaquer, qu'on va leur offrir...

Mme la Présidente :

Merci pour cette justification d'abstention à nouveau fallacieuse.

M. El Khannouss :

Je n'ai pas fini, je n'ai pas fini. Ne m'interrompez pas s'il vous plait! Cette consultation que vous proposez est tronquée, c'est une escroquerie intellectuelle sans nom.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

L'exemple qu'il a pris, c'est de la mobilité et je pense que ce débat a eu lieu il y a deux semaines et que j'invite chacun à aller voir la capsule excellente que Mr Van Damme a faite de son intervention qui expliquait un peu la manière dont allaient se dérouler les choses à Decock, la responsabilité engagée, et cetera. Je ne peux que vous inviter à aller la consulter. Alors merci à tous et par conséquent nous allons maintenant sur le point lui-même tel que amendé.

Et je suis toujours, excusez-moi chers amis, la Présidente de ce conseil et donc j'aimerais bien que les autres n'essayent pas d'organiser les débats. C'est comme ça qu'on

organise les débats. C'est le règlement d'ordre intérieur, c'est la pratique partout dans le monde et donc maintenant nous votons sur l'ensemble. Merci de vous inscrire au vote.

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 27 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 27 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.

Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.

Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

**10. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Etangs Noirs" 1.2 Maison du Bien-être - Acquisition du bien sis rue Van Hoegaerde 39 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - 1.2 Welzijnshuis - Aankoop van het goed gelegen te Van Hoegaerdestraat 39 -1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring**

Mme la Présidente :

Alors, nous sommes au point suivant. Monsieur Van Damme, je vous laisse présenter le point suivant l'acquisition du bien destiné à organiser la maison du bien être dans le cadre de notre contrat de quartier durable Etangs Noirs.

Mme Moureaux quitte la séance, M. Achaoui prend la présidence.

Mevrouw Moureaux verlaat de zitting en de heer Achaoui neemt het voorzitterschap over.

M. l'Echevin Van Damme :

Oui. C'est donc un projet qu'on vous a déjà expliqué, je pense. Ici, c'est l'autorisation du conseil communal pour le collège pour pouvoir commencer à négocier avec les propriétaire l'achat de ce bien. Et donc ça veut dire qu'on ne l'a pas encore acheté et qu'on n'est pas encore sûr de l'acheter. Mais que vous acceptez le fait qu'on commence ces négociations.

M. le Président Achaoui :

Je peux emporter le vote ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

11. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Quartier Durable "Etangs Noirs" à Molenbeek-Saint-Jean - Approbation de la convention relative aux opérations immobilières et espaces publics n°1 à 3 du programme du Contrat de Quartier Durable « Etangs Noirs ».

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" in Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de overeenkomst betreffende de vastgoedoperaties en de operaties openbare ruimte nr. 1 tot 3 van het programma van het Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers".

M. le Président Achaoui :

Monsieur Van Damme, pas de commentaire. Je peux emporter le vote également. Je vous remercie infiniment.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

12. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux en vue de la rénovation partielle d'un immeuble industriel ainsi que d'une nouvelle construction pour le centre de jeunesse, sis rue Jean-Baptiste Decock 86/88 à Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » - Opération 1.2 Centre de Jeunesse - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 22.001.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de gedeeltelijke renovatie van een industrieel gebouw, alsook een nieuwe constructie voor het jeugdcentrum, gelegen Jean-Baptiste Decockstraat 86/88 te Sint-Jans-Molenbeek in het kader van het Duurzaam Wijkcontract "Rondom Westpark" - Operatie 1.2. Jeugdcentrum - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - BESTEK 22.001.

M. le Président Achaoui :

Fixation et approbation des conditions de marché. Donc y a t il des remarques? Je n'en vois pas. Je peux emporter le vote. Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

13. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux relatif à la construction d'un système de préau pour les écoles communales n°5, 9, 11, 12 et 16 à Molenbeek-Saint-Jean - CDC 22.007 – Approbation de la relance du marché – Fixation des nouvelles conditions du marché.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken met betrekking tot de constructie van een luifelsysteem voor de gemeentelijke scholen n°5, 9, 11, 12 en 16 te Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 22.007 - Goedkeuring van de herlancering van de opdracht – Vaststelling van de nieuwe voorwaarden van de opdracht.

M. le Président Achaoui :

La construction d'un système de préau. Je vous en prie monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Merci Monsieur le Président. Je voudrais savoir pourquoi on réattribue le marché et pourquoi il y a une augmentation de 15 %.

M. l'Echevin Van Damme :

Voilà. Donc nous n'avons pas pu attribuer le marché parce que nous n'avons pas eu une offre qui rentrait dans les estimations. Et donc ça veut dire que nous devons relancer le marché pour pouvoir avoir un candidat qui répond aux critères que nous avons mûris et ainsi qu'au prix qui est prévu. Et c'est le subsidie qu'on reçoit pour ce projet-là, voilà nous donc nous relançons en espérant avoir cette fois-ci un soumissionnaire qui veut faire les travaux.

M. le Président Achaoui :

Je vous remercie. Je peux emporter le vote ?

Le Conseil approuve le point.

35 votants : 35 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

35 stemmers : 35 positieve stemmen.

14. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de l'extension de la salle de sport, le réaménagement de la zone de gestion de déchets, la réalisation de nouveaux espaces de stockage du site sportif du Sippelberg, sis 5 avenue Mahatma Gandhi à 1080 Molenbeek-Saint-Jean ainsi que la réalisation d'un espace public, nommé « parvis Gandhi » et la démolition du bâtiment nommé « Chalet Normand», sis 1-3 avenue Mahatma Gandhi à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.- Fixation et approbation des conditions du marché. - CDC 22.004.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor diensten met betrekking tot de volledige missie van projectontwerper voor de uitbreiding van de sportzaal, de herinrichting van de zone voor afvalbeheer, de realisatie van nieuwe opslagruimtes van de sportsite Sippelberg, gelegen Mahatma Gandhilaan 5 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek alsook de realisatie van een openbare ruimte, het "Gandhi voorplein" genaamd, en de afbraak van het gebouw, "Normandisch Chalet" genaamd, gelegen Mahatma Gandhilaan 1-3 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek. - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht. - Bestek 22.004.

M. le Président Achaoui :

C'est le marché de services relatif à l'extension de la salle de sport. Y a t il des commentaires ou explications? Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, merci. Je m'interrogeais pour savoir pourquoi est-ce qu'on détruit le bâtiment alors qu'il était prévu initialement qu'on en fasse une maison des sports? Le bâtiment est encore sain, il a un certain cachet et on parle de l'extension de la salle des sports. Je ne vois pas très bien techniquement, comment est-ce qu'on peut élargir, étendre la salle de sport. Est-ce qu'il y aura un nouveau bâtiment? Parce que normalement, d'ailleurs, c'est avec les services que vous dirigez aujourd'hui. Il y avait eu une étude qui avait été faite pour savoir si on pouvait la transformer en la Maison des sports, avec un espace commun destiné aux réunions des différents clubs sportifs qui occupent des infrastructures, avec toujours un coin buvette.

Expliquez-moi un peu ce que vous comptez faire parce que ce n'est pas très clair dans ce que vous présentez aujourd'hui. Je vous remercie, Monsieur Van Damme.

M. l'échevin Van Damme :

Le premier constat, c'est que le bâtiment qu'on appelle chalet normand est déclaré insalubre et instable. Et donc c'est même dangereux de l'occuper, d'occuper certaines parties. Et donc nous devons soit faire des travaux de rénovation importants, soit le détruire et le reconstruire ou faire autre chose à cet endroit-là. Donc, nous avons choisi la deuxième option parce que le bâtiment actuel n'est pas vraiment fonctionnel pour pouvoir l'utiliser et il va devoir être rénové profondément. Ce qui nous coûtera plus d'argent que de le reconstruire. Donc nous avons, dans un document qu'on vous a présenté et qui est un masterplan pour le site Sippelberg, décidé de faire plusieurs interventions sur le site et ici, nous lançons l'étude pour deux de ces interventions. Le premier, c'est l'extension de la salle de sport et de la salle de foot à la demande de l'échevin des Sports, pour pouvoir y accueillir des matches de foot, de classe D1. Et donc pour cela, c'est une technique relativement simple parce que le bâtiment actuel est travaillé de façon à pouvoir rajouter des modules assez facilement. Et donc ça, c'est une partie de la mission, c'est de d'agrandir cette salle de foot. Et la deuxième partie, c'est de créer vraiment un plan pour le parvis qui se libérera, libérera au moment qu'on détruira le bâtiment du chalet normand. Et donc cet espace-là sera un espace de sport polyvalent avec en même temps des espaces de stockage pour à la place des containers qui sont actuellement sur place. Et donc, ce sera un petit bâtiment, mais pas un bâtiment comme on connaît maintenant le chalet normand. Mais ce sera un petit bâtiment qui permettra d'avoir une fonction pratique de stockage et peut-être des toilettes. Ça, c'est les choses justement qu'on va devoir définir dans l'étude qui vient. Et donc par après, on va devoir réaliser ces travaux. Donc ça sera plutôt pour l'année 2024.

M. le Président Achaoui :

Merci, merci, je peux emporter le vote ? Merci à vous.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

15. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestres et Echevins. Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.

M. le Président Achaoui :

On passe aux Propriétés communales. Il s'agit de la nouvelle loi communale. Marchés publics. C'est une communication en fait.

M. Haouari :

Il y a un vote sur le mode financement, est-ce que je peux intervenir par rapport au mode de financement? Il y a un vote. Donc par rapport au point quinze donc, marché de travaux, rafraîchissement, peinture, revêtement sol. Donc bien sûr nous sommes pour et donc un propriétaire bienveillant doit entretenir ces biens mis en location, c'est très bien. Par contre le mode financement pose quelques questions. Alors on utilise les fruits d'une recette, d'une vente immobilière. C'est noté ici le terrain Condor pour financer une dépense courante. En

principe, les ventes immobilières ou les ventes du patrimoine servent à financer soit de l'investissement, soit à rembourser la dette de manière anticipative. Ici, quelque part, on dépouille la commune de ses biens patrimoniaux pour financer des dépenses courantes. Pour nous, le mode financement est problématique. Merci.

M. l'échevin Van Damme :

Voilà, c'est une dépense dans le budget extraordinaire, donc c'est par définition pas une dépense récurrente. Et donc l'inspecteur des finances a donné son accord et c'est justement lui qui a demandé d'inclure ces références à la vente du terrain Condor.

M. le Président Achaoui :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**16. Logements temporaires - Transits - Adaptation du Vadémécum.
Tijdelijke Huisvestingen - Transits - Aanpassing van het Vademecum.**

M. le Président Achaoui :

Le point seize. Je peux emporter le vote? Je vous remercie infiniment.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**17. Cellule Habitat – Protocole de Collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre public d'Action sociale et la Zone de Police de Bruxelles-Ouest, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres – Bilan 2021- report du 25/08/2022- report du 01/09/2022- report du 08/09/2022
Habitat Cel - Samenwerkingsprotocol tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn en de Politiezone Brussel-West, in het kader van de strijd tegen de huisjesmelkers en de ongezonde woningen - Balans 2021- uitstel van 25/08/2022- uitstel van 01/09/2022- uitstel van 08/09/2022**

*Le point est retiré de l'ordre du jour.
Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**18. Marchés Publics - rue du Niveau, 7 à Molenbeek-Saint-Jean - Remplacement des châssis - Approbation des conditions et du mode de passation.
Overheidsopdracht - Waterpasstraat 7 te Sint-Jans-Molenbeek - Vervanging van ramen - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze**

M. le Président Achaoui :

Marché public rue du Niveau, remplacement des châssis. Approbation des conditions et de mode de passation. Je peux emporter le vote ? Je vous remercie.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**19. Marchés Publics - Logements sis rue Saint-Martin, 28 à MSJ - Travaux de Rénovation
- Approbation des conditions et du mode de passation
Dienst Overheidsopdracht - Woningen gelegen Sint-Martenstraat 28 te SJM -
Renovatiewerken - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze**

M. le Président Achaoui :

Encore un marché public. Cette fois ci, c'est Saint-Martin. Travaux de rénovation. Je peux emporter le vote. Je vous remercie.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**20. Propreté publique - Convention de mise à disposition de conteneurs de collecte sélective des huiles alimentaires usagées.
Openbare netheid - Overeenkomst voor de levering van containers voor de selectieve inzameling van afgewerkte voedseloliën.**

M. le Président Achaoui :

Propreté publique. Convention de mise à disposition de conteneurs de collecte sélective des huiles alimentaires usagées. Madame Gloria Fernandez, à vous la parole.

Mme l'échevine Garcia :

Merci, Merci Monsieur le Président. Alors ce qui vous est proposé ce soir, ce qui vous est soumis, c'est une convention avec la SPRL Quattro Holy Box, enfin. Donc, c'est dans la ligne droite du plan, du plan de propreté, du plan local de propreté qui vous a été proposé. Alors pour l'instant, il s'agit du placement de dix bulles qui peuvent récolter de l'huile, des huiles usagées, usagées ménager. On n'a pas encore déterminé les emplacements parce qu'on veut le faire avec les comités de quartier et propreté. Donc ça va se faire tout bientôt, enfin, si vous acceptez la convention, ce soir bien entendu. Alors pour ceux qui l'ont lue, vous verrez que c'est une convention qui ne pose aucun risque, aucun problème à la commune puisque tous les risques sont pris en charge par l'opérateur. L'opérateur qui va d'ailleurs rétribuer de manière symbolique bien sûr, les huiles qu'il aura pu récolter. Voilà, si vous avez des questions, je suis à votre écoute.

M. le Président Achaoui :

Merci Madame l'échevine, Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Oui, merci Monsieur le Président. Mais justement oui, j'ai quelques questions. D'abord, je trouve ça, je trouve que c'est une démarche positive et en plus, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup la façon dont on récolte les déchets. J'ai quelques questions. D'abord pour être certain, parce que dans la délibération, on parle de l'huile de friture végétale et dans la convention, on parle d'huile alimentaire usagée. Alors je ne joue pas sur les mots. Mais le

détail a quand même son importance puisqu'il faut savoir si toutes les huiles peuvent être déposées dans ces containers, sachant qu'une grande partie de la population. Il y a des gens qui n'utilisent que de l'huile végétale. Il y a d'autres personnes qui n'utilisent que de la graisse animale et peut être les gens qui font les deux. Donc voilà, est-ce que c'est juste une petite erreur? Ma question c'est de savoir est-ce qu'il y a pas d'entreprises bruxelloises qui s'occupent de ça? J'avais l'impression que non. Mais voilà, je pose la question. Alors je voulais savoir également sur le placement des containers. Vous avez dit les bulles, les Holly Box? Alors dans la convention, on parle de Holly Box XXL. Alors moi, je suis allé voir les Holly Box XXL, donc ils sont assez grands. Je ne sais pas si c'est vraiment ça. Et alors? J'ai entendu que vous allez commencer par en installer une dizaine. Vous n'avez pas encore déterminé les emplacements. Tant mieux, j'espère et je suppose qu'on ne va pas les mettre sur des emplacements de parking. J'espère qu'on ne va pas me crier dessus parce que j'ai dit ça. Donc j'espère, parce qu'ici j'ai des images où on les met sur des emplacements de parking et aussi sur des emplacements de vélos d'ailleurs. Et j'ai retrouvé des images ailleurs en Belgique. Mais donc la remarque vaut également pour les vélos. Je suppose que c'est le cas, mais je le dis parce qu'il y a d'autres éléments qu'on installe parfois sur la voie publique. J'en ai parlé avec l'échevin de la Mobilité récemment d'ailleurs, où je suis toujours étonné. On installe des anneaux pour attacher les vélos alors qu'il y a de la place parfois sur certaines grandes oreilles de trottoir, sans déranger la circulation des piétons et des PMR et on les installe parfois sur des emplacements de parking. Je trouve que c'est assez problématique. Donc ça, c'est un élément parce que j'imagine qu'on commence avec, 10 et si ça marche, on ira probablement vers beaucoup plus. Est-ce que vous avez une réflexion par rapport aux emplacements, par exemple, à réfléchir sur des emplacements aussi où vous avez des habitations collectives? Là, quand même, il y a déjà souvent des containers avec des déchets, avec des tris. Peut-être que c'est important d'avoir l'attention attirée. J'ai vu que j'ai encore une fois, je ne vais pas chipoter sur un détail, mais on parle des bouteilles. Donc les gens peuvent balancer l'huile dans des bouteilles. Mais ça veut dire qu'on peut balancer les huiles, les bouteilles plastiques, mais aussi en verre, les deux. Je pense quand même que c'était important quand même de le préciser. Il n'y a pas toujours, il n'y a pas toujours sur les containers des explications ou de la publicité. Alors j'ai vu qu'ils allaient utiliser une communication avec le français en néerlandais. Est-ce qu'on envisage d'autres langues? Voilà, je le dis parce qu'il y a parfois eu des communications ou on utilise parfois d'autres langues pour expliquer les choses. Donc l'emplacement, ça, j'ai posé la question. Alors moi, ce que je trouve important aussi, c'est dit dans la convention, la responsabilité de l'entreprise, mais je pense que c'est important d'être certain qui nettoie. Si vous avez des huiles, voilà sur sur le côté, mais qu'on nettoie rapidement, immédiatement parce qu'il y a quand même des problèmes de pollution, mais aussi de danger pour les citoyens qui passeraient à côté. Ça, je trouve que c'est important également. Alors je voudrais aussi, par rapport à la publicité, par rapport à la publicité. Donc ici, on évoque la réalisation d'une vidéo explicative\$. Donc ça veut dire que c'est plus à la commune de faire une vidéo. C'est eux qui prennent tout en charge. Donc on est bien d'accord. Donc c'est une vidéo où on va voir l'échevine ou la bourgmestre ou les deux. Donc ça veut dire que la commune ne doit plus assumer les frais de la réalisation d'une vidéo. Je pense que c'était important de mettre beaucoup d'informations sur le site de la commune, même si peut-être que notre site a besoin d'un petit rafraîchissement. Alors je voudrais aussi attirer l'attention sur les dégâts sur les trottoirs. Moi, j'ai constaté parfois qu'il y a parfois des bulles qu'on place, qu'on enlève, qu'on retire et parfois on griffe, on abîme et parfois on déboîte les pavés. Donc ça, je pense que c'est important également. Et alors, dernière question, mais je pense que vous ne pourrez pas répondre peut-être directement à cette question. Mais est-ce qu'on est certain de ce que qu'on fait avec les huiles? Alors pourquoi je pose la question alors ici, je pense ici je pense que cette entreprise va probablement produire du carburant ou du biocarburant, mais j'ai déjà entendu parler de certaines entreprises qui en font des choses qu'on n'accepterait pas dans ce conseil communal. Donc sans rentrer dans le détail, j'imagine. Je ne sais pas si vous savez déjà répondre à la question, mais si vous ne savez pas répondre la question, vous pouvez

m'envoyer la réponse, j'accepterais volontiers. Et évidemment je soutiens ce point et cette initiative.

M. le Président Achaoui :

Merci. Madame Garcia.

Mme l'échevine Garcia :

Avec l'assiduité que vous avez mise à lire la convention, je n'en doute pas un instant Monsieur Ikzaban. Alors, dans le désordre, pour répondre à vos questions. Au niveau du nettoyage, c'est bien précisé dans la convention que c'est la société qui s'occupe du nettoyage. Donc si ce n'est pas fait correctement, c'est comme pour les autres bulles, que ce soit des bulles à verre ou des bulles à vêtements. Eh bien nous, ce que nous faisons, ce que nous ferons, c'est les appeler pour s'assurer que le nettoyage soit fait. Donc ils sont responsables des abords des bulles. Alors vous parliez de bulles XXL, vous avez montré une photo mais qui ne correspond pas aux bulles que nous allons avoir à Molenbeek. Parce qu'ici, il faut savoir que la capacité sera à une capacité de 660 litres. Donc c'est XXL, mais pas ce que vous avez montré. Ce sera donc une capacité de 660 litres. Au niveau des emplacements, bien évidemment que ça ne va pas être mis n'importe où parce que même si ce sont les citoyens, en tout cas les comités de quartiers propreté qui vont décider, on va les mettre près, comme le font les autres communes, d'abord près des bulles à verre, parce que c'est plus simple. Ensuite pour nous, pour aller vérifier si le nettoyage a bien été fait... Si vous voulez écouter les réponses, monsieur Ikzaban? Ah voilà, voilà.

Au niveau de la communication et des vidéos. Ni l'échevine, ni la bourgmestre sont sur ces vidéos. Ce sont uniquement des vidéos pédagogiques qui sont faites par l'entreprise, qui sont prises totalement en charge par l'entreprise. Au niveau de savoir si ce sera fait. Je veux dire si la publicité sera faite en plusieurs langues, elle sera faite en néerlandais et en français. Ce n'est pas prévu qu'on fasse qu'on le fasse dans d'autres langues. Vous voulez savoir aussi si toutes les huiles pouvaient être déposées à l'intérieur de ces bulles. Oui, alors on n'a pas la maîtrise. En principe, on demande aux gens de mettre ces huiles dans du plastique, dans des bouteilles en plastique. Mais ça, on n'aura pas évidemment la maîtrise de ce que de ce que feront les citoyens. Je ne sais pas si j'ai. Vous aviez encore d'autres questions, monsieur Ikzaban, il y a peut-être des choses que j'ai zappées. Mais vous avez posé des questions et vous répondiez, enfin vous faisiez les questions et les réponses, donc je ne sais pas. Alors qu'est ce qui manque, dites-moi?

M. Ikzaban :

Mais simplement, c'est sur la réflexion. Mais bon, ce n'est pas tout de suite. Vous allez certainement revenir après sur les emplacements, est-ce qu'il y a une réflexion qui a été faite par rapport aux immeubles, les immeubles collectifs. Je ne parle pas que des logements sociaux, il y a aussi d'autres immeubles où il y a beaucoup d'habitants et où il y a déjà des containers qui sont placés, pas forcément par la commune, des containers qui sont placés où on fait du tri. Là, peut être que c'est peut-être intéressant. Peut-être qu'il y aura des demandes et il y aura moyen de récolter beaucoup d'huile à mon avis. Je le dis parce que je reçois parfois beaucoup de témoignages, de gens qui se plaignent, parce qu'on jette des huiles comme ça dans les poubelles, enfin, vous avez certainement aussi des témoignages, des plaintes à ce niveau-là.

Mme l'échevine Garcia :

Non mais vous avez raison de le soulever et sur ce point-là, nous sommes en discussion, notamment avec Le Logement molenbeekois. Oui.

M. le Président Achaoui :

Simplement pour un élément additionnel concernant l'emplacement sur des places de parking. Bien évidemment, nous essayons à tout prix d'éviter que ce soit sur les places de parking, parce que c'est un besoin vital bien évidemment. Et de toute façon, ça se fera toujours comme avec les autres services, en concertation. A chaque fois qu'on aura l'occasion de le faire ailleurs, on le fera. Ça, c'est une, c'est une importance à signaler quand-même.

M. Ikazban :

Avant qu'on vote ce point, c'est une initiative intéressante, je voudrais qu'on ait l'assurance ici que le collègue ne viendra jamais choisir des emplacements qui sacrifient des places de stationnement, il y en a déjà tellement peu.

M. le Président Achaoui :

Vous avez raison de le préciser. Mais je précise également que les deux services, celui de l'échevine et celui de la Mobilité travaillent conjointement justement pour optimiser l'action et de ne pas priver les citoyens de places de stationnement. Je considère le point comme clos. Je peux emporter votre vote pour ce point-là ? Je vous remercie infiniment.

*Le Conseil approuve le point.
35 votants : 35 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

**21. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Hamzaoui, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au service des étrangers. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Hamzaoui, gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over de vreemdelingendienst. (Aanvullend)**

M. le Président Achaoui :

À vous la parole Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Monsieur le Président. Voilà Messieurs les échevins, Monsieur Mailly, j'ai reçu plusieurs plaintes des citoyens dénonçant le rythme de travail dans votre service, notamment le service des Etrangers. Est-il normal que pour une déclaration d'arrivée il faut attendre le 22 décembre? Est-ce normal que les mamans avec bébé doivent attendre trois mois pour nourrir leur enfant? C'est une question que je me pose en tout cas. D'accord, je suis d'accord qu'il y a beaucoup de boulot, mais sans les domiciliations, en tout cas sans les domiciliations des familles. Ces familles-là ne peuvent pas, ne peuvent pas avoir les aides du CPAS. C'est quand même une situation, c'est quand même des situations inhumaines. Mr l'échevin, pour une carte orange, il faut attendre également le 9 novembre et là les personnes restent sans mutuelle, ni aide médicale. C'est inadmissible. Chers collègues, pour les engagements de prise en charge, il faut attendre le 30 novembre. Et pareil aussi pour les départs à l'étranger. Il faut attendre le 30 novembre. Les domiciliations et les premières inscriptions en Belgique, par exemple, suite à un regroupement familial, ils doivent attendre le 22 décembre. Ce sont des dates que je vous donne, c'est un exercice que j'ai fait et que j'ai effectué moi-même aujourd'hui. C'est quand-même pas normal d'attendre autant de temps et de rester en illégalité pendant trois mois. En tout cas, c'est intolérable. Pour une inscription, pour les étudiants qui arrivent, qui arrivent de

l'étranger, il faut attendre également le 22 décembre, donc l'étudiant qui vient d'arriver en Belgique. Il doit attendre jusqu'à la fin de l'année pour régulariser sa situation. Entre temps, ni mutuelle, ni carte d'identité, ni possibilité de quitter le territoire. C'est vraiment inadmissible!

Pour également tout ce qui légalisation des signatures, notamment pour les aides, les autorisations parentales, il faut attendre le 30 novembre pour tout ce qui est certificat et acte judiciaire. Il faut attendre également le 30 novembre. Pour quelqu'un qui a trouvé par exemple un emploi où on lui demande en tout cas de fournir un casier judiciaire, il doit attendre deux mois pour l'avoir, c'est à dire entre temps, il doit perdre son job et à d'un acte administratif qu'on ne lui a pas donné. Est-il normal de rendre un service pareil à la population molenbeekoise? Je me pose la question monsieur l'échevin, est-il normal d'ajouter une ardoise supplémentaire sur la précarité de nos citoyens? Est-il normal d'attendre autant de temps pour avoir un service légitime? Ce sont des questions que je me pose, monsieur l'échevin et auxquelles j'aimerais vraiment avoir des réponses pour clarifier cette situation.

M. le Président Achaoui :

Merci Mr Hamzaoui, Monsieur El Khannouss, à vous la parole!

M. El Khannouss :

Merci Monsieur le Président, je remercie d'abord Monsieur Hamzaoui d'avoir introduit cette interpellation concernant ce que moi je qualifierais de graves dysfonctionnements au niveau du service des étrangers. Je pense qu'au sein de ce conseil communal, il a déjà eu à maintes reprises des interventions de plusieurs de mes collègues pour dénoncer la manière dont les extra européens étaient accueillis à la maison communale. Je ne veux pas rappeler les longues files où les gens restaient pendant des heures à l'extérieur, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Aujourd'hui, nous avons de très, très, très nombreuses plaintes de personnes qui, dans le cadre, par exemple, d'un renouvellement de la carte d'identité, ils se présentent 45 jours avant l'expiration de celle-ci. Il faut savoir que si celle-ci n'est pas renouvelée dans les délais, ils risquent non seulement d'être radiés, mais d'avoir un ordre de quitter le territoire et reçoivent un rendez-vous que trois ou quatre mois après. Il faut savoir que des gens pour des inscriptions dont dépendent la régularisation de leur mutuelle, ça a été rappelé. Je ne vais parvenir avec tous les points qu'a évoqués mon collègue Hamzaoui. Donc on connaît aujourd'hui de graves dysfonctionnements dans le mode de fonctionnement de ce service. Alors on m'a dit oui. Mais c'est comme ça aussi dans d'autres communes. Mais on s'en fout, on s'en fout. Ce qui doit nous préoccuper, nous, c'est d'avoir un service performant pour les habitants et tous les habitants, qu'ils soient européens ou non. On doit les traiter tous sur le même pied d'égalité. D'ailleurs, on a la capacité de le faire. Je vois comment on a pu traiter les concitoyens ukrainiens et c'est très bien. Je suis fier lorsqu'on peut entre deux et cinq jours, leur octroyer un titre de séjour. Je suis fier que nos services puissent y arriver. Je souhaiterais que les étrangers et les extra européens et les Subsahariens, les gens d'Amérique latine, les gens d'Asie soient traités sur le même pied d'égalité. Je vais vite et j'en conclurai là vous lire un courrier, Monsieur le Président, très vite, qui m'a été envoyé par quelqu'un qui s'occupe de mineurs non accompagnés. Ce monsieur vient du fin fond de la Wallonie. Il a écrit d'ailleurs à plusieurs échevins et il dit Madame, Monsieur X, je me permets de vous écrire en tant qu'échevine en charge de l'état civil, je suis tuteur mineurs étrangers non accompagnés désignés par le SPF Justice. Je m'occupe d'une cinquantaine d'enfants répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles. J'en suis actuellement trois qui résident à Molenbeek. Je suis donc amené à traiter régulièrement avec le service étranger de votre administration communale et suis régulièrement confronté à des problèmes, le dernier en date étant le refus d'octroi d'une carte de séjour à une réfugiée syrienne âgée de douze ans. Ce qui, évidemment, est illégal. Donc, la personne qui a créé ce dossier ne connaît pas la législation. Il y a un problème de traitement, la durée de traitement des dossiers. Il y a un problème de connaissance des législations qui évoluent, il faut le reconnaître, le droit des étrangers avec

les différents ministres de tutelle ou les secrétaires d'État. C'est une véritable catastrophe. Tous les jours, on a des nouvelles circulaires. Il a fallu des mois et l'intervention de tiers, notamment de l'Office des étrangers, pour qu'enfin votre administration daigne lui délivrer le fameux sésame. Vous trouverez ci-dessus les différents échanges que je vais vous épargner. J'ai neuf pages, neuf pages d'échanges que je vais vous épargner. A aucun moment vos services n'ont admis leur faute et je n'ai aucun moment reçu la moindre lettre d'excuses, ce que je déplore fortement. D'avance merci pour la suite que je vous donnerai. Pourquoi je lis ce passage? C'est très important parce que ce n'est que la partie apparente de l'iceberg sur ces graves dysfonctionnements. Et je le répète, notre obligation et votre obligation en tant que collègue, c'est de faire en sorte que tous les citoyens soient traités sur le même pied d'égalité. Et malheureusement aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

M. le Président Achaoui :

Laissons l'échevin M. Mahy répondre aux différentes questions.

Monsieur l'échevin Mahy :

Merci Monsieur Hamzaoui pour vos questions qui n'apparaissent pas dans l'interpellation. En fait, vous faites plutôt du factuel. Votre interpellation était beaucoup plus générale, mais je vais quand même répondre d'une manière générale qui répondra en fait assez facilement aux faits factuels que vous avez avancés. Alors je voudrais rappeler le contexte, le service et les services de la démographie sont des services de première ligne qui sont soumis à rude pression, pression numérique du nombre de gens qu'ils doivent servir et de la tension qui est souvent très très présente dans les couloirs. Alors le service Etrangers reçoit par jour 100 personnes. C'est une moyenne 100 personnes, c'est à dire qu'il en reçoit parfois 110, parfois nonante. Ils reçoivent une moyenne de 100 personnes par jour. Des dossiers dits normaux. Ils reçoivent à côté de ça 32 personnes, 32 dossiers dans des cas de situation d'urgence. Donc, ils reçoivent 132 personnes. C'est une moyenne par jour, ce qui fait plus ou -28.000 personnes par an. C'est énorme, c'est énorme. Euh, je pense que, je ne pense pas, je suis certain, le Service des Etrangers fait à fond son boulot. Je réponds aux questions qui étaient présentes dans l'interpellation. C'était de savoir combien il y avait de personnes là dans ce service. Il y a treize équivalents temps plein et il faut compter aussi quatre équivalents temps plein qui sont engagés pour une durée déterminée. Nous sommes à un, je pense, à un niveau d'emploi supérieur à ce qu'on a connu auparavant, donc nous rencontrons la plupart, c'est à dire la grande écrasante majorité des demandes dans les temps et d'une manière correcte. Ça, il faut quand même le rappeler. Lorsque des personnes estiment qu'elles ne sont pas servies dans les temps, c'est au service à faire la part des choses puisqu'effectivement, il y a des personnes qui prennent le temps de prendre un rendez-vous, qui sont tout à fait dans les clous pour recevoir les papiers à heures et à temps et y en a d'autres qui sont qui sont dépassés, dépassés pour quelque raison que ce soit et ont besoin d'un document officiel d'une manière urgente. Et ces personnes-là sont reçues, sont reçues après bien sûr étude de l'urgence par le service, pas par mois et sont servies tout à fait correctement.

Alors il y a plusieurs manières de prendre rendez-vous. Il y a les plateformes, la plateforme Irisbox, il y a les mails, le téléphone et bien évidemment la présence sur place entre 9 h et 10 h 30 à certaines plages horaires. Donc je pense que les canaux de communication vers le service étranger, car on parle surtout du service étranger maintenant, sont multiples. On ne peut pas faire beaucoup plus. Je crois que statistiquement, je veux bien entendre que vous ayez reçu des demandes des plaintes. Mais si moi je me réfère aux plaintes qui me parviennent en direct, aux plaintes qui me parviennent en indirect, soit par le service, soit par d'autres personnes, eh bien, je n'arrive vraiment pas à beaucoup de cas. Je vais reprendre le cas de Monsieur El Khannouss. Comme quoi un échevin, parfois il sert à faire comment dire, à répondre à certaines difficultés, à certaines incompréhensions, à certaines peut être mauvais jugements de certaines personnes à certains moments. Vous vous citez notamment cette

personne qui s'est plainte à propos d'un MENA. J'ai répondu à cette personne lundi, donc cette personne m'avait écrit je ne sais plus comment c'était samedi. Donc excusez-moi, j'ai répondu que lundi. Lundi, après vérification, j'ai écrit à cette personne qui s'occupe effectivement d'un MENA et je lui ai dit Je vous lis. Je ne vais pas citer cette personne. Bonjour Monsieur, je vous remercie pour votre message, même s'il m'était désagréable de le lire. En effet, le service aurait dû répondre plus rapidement par l'affirmative. Je m'excuse de cette erreur manifeste de jugement. Je n'étais pas informé de cette affaire. Je m'en vais parler au service pour éviter que de tels traitements soient reproduits. Même s'il est vrai que notre service des Etrangers est soumis à rude pression, cela n'excuse pas évidemment cet écart. Bien à vous. Alors, les services avec 28.000 personnes peuvent parfois se tromper à certains moments. Oui, ça arrive et j'en suis vraiment désolé. Quand moi je reçois une information, je la fais vérifier. Et bien si excuses il y a. Eh bien moi je m'excuse et j'essaie de résoudre le problème. Voilà, moi je ne peux pas faire beaucoup plus avec la somme de personnes qu'il y a, les problématiques qu'elles avancent. Vous savez que ce sont des historiques très chargés, avec des personnes qui ont du mal parfois à s'exprimer. Ces guichetiers doivent se débrouiller avec les moyens du bord. Elles n'ont pas d'interprète dans toutes les langues du monde. Je pense qu'il faut quand même raison garder. Et dire que ces personnes font de leur mieux dans les circonstances, quelles qu'elles vivent. Et c'est vrai. Et je pense que raison, raison n'est pas toujours raison, mais vraiment dans le cadre de l'accueil des étrangers au sein même des guichets des communes bruxelloises, les communes comme la nôtre sont soumises vraiment à forte pression et nous, nous défendons vraiment très, très bien au service étranger, même si, je dois bien l'avouer, certains cas sont difficiles à traiter. Mais je suis toujours là pour entendre les griefs et essayer de les corriger. Je suis là quand, en dernier recours et quand je suis utile, je le fais. Je le fais avec volonté, bien évidemment. Voilà, j'espère avoir répondu au maximum de questions. Mais Monsieur Hamzaoui, vous avez, vous avez changé votre un peu le sens de votre interpellation. Donc j'ai répondu en partie aussi à votre interpellation que vous n'avez pas lu totalement.

M. le Président Achaoui :

Merci Monsieur Mahy, Monsieur Hamzaoui pour la réplique.

M. Hamzaoui :

Merci. Merci Monsieur Mahy pour les réponses que vous avez apportées. Mais laissez-moi vous dire que le problème que je viens, le problème dans l'interpellation que j'ai envoyée ne sort pas du cadre de ce que j'ai présenté aujourd'hui. Ce que j'ai présenté aujourd'hui, ce sont des exemples qui appuient en tout cas la problématique de base que j'ai envoyée, je vous ai posé la question s'il y a des solutions qu'on peut trouver pour éviter ce genre de retard. Vous ne me répondez pas, Monsieur Mahy. Les solutions, vous avez évoqué une série de problématiques donc la réalité, comment fonctionne le service. Mais vous n'apportez pas de solution à la problématique posée. Vous me dites, Monsieur Mahy, que vous traitez, vous traitez de manière correcte le dossier. Je suis désolé. On vous explique des situations humaines légitimes du droit de la population. C'est un service que vous devez assurer. C'est simple, vous devez vous devez répondre à une demande de la population. Mais malheureusement, on voit que vous êtes de la droite, que vous n'avez pas un ressenti social. C'est simple que ça. Vous n'avez pas un ressenti social. Quand on vous demande qu'il y a des personnes qui attendent une inscription à la commune, qui doivent attendre trois mois, trois mois pour être inscrits et pour bénéficier des aides du CPAS. Vous me dites que c'est un traitement correct. Je suis désolé, ce n'est pas un traitement correct, ce n'est pas un service qu'on rend à la population. C'est simple, les Molenbeekois ont besoin de manger. Les étudiants ont besoin d'un séjour légal. Les personnes précarisées ont besoin d'avoir une carte et un acte administratif qui justifie leur séjour. C'est aussi simple que ça. Vous êtes en train de les sanctionner. C'est simple, vous ne donnez aucune raison, aucune solution, aucune solution. Mais moi, j'ai fait l'exercice de téléphoner au service moi-même la semaine passée, avant

d'envoyer l'avant l'interpellation. J'ai téléphoné deux fois. J'attends à chaque fois, j'attends 45 minutes et au bout du fil, on me raccroche, j'ai fait l'exercice moi-même. Ne venez pas me dire que c'est un traitement correct. Je suis désolé, ce n'est pas correct, c'est inadmissible.

Alors pour clôturer moi je vous demande de nous présenter des solutions pour éviter ce genre de problématique. Le service Population, il fonctionne sans rendez-vous. Je demande à ce que ce soit possible de fonctionner sans rendez-vous et éviter cette attente. Revenir comme c'était avant. Je ne sais pas si des pistes que je propose, mais à un moment donné, il faut à un moment donné essayer d'avoir une solution qui peut servir tout le monde. Je ne cherche pas la polémique, je cherche juste de trouver des solutions.

M. le Président Achaoui :

On va essayer de vous répondre, Monsieur Hamzaoui, vous avez vos questions était très très claires, M. L'échevin M. Mahy a vous la parole.

M. l'échevin Mahy :

Monsieur Hamzaoui, vous avez dépassé la ligne. Clairement, vous le savez. Quand vous l'avez dit, vous vous en êtes rendu compte. Là, vous faites un constat qui n'est pas le bon. Et vous me demandez de tirer, de proposer des solutions. Mais ce n'est pas ça. Moi, je n'ai pas le même constat que vous. Donc je ne vais pas vous proposer des solutions sur un constat qui n'est pas bon. Les rendez-vous vont jusqu'au 15 novembre. Je ne sais pas où vous avez tiré toutes vos informations, mais soit. Vous essayez de personnifier. En fait, vous essayez de personnifier le travail de 17 personnes. C'est quand même étrange. C'est comme si moi, j'avais donné une injonction à 17 personnes pour dire les étrangers, il ne faut surtout pas les servir. Enfin, faut quand-même pas pousser quand même, parce que j'appartiens à la droite. Il ne faut pas pousser quand même. À un moment donné, je peux entendre des choses. Mais ça, je suis désolé. Mais là, vous avez dépassé la ligne. Je ne vais même pas vous demander des excuses parce que je pense que j'ai vu votre tête quand vous l'avez dit. Je pense que vous le regrettez ou vous l'avez regretté au moment même où vous l'avez dit. Et donc les solutions? Je ne vais pas vous en apporter puisqu'on gère toutes les demandes, toutes les demandes à heure et à temps. C'est à dire que nous mettons avant toutes les autres personnes, les personnes qui ont le plus besoin de documents. On les met avant les personnes. On prévoit des plages horaires d'urgence pour ces personnes-là. Je vous ai donné les chiffres. Les solutions sont déjà en place pour traiter des demandes qui arrivent, qui sont prioritaires parce que de ces demandes dépendent des droits sociaux notamment. On le fait. Alors vos montages? Là, je suis désolé, mais je ne suis pas d'accord. Pour moi, le service Etranger fonctionne dans sa très grande majorité et répond à l'écrasante majorité des demandes. Voilà. Merci Monsieur Mahy.

M. Hamzaoui :

Très très brièvement Monsieur Hamzaoui. Merci, Merci Monsieur le Président. Alors je ne pars pas d'un constat, d'un constat erroné ou d'un constat qui n'est pas bon. Je pars d'un constat que vous pouvez constater vous-même. Je viens de faire l'exercice maintenant, je viens de faire l'exercice. Maintenant, vous voyez que la première date qu'on me propose, c'est le 22 décembre pour une inscription pour une première inscription. Je viens de faire l'inscription. Venez, on va faire l'exercice ensemble si vous le voulez, c'est le 22 décembre. Je suis désolé, donc je ne pars pas d'un constat qui n'est pas correct. Je viens de le faire l'exercice. Donc je suis désolé, le service ne fonctionne pas. Vous devez trouver des solutions. Je vous demande, je vous demande de trouver des solutions.

M. le Président Achaoui :

S'il vous plait, nous avons entendu, vous demandez des solutions. L'incident est clos. Merci beaucoup.

Abdallah Kanfaoui entre en séance / treedt in zitting.

22. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Boufraquech, conseiller communal PS-SP.a, relative aux économies d'énergie que l'administration communale peut mettre en place pour faire face à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Boufraquech, gemeenteraadslid PS-SP.a, over energiebesparingen van het gemeentebestuur als gevolg van de stijging van de gas- en elektriciteitsprijzen. (Aanvullend)

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

23. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, conseillère communale PTB*PVDA, relative à l'attribution des chèques sport. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB*PVDA, over de toekenning van sportcheques. (Aanvullend)

M. le Président Achaoui :

Le point 23, je donne la parole à Mme Addi concernant l'attribution des chèques sport.

Mme Addi :

Bonsoir. Concernant les chèques sport, il semblerait que cette année, les Molenbeekoïses ont été avertis de la possibilité de s'inscrire et de demander les chèques sport fin août, début septembre. Contrairement aux années précédentes où ça se passait en juin. Et donc je voulais savoir ce qui justifie ce changement? Et est-ce que ce ne serait pas préférable en fait, de garder déjà toujours la même période. Mais en plus de ça, de garder ça en juin pour que les familles puissent s'organiser pendant l'été et s'inscrire dans les clubs sportifs qui généralement ouvrent leur inscriptions fin août, début septembre. Et puis aussi, j'ai remarqué que le nombre d'attributions de chèques sports est passé de 1.400 en 2020 à 902 en 2021. Je voulais savoir votre explication par rapport à cette diminution. Est-ce que c'est le seuil d'éligibilité qui est en cause? Est-ce que c'est plus compliqué d'avoir accès aux chèques sport? Voilà. Quel est votre analyse de cette diminution?

M. le Président Achaoui :

Merci pour la question. Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Monsieur le Président. Je rejoins un peu les inquiétudes de madame Addi évidemment par rapport à la diminution de l'octroi, d'autant plus que nous avons une population qui, surtout dans les quartiers les plus précarisés, sont en attente de ce chèque sport. Moi-même, j'ai été contacté par de très très nombreuses familles qui se plaignaient du manque d'information et du retard. Moi, ce que je déplore ici, c'est évidemment qu'on ait mis un plafond de revenus parce qu'il y a toute une partie de la population, des classes moyennes

qui ne peuvent plus en bénéficier, alors que nous avons des chiffres beaucoup plus intéressants. C'est vrai que la valeur faciale de ces chèques était inférieure de 10 € je pense, mais que nous pouvions toucher énormément de familles à Molenbeek, ce qui malheureusement n'est plus le cas. Et alors, il y a un véritable problème de communication. C'est ce qui explique, je pense, le fait que de nombreuses familles n'introduisent pas leur demande. Il y avait à l'époque une communication qui allait presque de maison en maison à travers le journal de la commune. Il y avait une information qui était véhiculée par les réseaux sociaux, ce qui visiblement aujourd'hui n'est plus le cas malheureusement. Et alors, il y a ce changement de période où les gens perdent les bonnes habitudes. Ce qui fait qu'une fois que la période n'est plus la même, on s'imagine qu'il n'y a plus de chèques sport, ce qui est évidemment problématique. Et donc je voudrais aussi rejoindre les questions de ma collègue, savoir pourquoi est-ce que ça a pris autant de retard? J'ai ma petite idée, mais j'attendrai avec beaucoup d'impatience vos réponses. Merci.

M. le Président Achaoui :

Merci Monsieur El Khannouss, madame Evraud.

Mme Evraud :

En fait j'aurais bien voulu vous demander les chèques culture sont pareils aux chèques sport. Quelle est la proportion de chèques sport par rapport aux chèques cultures? Et est-ce que vous pourriez me dire où on peut les trouver? Est-ce qu'il y a plusieurs points de possibilités pour les gens de les retirer? Je vous remercie.

M. le Président Achaoui :

Merci madame Evraud, Monsieur Azaoum pour les éléments de réponse, s'il vous plaît.

M. Azaoum :

Monsieur le Président, madame Hind, je vous remercie encore pour cette interpellation. Comme l'a rappelé madame Evraud, il s'agit bien de chèques sport et culture et pas uniquement sport. Et donc toute famille qui a qui a droit à un chèque sport culture peut l'utiliser soit auprès d'un club sportif, voire même à la piscine, soit auprès d'une association, je pense notamment à la Maison des Cultures qui propose énormément d'activités, plutôt sur le volet culturel. Et donc, oui, vous avez absolument raison. Cette opération a démarré plus tard, au mois de septembre. Les explications qui nous ont amené sur cette période de septembre. Eh bien écoutez, elles sont doubles. La première explication et vous n'ignorez pas que nous avons voté le budget seulement au mois de juin. Si vous avez bonne mémoire, c'était bien au mois de juin que le budget était passé. Après le budget, il y a eu également une réflexion, une réflexion et une analyse et un travail sur le marché, sur l'attribution du marché. Donc, l'un dans l'autre, quand on voit un peu les périodes juin budget, mois de juin où on travaille justement sur la réalisation et l'attribution du marché, cela nous amenait directement au mois de juillet août. Vous n'ignorez pas non plus que cette année, en particulier avec les mesures de relâchement par rapport aux mesures sanitaires, nous avons eu énormément de familles qui ont fait le choix de partir en vacances. Elle en avait bien besoin d'ailleurs et donc indéniablement, cela nous conduisait par la force des choses finalement, dans le calendrier, au mois de septembre, on aurait pu lancer l'opération en juillet ou août. On est parti du principe que si on lançait l'opération au mois de juillet août, nous allions sanctionner quelque part une partie des familles. Et on a vraiment voulu attendre que l'ensemble des familles revenaient de congés que pour pouvoir lancer l'opération. Donc ça, ce sont les éléments liés notamment au calendrier. Un autre élément qui a également enrichi notre analyse, on a constaté que les années, les années précédentes et vous avez absolument raison. C'était bien au mois de juin que l'opération était lancée et on constatait que ce n'était finalement pas nécessairement la

meilleure période. Je viens de vous aborder la question des congés. D'ailleurs, dans votre proposition, vous parlez de juillet. Nous, on parlait du principe que si on lançait l'opération en juillet, on sanctionnait de facto une série de familles qui n'étaient pas, qui n'étaient pas présentes. Donc on a trouvé ça extrêmement pertinent. Et finalement, lorsqu'on regarde les calendriers, on constate que le moment où le chèque sport, donc est attribuable, ça correspond bien en fait à la période académique et de l'école, mais également des clubs sportifs. Un club sportif démarre en général ses activités au mois de septembre et les clôture plus tôt au mois de juin. Donc on s'est dit l'un dans l'autre, c'était finalement le bon timing et il est fort probable, on va encore analyser les choses avec plus de recul, mais il est fort probable que dans les exercices prochains, on va vraiment créer cette demande sur le mois de septembre qui est vraiment le mois idéal. Là où et je vous rejoins entièrement, c'est vrai sur vos chiffres, vos chiffres ne sont pas corrects pour cette année-ci, j'ai ici les bons chiffres, il y a une diminution. Soyons francs du collier, il y a bien une diminution, je pense, de 10 % du budget. Et donc l'année passée, nous avons attribué, comme vous l'avez remarqué, 1400 chèques, en effet, et cette année on est sur 1260. Dans votre note, je pense que vous parliez de 900, on est sur 1260 chèques. Et alors, un élément, un élément extrêmement intéressant, mais qui est quelque part aussi inquiétant et interpellant. Lorsqu'on a lancé l'opération, donc officielle, des chèques sport, il nous a fallu, accrochez-vous bien, seulement, je dis bien seulement trois jours de calendrier pour épuiser l'ensemble des chèques sport et culture que nous avons. Ça montre pour moi, de manière assez évidente, que les familles vivent une période extrêmement compliquée. Cette manière comme ça d'être vraiment sur la balle, sur la balle, au vol, dans une période aussi courte, on n'avait jamais vu ça. Les années précédentes, il nous fallait au moins deux semaines pour les épuiser. Là, en trois jours, on a véritablement tout épuisé et on a encore gardé d'ailleurs une liste de demandes en réserve. Je vais d'ailleurs demain me concerter avec le collège pour demander tout de même à revoir un petit peu cette enveloppe budgétaire. Parce que je vous avoue honnêtement trois jours pour les conclure. Ça montre qu'il y a une véritable difficulté pour les familles. Et alors? Juste pour mettre les choses en perspective. Molenbeek, ce sont 100.000 habitants, sur ces 100.000 habitants, il y a environ 18.000 jeunes. Les chèques sport sont attribuables aux enfants et jeunes entre trois et 18 ans, donc 18.000 pour 1.500 chèques. En effet, il y a quelque part une inadéquation et il faudrait, je partage votre opinion, faudrait bien étoffer ce budget-là, en particulier en période compliquée et difficile telle que les familles le vivent actuellement.

M. le Président Achaoui :

Merci Monsieur Azaoum. Merci, je repasse la parole à madame Addi.

Mme Addi :

Juste pour revenir sur le chiffre de 902, c'est ce que je lis dans le BOS. Donc ça a été approuvé en 2021. Le listing est de 1 à 902 bénéficiaires répondant aux conditions d'octroi. Donc voilà, c'est ce qui est écrit dans le BOS. Donc si vous avez d'autres chiffres, je serais curieuse de voir d'où ils viennent. Et en plus de ça, on me souffle, on me souffle que la procédure pour introduire une demande est très compliquée pour les familles, donc il n'y a pas moyen de le remplir en ligne, ce qui est quand même dommage, je trouve, maintenant à l'ère du numérique. Ce serait tout de même pratique de proposer une possibilité en ligne. Et en plus de ça, en fait, il faut prendre rendez-vous pour pouvoir déposer les documents et donc le téléphone ne répond jamais, on me dit et par mail, on peut juste faire une demande de rendez-vous par mail. On ne peut pas envoyer non plus les documents par mail. Donc même quelqu'un qui voudrait scanner ces documents ne pourrait pas les envoyer. Et ça pourrait expliquer pourquoi il y a moins de gens qui en font la demande. Parce que la démarche est compliquée. Est-ce que c'est une manière en fait déjà d'écarter? Oui, je trouve qu'il faudrait en tout cas pouvoir au moins faciliter la démarche avec une introduction des documents en ligne.

M. le Président Achaoui :

Merci madame, Addi.

M. l'échevin Azaoum :

Oui, j'entends votre réflexion, Madame Addi, mais comme j'ai pu vous le dire, en trois jours, tout a été épuisé et c'est une année particulière. Ça a été extrêmement vite. Donc, à la différence de ce qu'on a pu vous rapporter, c'est une opération qui a été peut-être même trop rapidement et je me retrouve notamment avec des familles qui sont en cours sur une liste de réserves. Et je vous le dis demain, la première chose que je ferai, c'est en parler au collège, voir comment est-ce qu'on peut augmenter finalement un petit peu ce budget et avoir une réflexion aussi. Je vous rejoins entièrement. Mais de temps en temps, c'est vrai que l'administration, le système peut paraître extrêmement lourd et rigide, mais en même temps, les familles ont aussi besoin du soutien et de l'aide de cette administration. C'est d'ailleurs pourquoi un rendez-vous est fixé que pour pouvoir avoir un échange avec ces familles-là sur les explications à donner, ce qui va, ce qui ne va pas, les documents etc, et cetera. C'est d'ailleurs pourquoi l'administration a pris ce type de fonctionnement. Après, bien évidemment, on peut toujours réfléchir à des formules qui facilitent finalement la vie des gens. Et notamment une formule par Internet pourrait être rencontrer également l'assentiment de l'administration. Et alors, sur la question de Monsieur El Khannouss qui avait abordé la question du choix parce que c'est vrai qu'on est passé d'un système généralisé où on donne à un chèque sport, où on pouvait donner un chèque sport à l'ensemble des familles, à un système qui se veut ciblé sur les familles entre guillemets, avec plus de difficultés. Pour nous, il est important à nouveau, c'est un petit peu un petit peu la réflexion sur par exemple la TVA, la TVA, tout le monde la paye, mais on sait qu'un budget n'est pas l'autre. Il y a des familles pour qui ça ne représente rien. Il y a des familles pour qui ça représente beaucoup à l'identique de la bourse d'études. Il y a des familles pour qui les études ne représentent pas grand-chose en terme de financement. Pour d'autres familles, c'est extrêmement énorme et donc on a fait le choix d'aider des familles qui étaient plus en difficulté au détriment des familles générales.

M. le Président Achaoui :

Merci Monsieur l'échevin. Je vois que madame Evraud insiste pour reposer sa question, je présume.

Mme Evraud :

Si vous voulez, deux questions. La première où est-ce qu'on peut retirer les chèques sport? Est-ce qu'il y a plusieurs endroits où est-ce qu'il n'y en a qu'un? Et la deuxième, c'est quelle est la proportion entre les chèques culture et sports?

M. l'échevin Azaoum :

Sur la proposition, madame Evraud, mais je demanderai tout de même, j'interrogerai l'administration parce que je n'ai pas les chiffres exacts. Ce que je peux vous dire de manière assez subjective mais assez réaliste aussi, c'est que ce sont surtout des demandes de chèques sport. Mais le volet culture prend de plus en plus d'ampleur d'année en année. Et alors, pour l'endroit où il fallait aller les chercher, une permanence était réalisée à la rue Charles Malis qui est donc un bâtiment, un bâtiment de l'administration communale qui est mitoyen avec les infrastructures sportives et donc le personnel également. Et donc, c'est ce bâtiment-là qui a été choisi pour les rencontres des familles et l'octroi des chèques.

M. le Président Achaoui :

Voilà, voilà. Merci beaucoup, merci beaucoup. Je vous propose de revenir sur la première interpellation de M. Hamzaoui relative au service des étrangers.

Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.

Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.

Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.

24. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ouassari, conseiller communal Les Engagés, relative à l'incendie au home Arcadia. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ouassari, gemeenteraadslid Les Engagés, over de brand in het Arcadia-rusthuis. (Aanvullend)

25. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, conseiller communal Défi, relative à l'incendie au home Arcadia. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid Défi, over de brand in het Arcadia-rusthuis. (Aanvullend)

M. le Président Achaoui :

Je vous propose de passer aux deux autres interpellations. On va les faire en même temps puisqu'elles traitent le même sujet sur ce concerne l'incendie Home Arcadia, introduite à la fois par Mr. Ouassari et Monsieur Ben Salah.

M. Ouassari :

Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, membres du Collège. Tout d'abord, je voudrais, au nom de mon groupe, mais aussi je pense que je peux aussi le faire pour l'ensemble des conseils communaux, transmettre nos sincères condoléances à la famille de la personne décédée et de souhaiter un bon rétablissement à la personne blessée dans l'incendie. Suite à l'incendie survenu à la résidence Arcadia récemment, je voudrais formuler quelques questions en lien avec cet événement tragique et regrettable. Première question dans quelles circonstances l'incendie a-t-il eu lieu? D'après certains articles dans la presse, celui-ci a eu lieu à cause d'une cigarette mal éteinte. Qu'en est-il? Que dit le ROI par rapport à la consommation du tabac dans l'établissement? Quelles sont les mesures prises pour assurer la sécurité des résidents, des travailleurs et des visiteurs? Les personnes désignées pour les premières interventions sont-elles formées, recyclées? Combien sont-ils? Quelle est la procédure pour mettre les personnes en sécurité dans l'attente de l'intervention des services de secours? Avez-vous analysé les risques liés aux divers installations de gaz, électricité haute tension, les ascenseurs. Les exercices d'évacuation sont-ils effectués? Quelles sont les mesures prises pour éviter que des incendies de ce type ne se reproduisent dans le futur? Quid du conseiller en prévention? Quelles sont ses conclusions du rapport annuel et quinquennal? A-t-on suivi ses recommandations? Et dernière question est-ce que les experts judiciaires ont rendu leurs conclusions? Je vous remercie.

Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.

Mevr. Moureaux treedt de zitting in en hervat het voorzitterschap.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ouassari.

Monsieur Ben Salah, allez-y.

M. Ben Salah :

Je vous remercie Madame la Présidente, Madame la bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins et conseillers. L'incendie tragique survenu à la résidence Arcadia il y a peu doit nous faire prendre conscience que nous avons une très grande responsabilité, celle de veiller à faire en sorte de tout mettre en œuvre pour protéger nos aînés et cela quoi qu'il en coûte. Avant toute chose, je tiens en mon nom et en celui de tous les conseils ici présents, à souhaiter également toutes mes condoléances aux proches de la victime et par la même occasion une pensée et un bon rétablissement à la personne qui a été évacuée d'urgence suite à une intoxication aux fumées. Vous comprendrez aisément qu'il est inacceptable que nos maisons de repos soient systématiquement la cible de l'incompétence typique des autorités qui se sont succédées. Le COVID 19 a emporté bon nombre de nos seniors ces deux dernières années et les canicules également. Et aujourd'hui, voici un incendie qui prive une famille, d'un père, d'un grand père, d'un oncle ou d'un ami pour des raisons élémentaires de sécurité. Au terme de cette observation sans appel, j'ai quelques questions à vous poser. Quel est le nombre de personnes qui travaillent dans cette maison de repos? Je voudrais connaître le nombre exact des pensionnaires à Arcadia. Combien y avait-il d'employés au moment de l'incendie? Quelles sont les mesures prises pour assurer la sécurité de nos aînés et des travailleurs dans cette maison de repos et dans toutes les maisons de repos qui sont à votre charge? Les premiers intervenants sont-ils formés à ce genre de situation? Quelles nouvelles mesures ont été prises pour empêcher la répétition de ce type d'incendie à l'avenir? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions. Je vois qu'une série de conseillers se sont inscrits Mr Milis, madame Piquard.

M. Milis :

Merci Madame la présidente. Tout d'abord, effectivement, au nom de ma famille, mais au nom de tous mes collègues, je profite de cette occasion pour présenter nos condoléances à la famille du défunt et en même temps soutenir aussi la personne qui a été gravement intoxiquée et toutes les autres personnes qui ont été choquées par cet événement triste et malheureux. Après, je voudrais remercier aussi les personnes qui sont intervenues en leur qualité, alors vous-même, Madame la Présidente, mais certainement madame Bastin qui est intervenue le plus vite possible pour venir en aide au groupe de personnes âgées qui sont dans cette institution, mais aussi au personnel. Et je pense que tout le monde a mis tout en œuvre pour essayer de faire en sorte qu'il y ait le moins de pertes possible. Les pompiers sont intervenus, les services de secours et service de police et autres. Et je les en remercie. Après, je ne pense pas qu'il y ait lieu de commencer à tirer sur le pianiste pour savoir qui a effectivement commis une faute. Parce que je ne pense pas qu'il y a une réelle faute commise, à part peut-être une malheureuse cigarette qui a été qui a été fumée par un pensionnaire, un pensionnaire qui est dans un home et qui peut être ne pouvait pas fumer. Mais elle a peut-être fait. C'est l'enquête qui le dira. Mais il ne faut pas tirer effectivement sur rechercher cette cause, mais voir effectivement tout ce que nous pourrions mettre en œuvre pour encore améliorer et encore faire mieux pour que ce risque d'incendie n'arrive pas. Je vous remercie.

M. El Khannouss :

Merci Madame la Présidente. Effectivement, je rejoins mes collègues et Monsieur Milis en particulier concernant le fait qu'il y a une enquête qui est en cours, une enquête judiciaire et qu'il faille attendre pour connaître les conclusions de celle-ci avant de se prononcer. Néanmoins, néanmoins, dès que l'incendie a eu lieu et je vous remercie, Madame la bourgmestre ainsi que la présidente du CPAS d'avoir été sur place. C'est très important de

pouvoir faire acte de présence et de pouvoir et c'est dans vos compétences d'ailleurs, coordonner les actions d'évacuation si c'était nécessaire. J'ai directement pris contact avec qui de droit pour me rendre compte qu'il y a eu quelques dysfonctionnements. Il y a eu quelques dysfonctionnements. D'abord, la personne qui fait office de veilleur de nuit est un article 60. Alors je rappelle quand même, pour les gens qui ne le savent pas, qu'un article 60, c'est un programme de formation et que ceux-ci, théoriquement, ne peuvent pas travailler la nuit. Donc que faisait un article 60 durant la nuit? Est-ce que oui ou non cet article 60 qui normalement lorsqu'il est en formation, doit être accompagné par quelqu'un, soit un responsable, soit et on a ce genre de situation dans d'autres services de la commune. Et alors, il y a toute la question de la problématique de sécurité. Détecteurs de fumée, pourquoi est-ce que les détecteurs n'ont pas fonctionné? Qu'est ce qui s'est passé? Et alors? J'ai reçu un certain nombre de photos des cuisines ainsi que de certains locaux. Je vous assure qu'elles ne sont pas belles à voir. C'était un bâtiment, en tout cas des parties de ceux-ci qui est en situation de délabrement, avec des problèmes d'hygiène, de propreté, des souris. J'étais choqué par le nombre de photos et les conditions de travail de notre personnel. Donc je pense qu'il va falloir faire la lumière sur tous ces dysfonctionnements que je viens d'évoquer. Mais moi, je ne vais pas tirer non pas sur le pianiste mais sur l'ambulance à ce stade-ci, je vais attendre que l'enquête se termine, mais il faudra qu'il y ait la totalité, en tout cas que la clarté soit faite sur qu'est-ce qu'il s'est passé? Est-ce que le personnel qui était en place était compétent? Et je fais allusion ici à l'article 60? Est-ce qu'il pouvait être là? Est-ce que les appareils de détection de fumée ont fonctionné oui ou non? Etc. et cetera et cetera. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors madame Piquard.

Mme Piquard :

Oui, bon, merci madame la présidente. Moi aussi et mes collègues, nous nous joignons pour présenter nos condoléances à la famille de la personne qui est décédée et aussi beaucoup de courage et un bon rétablissement à la personne qui a été méchamment intoxiquée. Nous souhaitons aussi apporter notre soutien autant au personnel qu'aux autres pensionnaires de la maison de retraite Arcadia. Je vous remercie aussi pour votre rapidité à réagir, madame la bourgmestre ainsi que madame Bastin qui est donc la présidente du CPAS de Molenbeek dont dépendait dont dépend toujours d'ailleurs la maison de retraite Arcadia. Je suis un petit peu perturbée par les propos de mon collègue qui dit qu'un article 60 n'avait pas le droit de se trouver là et qui termine son entre son interpellation ou en tout cas sa question en vous posant la question avait-il le droit dit de s'y trouver? Pour moi, un article 60 est un emploi. Bien sûr qui subit au départ des formations, mais qui équivaut tout de même à la même charge de travail qu'un personnel ordinaire. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors c'est moi qui vais répondre sur ces interpellations. Je vous remercie de les avoir déposées. Je veux d'abord commencer malheureusement par vous annoncer une triste nouvelle. C'est que le deuxième résident de la Chambre, qui avait été emmené d'urgence à l'hôpital après une réanimation lourde, est décédé. Il est décédé mercredi passé. Donc c'était le voisin de chambre de la personne qui a brûlé la nuit-même. Alors certains d'entre-vous l'ont dit ou compris, Madame Bastin et moi, on s'est rendu rapidement sur place et effectivement, c'est moi qui ais organisé en grande partie la manière dont tout ça s'est déroulé. Sur place, nous ont aidés une très grosse équipe de policiers que je remercie ici, plusieurs patrouilles différentes, y compris, je pense, d'une autre zone, un grand contingent de pompiers, là-aussi, plusieurs, plusieurs patrouilles et brigades, et cetera et un grand contingent de membres de la Croix-Rouge. Alors, concrètement, il y a les deux victimes, l'une

pour laquelle on n'a rien pu faire et l'autre pour laquelle on a tout fait. Mais avec le suivi qu'on qu'on connaît aujourd'hui et 44 autres résidents qui ont dû être pris en charge de manière urgente, pour lesquels, pendant tout un temps, on n'a pas su s'il allait falloir les reloger ou pas. Finalement, ça n'a pas dû être le cas, heureusement, mais donc sur place, avec moi. Rapidement, m'ont rejoints deux membres du PUIC, le plan d'urgence communal qui m'ont aidé à bien des égards. L'équipe du CPAS qui était sur place a été absolument exemplaire, exemplaire et je dois dire que rapidement, nous avons aussi été rejoints par le directeur du CPAS ainsi que la directrice du service social et le directeur financier qui ont aussi mis la main à la pâte. Et pour finir, j'ai oublié de dire que le directeur du home est revenu aussi rapidement et donc on était une très grosse équipe sur place en plus des forces d'urgences classiques. Alors on a dû trier les 44 résidents. C'est la Croix-Rouge qui l'a fait. Madame Bastin et moi, on s'est attachées à expliquer la situation aux résidents parce que ce sont des vieilles personnes en très grande fragilité qui étaient dans cette aile. Et donc on leur a parlé beaucoup. On leur a expliqué ce qui allait leur arriver, ce qu'on était en train de faire. On les a rassurés et on a également dû gérer la manière de faire circuler l'information entre les différents corps parce que c'était assez compliqué. Il y avait beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde sur place, dans une toute petite cage d'escalier et beaucoup, beaucoup d'informations différentes. Donc ça, on a géré aussi. Et puis moi j'ai mis en place l'aide psychologique. Ça m'a semblé vraiment très important. Le soir même, l'équipe a pu être supervisée de manière psychologique et les résidents qui le souhaitaient également. Et puis, le lendemain, on a eu une prise en charge gériatrique spécialisée qu'on a pu faire venir immédiatement. Et pour finir, avant d'arriver sur les points positifs et les enseignements à tirer, nous avons aussi, madame Bastin et moi, organisé la communication, la communication vers les familles, les familles de victimes et les familles des autres résidents pour les rassurer. Parce que, et ça s'est passé le lendemain, on se doutait que très rapidement, ça allait sortir dans la presse. Effectivement, c'est sorti dans la presse parce que les pompiers, manifestement, ont fait une déclaration. En tout cas, un des pompiers a fait une déclaration et heureusement, on avait pu prévenir les familles des résidents avant que ça ne sorte dans la presse et tout le monde nous a beaucoup remerciés pour ça. Par ailleurs, madame Bastin et moi avons été prévenues par Monsieur Eyllenbosch qui avait vu les véhicules d'urgence se diriger vers Arcadia. Je le remercie. C'est comme ça que nous étions là, même avant que la police et d'autres nous préviennent. Donc on était là tout de suite. Et donc moi j'ai tenu aussi à ce qu'on ait une communication très officielle sur le Facebook de la commune, en manière telle que tous les gens qui qui avaient pu voir des véhicules se diriger vers Arcadia soient informés de ce qui s'était passé et du fait que la situation était maîtrisée, même si elle était très lourde. Nous avons également utilisé le BE-Alert en déterminant deux zones où les habitants ont reçu une information privilégiée chez eux. Donc, tout ceux qui s'étaient inscrits à BE-Alert dans les deux quartiers proches du home ont reçu une information également.

Je veux terminer sur les enseignements de ma perception des choses. Après, je ne suis pas un technicien. Mais j'étais sur place immédiatement et j'ai quand même une solide base en intervention d'urgence. Tous les dispositifs sur place ont excessivement bien fonctionné et c'est ce qui a permis en fait d'évacuer et de et de limiter la situation à deux décès. Parce qu'il ne faut pas se leurrer, ça aurait pu être bien, bien pire. Et quand je dis tout a bien fonctionné, effectivement, les détecteurs ont fonctionné, les portes coupe-feu ont fonctionné et le veilleur de nuit a été impeccable. Il a hyper bien travaillé, les équipes sur place, qu'elles en soient remerciées, c'étaient toutes des infirmières, elles ont été redoutables, elles ont été chercher tous les résidents, c'étaient tous des résidents qui étaient quand-même sérieusement amochés et qu'il fallait transporter, qui sur son lit, qui dans sa chaise, qui avec béquilles. Et elles ont fait ça avec une célérité extrême, dans une situation de danger très, très grave. Donc moi, je pense que l'équipe a hyper bien travaillé et Dieu merci, tous les systèmes mis en place pour la prévention incendie ont très bien fonctionné et les exercices incendie qui sont réalisés très régulièrement ont prouvé leur efficacité. Donc pour moi, c'est plutôt un succès dans un désastre. C'est à dire que ça aurait pu être bien plus lourd et que, Dieu merci, on n'a que deux morts à déplorer dans une situation où les premières conclusions des pompiers, c'étaient

effectivement que le feu avait pris sur le lit de la personne qui est décédée sur place, probablement avec une cigarette. Maintenant, dans la nuit, les équipes judiciaires sont intervenues sur place et on a pu lever le périmètre de sécurité et faire ré-entrer les gens dans leur chambre et ne garder finalement clôturée que la chambre qui avait intégralement brûlé. Voilà donc très, très triste. Heureusement nos systèmes, parce que c'est la confluence de tous nos systèmes d'urgence, ont tous très, très bien fonctionné et c'est comme ça qu'on a deux décès et pas un drame beaucoup, beaucoup plus grand. Voilà maintenant, évidemment, tout comme vous l'avez fait et au nom de tous les Molenbeekoïses, je remets une fois de plus mes condoléances aux familles des personnes décédées. Voilà. M. Ben Salah à vous la parole.

M. Ben Salah :

Dans un premier temps, il est normal, je pense, de dire que je me joins totalement à ces condoléances et que toutes mes pensées, je pense que la quasi-majorité des conseillers ci-présents se joignent à ces condoléances. Je tenais à vous remercier pour ce récit. Je tenais à vous remercier de votre intervention d'après l'incendie. Néanmoins, vous ne répondez à aucune de nos questions, ni aux miennes, ni à celles de Monsieur Ouassari, à savoir le contingent du personnel présent, le nombre de personnes normalement effectif. Je ne vais pas vous. Je ne veux pas vous reposer toutes les questions. Je souhaiterais réellement que vous puissiez répondre à ces questions afin qu'on puisse déterminer d'après entre guillemets, vos réponses si oui ou non vous nous avez parlé entre guillemets de la situation et ce qui est arrivé lors de l'incendie. Moi, il ne m'appartient pas de pouvoir déterminer comment cet incendie est arrivé. Il y a eu, il y a une enquête et donc là, sur le coup, moi, mes questions sont simples, je vous les ai posées. Je pense que mon collègue également, monsieur Ouassari, mais il va pouvoir s'exprimer sur la question. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Ben Salah, Monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Merci Madame la présidente. Voilà, Malheureusement, vous apprenez une triste nouvelle. Au nom de mon groupe et aussi de tout le conseil je pense, je peux le faire, je transmets nos condoléances à la deuxième famille. Tout d'abord, je voulais rectifier un point, madame Piquard, mon collègue, M. El Khannouss n'a jamais dit que les articles 60 n'ont pas le droit de travailler. Il a simplement dit que si c'est un article 60, il doit être accompagné et pas rester seul. Ça, c'est un point que je voulais rectifier par après, Madame la bourgmestre, effectivement, j'ai posé une série de questions. Je pense qu'à part l'évacuation, je n'ai reçu aucune réponse.

Mme la Présidente :

C'est vrai que j'ai, non, les autres conseillers, en fait, quand ce sont des points introduits par vos collègues, vous avez un tour de parole, et pas deux. 161 résidents, cinq personnes de garde, la norme, c'est quatre pour un nombre de 161. Mais le veilleur de nuit chez nous est ajouté. Donc il y avait cinq membres du personnel et j'ai ici parce qu'immédiatement, suite à l'interpellation de monsieur El Khannouss, j'ai fait la demande. Il m'est confirmé que les détecteurs ont bien fonctionné et c'est effectivement ce qui a déclenché l'alarme et l'appel sur les téléphones mobiles de service des membres du personnel qui ont permis les évacuations. Donc s'il vous plaît les conseillers, monsieur El Khannouss n'est plus là, mais j'aimerais que vous lui disiez de ma part, ne pas répandre ce genre de choses. Et quant à M. Ben Salah, je regrette vraiment fortement votre phrase, vous comprendrez qu'il est inacceptable que nos maisons de repos soient systématiquement la cible de l'incompétence typique des autorités qui se sont succédées. Je pense que cette phrase est vraiment mal venue dans ce qui vient

de se passer. Voilà vraiment, vraiment très très très mal venue parce que je pense qu'au contraire nous ne pouvons qu'être fiers de nos maisons de repos publiques qui sont de plus en plus demandées avec ce qu'on sait sur la manière dont les résidents sont traités dans les maisons de repos privées et les pensionnaires d'Arcadia. Et cette expérience-ci, malgré le trauma, va le confirmer, sont extrêmement contents de cette maison de repos et donc je souhaiterais qu'on ne fasse pas de ce moment très très grave qui s'est passé probablement du fait d'un pensionnaire qui aurait pris des libertés par rapport au règlement, qu'on puisse tirer des conclusions qui sont tout à fait fausses à des fins qui sont malheureuses, j'imagine, politiques, sinon je ne sais pas lesquelles. Voilà, je suis désolée, je vous ai maintenant donné les chiffres et si vous le souhaitez, vous pouvez reprendre encore la parole sur ce sujet, je vous en prie.

M. Ouassari :

Simplement, si je peux terminer mon intervention, je vous le disais, Madame la présidente, j'ai posé une série de questions. Je n'ai pas les réponses. Je ne vais pas. Je ne veux pas. Je ne vais pas relire les questions. Il y a une enquête qui est en cours. Je ne me prononce pas. Je ne vais pas plus me prononcer là-dessus parce que justement, il y a une enquête qui est en cours. Mais je reviendrais là-dessus une fois qu'on aura les résultats de l'enquête. Je tiens simplement à vous rappeler, madame la présidente, que ça fait depuis des années que les organisations syndicales dénoncent le manque de personnel, dénoncent le manque d'entretien, voire d'insalubrité de ces bâtiments. Ce qui se passe en ce moment, ça peut nous faire réfléchir justement pour essayer d'amener une meilleure gestion par rapport à l'entretien de ces bâtiments et faire en sorte que ce drame ne se reproduise plus. C'est l'intention, je pense et la volonté de tous les conseillers. Je vous remercie.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, Madame la présidente. Eh bien je vais vous décevoir parce que je vais maintenir ce que j'ai dit et je vais même le répéter en donnant quelques petits détails. Je vais être simple et précis. La situation dans les homes, que ce soit dans notre commune, dans les autres communes, dans les autres régions, dans les autres pays. Mais je vais rester en Belgique, dans la région bruxelloise et à Molenbeek, est une véritable catastrophe. Et les chiffres pendant le Covid le soulignent de manière assez claire, il y a eu une hécatombe lors du Covid et ceux qui ont été touchés en premier lieu, ce sont nos seniors. Et je rappelle qu'il y a eu énormément de dysfonctionnements lors de cette situation qui était extrêmement fâcheuse pour les autorités et car de manière assez claire, on a pu clairement déterminer que lors que leur incompétence était soulignée et qu'aujourd'hui aujourd'hui, cette situation nous permet de pouvoir encore une fois nous dire qu'on pourrait éventuellement se remettre en question pour pouvoir déterminer éventuellement que le cadre qui est de quatre personnes nécessaires par nuit, augmente notamment. Voilà, il y a des règles qu'on fixe d'une certaine manière, dont on peut éventuellement redimensionner entre guillemets la portée en décidant et en se disant qu'effectivement, peut-être qu'il en faudrait plus pour 60 ou septante pensionnaires. Donc il y a un moment, il faut arrêter de le prendre pour vous, madame la bourgmestre. Il ne s'agit pas de nous ou de vous. Il ne s'agit pas d'opposition ou de majorité. Il s'agit, entre guillemets, de questions qui pourraient éventuellement nous permettre d'apporter d'autres solutions face à un tel problème qui touche, je le rappelle, nos seniors, pas les vôtres, pas les miens, les nôtres. Donc il ne s'agit pas d'une confrontation. Quand je viens avec ça, je viens vraiment avec la possibilité de pouvoir souligner, probablement peut-être une défaillance sur le sujet, pas forcément sur celui-là. Mais d'une manière générale, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je vous remercie pour votre travail. Merci beaucoup. Alors pour ceux qui nous suivent encore en ligne, il vient maintenant le temps du huis clos. Merci à la technique, de tous les côtés, on vous laisse partir. Merci aux spectateurs, on vous laisse partir également et on va maintenant tenir le huis clos avec les conseillers. Merci à tous.